

Difficile départ à Paris, aucun point d'accord mais volonté de négocier



Sous les caméras de télévision et en présence d'une trentaine de journalistes admis pour l'occasion dans la salle des délibérations, les chefs des délégations américaine et nord-vietnamienne, MM. Harriman et Xuan Thuy se serrent la main, geste historique au début de négociations qui s'annoncent déjà difficiles. (Autres informations à la page 8). (Téléphoto AP)

PARIS (AFP) — Aucun point d'accord ne s'est dégagé hier au cours de la première réunion officielle des délégations américaine et nord-vietnamienne à Paris. Les deux chefs de délégation, MM. Xuan Thuy et Averell Harriman, ont exposé pendant une heure chacun (traduction comprise) la position de leur gouvernement sur les conditions du rétablissement de la paix au Vietnam. Ils n'ont pas apporté d'éléments nouveaux, mais tout au plus quelques précisions de détail. A l'issue de leurs monologues, on n'avait pas avancé d'un pas et l'on s'est ajourné à demain. Cependant la discussion amorcée se poursuivra puisque, s'il a déclaré rejeter les arguments de M. Harriman, M. Xuan Thuy a conclu qu'il se réservait de les discuter au cours des séances à venir.

M. Xuan Thuy, qui a pris la parole le premier, a rappelé qu'Hanoi attend "une réponse claire et définitive" de Washington "concernant la cessation définitive et inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre".

M. Harriman a répondu, en formulant des demandes que l'on peut résumer ainsi:

- Transformation de la zone démilitarisée en une véritable zone tampon afin de séparer les combattants;
- Adoption par le Vietnam du Nord de mesures de désescalade répondant à l'arrêt des bombardements américains;
- Renforcement des mesures de contrôle et association des nations asiatiques à la surveillance des accords à inter-

- Droit des Vietnamiens du sud à l'autodétermination sur la base du vote individuel. (De l'avis de certains observateurs, il s'agit ici d'une mesure de précaution tendant à exclure une représentation "globale" du Vietcong dans un nouveau gouvernement saïgonnais).
- Respect des accords de neutralisation du Laos.

Une réaffirmation nette et claire des positions déjà souvent exprimées dans ce qui concerne la cessation des bombardements contre le Nord-Vietnam que pour le règlement d'ensemble du conflit, mais aussi une expression de la volonté de Hanoi de mener "sérieusement" les conversations avec les Américains et de "discuter" l'argumentation américaine, même si celle-ci est jugée mauvaise au départ: c'est ainsi qu'apparaît aux observateurs spécialisés des affaires vietnamiennes la déclaration faite par M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne aux conversations de Paris hier. Cette volonté de discussion de la part des représentants de Hanoi, cette rigueur sans rigorisme, pourrait-on dire, elle est apparue aussi aux observateurs dans les réponses données par le porte-parole nord-vietnamien aux journalistes dans la conférence de presse qui a suivi la réunion plénière de lundi matin.

• Trois exemples:

(1) Un journaliste posa la question suivante au porte-parole nord-vietnamien, M. Guyen Thanh Le: si les Américains refusent la cessation des bombardements, arrêterez-vous les pourparlers?

Le porte-parole nord-vietnamien se garda de répondre par l'affirmative alors que l'on sait que cet arrêt des bombardements est pour Hanoi une question "primordiale" et "extrêmement urgente", comme l'a dit M. Xuan Thuy.

(2) Après que M. Harriman eut exprimé la position américaine au cours de la séance plénière d'hier matin, M. Xuan Thuy reprit la parole pour "regretter" de n'avoir pas trouvé d'éléments nouveaux mais, nota le porte-parole

Au prix de lourdes destructions

L'offensive du Vietcong sur Saïgon a été brisée

par François Pelou, de l'AFP

SAIGON — Au neuvième jour de la deuxième offensive Vietcong sur Saïgon, les commandements américains ont pu annoncer hier que l'assaut lancé par trente bataillons avait été complètement brisé.

Ce résultat a été acquis au prix de destructions pires que celles survenues lors de l'offensive générale du Tet. Des quartiers entiers de la périphérie ont été détruits. Au sud du huitième arrondissement des dévastations sur plusieurs milles carrés offrent un spectacle de désolation qui évoque irrésistiblement Hiroshima.

Les cadavres interdisent encore par leur odeur l'accès de plusieurs sections de ce quartier situé à 1,5 mille du centre. Malgré les mesures d'évacuation, des centaines de civils ont été tués dans ce faubourg soumis à l'un des plus intenses bombardements d'artillerie et d'aviation de la guerre du Vietnam.

Pour les observateurs qui ont suivi les difficiles premières journées de l'offensive du Tet, la deuxième offensive Vietcong a été un échec militaire total. La menace sur Saïgon n'a jamais été critique. Des bataillons d'élite ont été décimés systématiquement pendant leur progression sur la capitale.

Des éléments de huit batail-

lons seulement sur les 26 qui devaient participer à l'offensive, ont atteint les quartiers périphériques de Saïgon.

On peut en déduire que, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'offensive du Tet, les commandements américains et sud-vietnamiens

étaient cette fois prêts. Des unités américaines avaient été disposées pour intercepter les unités ennemies avant qu'elles n'atteignent la capitale. "Nous savions que le seul fait d'atteindre Saïgon était pour eux une victoire psychologique", a déclaré le colonel Shoeder.

U Thant à Edmonton: neutraliser l'ancienne Indochine française

EDMONTON, (AFP) — "Je crois qu'il serait utile, dans le cadre d'un règlement du problème d'ensemble du Vietnam, d'envisager la neutralisation de toute la région qui était connue sous le nom d'Indochine française, y compris le Vietnam nord et sud, le Laos et le Cambodge. La stabilité dans la région serait aussi accrue si sa neutralité pouvait être garantie pour toutes les grandes puissances", a déclaré le secrétaire général de l'O.N.U., U Thant, dans un discours prononcé hier soir à l'université d'Edmonton, en Alberta, et intitulé "Réflexions sur le Vietnam".

En exprimant une fois de plus son horreur de la guerre du Vietnam "où la véritable question en jeu est devenue graduellement non plus la justice politique de la cause de l'une ou l'autre partie, mais la sauvagerie de la guerre elle-même", U Thant a ajouté: "Je ne vois pas comment l'on peut bâtir un gouvernement démocratique ou une société stable sur de vastes cimetières et avec l'existence d'énormes camps de réfugiés."

U Thant a rappelé qu'il essaya sans succès, en 1964, d'amorcer un dialogue entre Washington et Hanoi, et que depuis lors, à titre personnel, il suggéra plusieurs formules aux parties intéressées pour essayer de promouvoir un règlement négocié et créer une atmosphère plus favorable.

Il voit dans le nationalisme la force motrice des Vietnamiens et fait confiance à l'énergie et aux talents de ce peuple pour inspirer, après le retour de la paix, une nouvelle coopération entre les pays de la région, indépendamment de leurs régimes politiques.

Dénonçant les extrémistes qui, ralliés sous la bannière irréaliste du premier ministre Trudeau, veulent "casser" le Québec, M. Cliche a démontré que ce sont précisément ces gens-là qui mèneront le Canada à sa perte: non pas ceux qui préconisent les seuls moyens propres à établir l'harmonie entre Canadiens français et Canadiens anglais. Il ne faut pas se laisser abuser par le mythe Trudeau, a dit le chef néo-démocrate. Sous sa dérogie d'intellectuel sophistiqué, il dissimule en réalité la brutalité d'un sergent d'état-major qui ne jure que par la force. Or, l'histo-

Voir page 6: Cliche

Voir page 6: Difficile



Robert Stanfield



Marcel Faribault

La décision de Marcel Faribault: Stanfield met fin aujourd'hui au suspense

M. Robert Stanfield passera la journée d'aujourd'hui à Montréal et recevra la presse cet après-midi à la permanence du parti conservateur, rue Notre-Dame. C'est au cours de cette conférence de presse que le chef du parti annoncera la décision de M. Marcel Faribault, de se porter candidat conservateur dans une circonscription du Québec. Il se peut que Me Faribault — dont la décision est impatiemment attendue depuis plus d'une semaine — assiste lui-même à la conférence. Hier, le conseiller législatif s'est borné à confirmer qu'il aurait cet après-midi un entretien avec M. Stanfield à Montréal. "Cette rencontre, a-t-il ajouté, mettra un terme au suspense quant à savoir si je serai candidat aux élections fédérales du 25 juin."

Attendu à l'aéroport international à 11 heures ce matin, M. Stanfield se rendra d'abord à l'archevêché où il sera reçu par Mgr Paul Grégoire. A 12 h 15, le leader se rendra à la "Terre des Hommes" qu'il visitera en voiture avant de s'arrêter au Pavillon du Québec. Il gagnera ensuite la permanence de son parti, 70 ouest rue Notre-Dame, où il fera connaissance avec les organisateurs et les auxiliaires. A 14 h 30, il donnera une conférence de presse. Par la suite, précise un communiqué du parti, M. Stanfield "poursuivra des activités d'ordre personnel" jusqu'à son départ pour Québec, à 19 heures.

Des procédures disciplinaires

Bertrand impute à huit membres de la Sûreté la responsabilité des évasions

QUEBEC (par G.L.) — L'évasion des prisonniers Claude Leveseur, Yves Simard et Gaston Plante, du poste de la sûreté provinciale à Drummondville, il y a deux semaines, a été possible entièrement à cause de l'insouciance et de l'indifférence de huit membres de la sûreté provinciale commis à leur surveillance ce jour-là.

Telle est la conclusion "nette et claire" d'un rapport qui a été transmis au ministre de la justice, M. Jean-Jacques Bertrand, conclusion dont il

a fait part à l'Assemblée législative, hier après-midi.

En conséquence, et conformément au code de discipline de la sûreté provinciale, des procédures disciplinaires ont été entreprises dès hier contre ces huit gardiens.

En ce qui concerne une offense criminelle qui aurait pu être commise par ces agents, l'enquête se poursuit, a fait savoir le ministre.

D'autre part, dans l'affaire de l'évasion de Serge Cofsky, la semaine dernière, au palais de justice de Montréal, le di-

recteur de la PP, M. Adrien Robert, attend un rapport complet.

Dans les cas de Plante et de Cofsky, des recherches intensives se poursuivent en vue de les retrouver, a assuré le ministre.

Claude Leveseur a été repris la semaine dernière à Montréal, tandis que Simard s'est suicidé alors qu'il était traqué par des policiers dont l'un a été blessé mortellement.

Au sujet de Jean-Jacques Gagnon, accusé de meurtre qui a été acquitté en cour à Drum-

mondville, un appel doit être logé incessamment, a annoncé le ministre, ce qui a valu du député de Matane, Me Jean Bienvenu, l'exclamation suivante: "Très bien".

Les brèves déclarations du ministre n'ont pas satisfait l'opposition (qui, incidemment, ne comptait que dix députés en chambre, à la reprise des débats, hier après-midi, comparativement à plus de trente du côté ministériel). Le leader parlementaire des libéraux a tenté en vain d'obtenir du ministre l'assurance qu'il y aurait une enquête publique sur ces évasions spectaculaires.

Le rapport du ministre, a noté M. Pierre Laporte, laisse un grand nombre de questions sans réponses: y a-t-il eu collusion, entente criminelle pour faciliter l'évasion de ces criminels dangereux? Pourquoi les trois évadés de Drummondville étaient-ils à cet endroit? Comment ont-ils pu, tout à loisir, scier un barreau de leur cellule? Comment ont-ils pu couvrir le bruit que fait un tel geste? En faisant fonctionner un robinet?

Le ministre a répondu que c'est à la suite d'une ordonnance signée par le juge Philippe Pothier, de la Cour supérieure, président de la Cour des Assises, que les trois évadés avaient été amenés comme témoins au procès de Gagnon, à Drummondville.

Aucun des agents impliqués n'a encore été suspendu et ne sera tant que le comité de discipline de la PP n'ait étudié l'affaire.

A quoi M. Laporte reprit: "Il faudra combien de meurtres avant qu'on ne les suspende?" M. Bertrand répondit: "Il y a des règles élémentaires qu'il nous faut respecter, et le code de discipline au sein de la sûreté provinciale doit être respecté."

M. Laporte suggéra la tenue d'une enquête publique, le ministre déclara qu'il attendrait d'abord de connaître le résultat des enquêtes en cours ainsi que le rapport du comité de discipline.

M. Laporte demanda: "Est-ce que le ministre ne craint pas qu'en acceptant tous ces délais, les pistes ne soient définitivement broulées et que l'on ne connaisse jamais la vérité. Pas à cause des huit hommes — c'est sûrement triste pour ces huit hommes qui ont probablement fait leur devoir pendant des années — mais devant la nécessité de donner à la sûreté provinciale toutes les structures nécessaires pour que le public se sente protégé, ne serait-il pas né-

Voir page 6: Bertrand

Ultimatum de Meany au Syndicat de l'auto

WASHINGTON (AFP) — Le conflit entre la centrale syndicale américaine "American Federation of Labor - Congress of Industrial Organizations", et le syndicat de l'automobile, "United Auto Workers", a pris lundi un tour aigu qui risque fort de se solder par une scission du mouvement ouvrier américain dans les prochains jours.

Le président de l'A.F.L.-C.I.O., M. George Meany, a annoncé à l'issue d'une réunion du conseil exécutif de l'organisation, que si l'U.A.W. n'a pas payé ses cotisations d'ici mercredi, il sera suspendu de la centrale syndicale. Le syndicat de l'automobile avait décidé le mois dernier de suspendre le paiement de ses cotisations en attendant le règlement du conflit qui l'oppose à la centrale depuis de longs mois, conflit qui est essentiellement une lutte de personnes entre M. Meany et le président de l'U.A.W., M. Walter Reuther.

"C'est un retrait", a affirmé M. Meany en parlant de la décision de l'U.A.W. "Je ne pense pas que cela aide la fédération et je ne crois pas que cela aide les ouvriers de l'automobile", a-t-il ajouté. "Je crois que nous continuerons et ferons du mieux que nous pourrions sans Walter", a-t-il déclaré.

Le président de l'A.F.L.-C.I.O., a clairement fait entendre qu'il ne pensait pas qu'un compromis puisse être négocié entre la centrale syndicale et le syndicat de l'automobile. A une question lui demandant s'il y avait un moyen de résoudre le conflit, il a répondu: "Je ne sais pas sur quoi porte cette querelle".

Le conflit entre MM. Reuther et Meany, le premier reprochant au second des méthodes dictatoriales et une séfrose du mouvement syndical, date de plusieurs années mais il s'est fortement accentué au cours des derniers mois.



Le président de l'AFL-CIO, M. George Meany

Les étudiants à Paris continuent leur grève

PARIS (AFP) — Devant quelque cinq mille étudiants rassemblés sur le Champ-de-Mars, au pied de la tour Eiffel, après avoir participé à un important défilé (3 à 400.000 personnes) de la Place de la République à la Rive gauche, M. Jacques Sauvageot, président de l'Union nationale des étudiants de France, a annoncé hier soir que la grève et l'occupation des locaux universitaires se poursuivraient avec la participation de jeunes travailleurs.

"Nous y tiendrons des meetings en permanence, pour bloquer le fonctionnement de l'institution, avoir des discussions, et mettre en place un système qui refuse les examens et la sélection", a poursuivi le dirigeant étudiant, qui a précisé qu'après la libération des étudiants emprison-

nés, la réouverture de la Sorbonne et l'évacuation de la police du Quartier latin, il fallait en venir maintenant aux vrais problèmes de l'Université.

Les derniers rangs du cortège qui a défilé hier après-midi de la Place de la République à la Place Denfert-Rochereau, à l'appel des grandes organisations syndicales, s'étaient dispersés vers 9 heures du soir, après cinq heures trente de marche.

Des groupes d'étudiants s'étaient pourtant dispersés au mot d'ordre de dispersion, lancé par tous les syndicats, et avaient demandé aux manifestants de se rendre au Champ-de-Mars.

Quant à l'ordre de grève générale, il a été inégalement suivi à Paris et en province.

D'ici 2 ans, 4 semaines payées pour les ouvriers québécois

QUEBEC (par G. L.) — Le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a proposé hier une loi des congés annuels qui, d'ici deux ans, porterait à quatre semaines les vacances annuelles obligatoires de tous les travailleurs québécois.

Une loi identique vient d'être adoptée par l'Assemblée Nationale française, tandis que les employés de Suède bénéficient déjà de cinq semaines de vacances.

Participant activement à l'étude des prévisions budgétaires de \$17,5 millions du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, le député s'est demandé s'il ne faudrait pas établir un "front populaire" pour corriger "cette incroyable injustice de nos lois sur le travail qui n'accorde à l'employé qu'un congé annuel payé équivalent à seulement deux pour cent de son salaire annuel".

Pour cette année, M. Michaud propose qu'on généralise le congé payé de deux semaines, qu'on porte ce congé à trois semaines l'an prochain, et qu'en 1970 les vacances annuelles payées soient d'un mois pour tous.

S'il est vrai, dit-il, que le régime de la liberté d'entreprise si chère à l'Union nationale est le plus efficace pour assurer la prospérité économique, pourquoi n'est-il pas en mesure de relever l'un des défis majeurs de la démocratie sociale: celui des congés annuels et conséquemment de la démocratisation des loisirs. A quoi cela sert-il de parler de villages de vacances pour les familles à revenus modestes si celles-ci n'ont pas la possibilité de fréquenter les installations qui seront mises à leur disposition?

M. Michaud rejette l'objection selon laquelle sa suggestion pénaliserait le dynamisme économique, au contraire, selon lui, les régions économiquement faibles du Québec bénéficieraient d'un déplacement massif des populations urbaines vers les centres touristiques. "Ne serait-ce pas une façon de tendre à la démocratie économique, d'entraîner des régions martyres dans le mouvement de la prospérité,

de créer de nouveaux emplois, de stopper le drainage des fonds de la sécurité sociale vers des régions entières dont la majorité de la population émarge aux finances publiques."

Le député de Gouin souligne que la mesure bénéficierait en particulier aux employés du secteur tertiaire des services, et aux 70 pour cent de la population ouvrière du Québec qui sont soustraits à la protection des grandes centrales syndicales, lesquelles, dit-il, devraient plus se pencher sur ce "nouveau prolétariat" du secteur des services qui est en voie de se développer et qui souvent fait les frais d'abusives revendications.

M. Michaud estime qu'une loi du congé annuel payé — trois semaines au minimum — est un objectif prioritaire avant que de songer à développer le tourisme social au Québec. Il tentera d'en faire l'objet d'un article du programme électoral de son parti.

Le député libéral propose d'autre part la création immédiate d'un ministère de l'aménagement du territoire, domaine dans lequel, selon lui, "le Québec est plus sous-développé que certains pays d'Afrique ou d'Amérique latine", et dont le seul avantage est qu'à partir de l'expérience des autres, il est possible de ne pas renouveler les mêmes erreurs.

Le ministre du tourisme, M. Gabriel Loubier, a objecté que la suggestion de congés annuels obligatoires ne pouvait se faire du jour au lendemain, parce qu'elle entraînerait la banqueroute d'une foule de petites entreprises et la mise en chômage de leurs employés, en plus de rendre aléatoire la concurrence avec les autres provinces.

M. Michaud a répondu que ces petites entreprises, de toute façon, n'entrent pas en concurrence avec les autres provinces, et que les grandes entreprises prévoient déjà des régimes de vacances assez généreux pour leurs employés.

Le député de Gouin a souligné qu'au chapitre de l'aménagement du territoire, le gou-

vernement ne consacre pas plus annuellement qu'une somme équivalente à la construction d'une seule école régionale. "Et l'on vient ensuite nous parler de politique dynamique d'investissement touristique et d'aménagement du territoire? Tout cela est de la bouillie pour les chats et l'on prend les citoyens pour des imbéciles!"

M. Michaud a relevé qu'une somme de \$2,5 millions pour l'aménagement touristique est "à peine plus que la commission versée à l'unique agence de publicité SOPEC qui "administre" le budget des dépenses publicitaires de notre gouvernement en mal de propagande". Soulignant qu'il est temps de considérer le tourisme dans sa véritable perspective de facteur d'expansion économique, le député a préconisé la préparation d'un véritable plan directeur d'aménagement du territoire et l'affectation de crédits suffisants pour en réaliser les objectifs.

Clubs privés

Dans l'exposé des activités et des projets de son ministre,

re, M. Loubier a souligné qu'en l'espace de dix-huit mois, quelque 400 clubs privés, sur un total de 2.100, se sont vu retirer leurs baux.

"Nous pensons, a dit le ministre, que cette politique de démocratisation, de libéralisation ne peut pas se faire du jour au lendemain, de façon brutale, parce qu'au moment où nous considérons comme un impératif de rendre tout cela accessible et de démocratiser pour que le plus grand nombre de Québécois, indépendamment du degré de fortune et du rang social, puisse avoir accès aux richesses naturelles renouvelables du Québec, nous devons répondre simultanément à un autre impératif aussi important, celui de la protection et de la conservation de notre patrimoine faunique".

M. Loubier a dit qu'il ne servirait à rien de "libérer" tous les territoires "pour se retrouver, quelques années plus tard, dans une pauvreté faunique, au détriment non seulement du pays, mais de chacun des citoyens".

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande

CHEF - SERVICE DE LA SÉCURITÉ

FONCTIONS :

- Prévoir les besoins d'officier de sécurité pour nos écoles polyvalentes.
- Organiser et contrôler un système efficace de sécurité.
- Effectuer différentes enquêtes.
- Accomplir toutes les autres tâches pertinentes: entraînement des officiers, budget du service etc.

QUALIFICATIONS :

- 12ième année minimum.
- Expérience dans un corps policier ou services connexes.
- Beaucoup d'entregent.
- Selon l'expérience et les qualifications.

SALAIRE :

Prière de faire parvenir toute demande au plus tard le 22 mai courant à l'adresse suivante :

Carroll Litalien
Adjoint au Directeur du Personnel
Comm. Scolaire Régionale de Chambly
6, Boul. Desaulniers,
St-Lambert, P.Q.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LAFLÈCHE

DEMANDE :

- un spécialiste en éducation physique
- 2 professeurs en éducation physique
- 3 professeurs en art plastique (Pour classe élémentaire)

Faire parvenir CURRICULUM VITAE à

M. Guy Monette,
secrétaire-trésorier, à
3245 rue Windsor, Laflèche.

DESSINATEUR

Un bureau d'ingénieurs Conseil de Montréal recherche les services d'un dessinateur bilingue possédant au moins 4 années d'expérience dans les travaux d'aménagement et de génie.

Le candidat devra être doué pour la préparation de plans de présentation.

Salaire suivant les qualifications.

Transmettre curriculum vitae à

CASE 865,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

DIRECTEUR SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Un important organisme administratif de la région de Montréal recherche les services d'un directeur pour son service de l'informatique. L'expansion des services fournis par cet organisme, et l'importance grandissante du traitement électronique des données rendent ce poste extrêmement intéressant tant du point de vue carrière à long terme, que de celui du défi soulevé par la réalisation des objectifs actuels. Les responsabilités rattachées à ce poste sont les suivantes :

- administration générale du service de l'informatique, supervision d'un personnel d'environ 30 personnes dans les départements d'analyse/programmation et de production; contrôle sur les opérations et sur les données traitées à l'ordinateur.
 - collaboration avec les départements utilisateurs pour l'élaboration des systèmes.
 - responsabilité pour l'évaluation et l'implantation de systèmes opérationnels (software) plus efficaces, ainsi que pour l'évaluation et l'installation d'équipement lorsque des additions ou modifications sont nécessaires.
- Les candidats à ce poste devront posséder les qualifications suivantes :
- être âgé de 30 à 35 ans.
 - détenir un certificat d'études secondaires (12e scientifique) et, préférentiellement, un degré universitaire en sciences, génie ou commerce.
 - posséder une expérience de 7 ans dans les divers aspects de l'informatique (opération, programmation, analyse des systèmes, procédures de contrôle) dont deux années à titre de superviseur.
 - avoir une expérience suffisante des ordinateurs à ruban et/ou disques magnétiques.
 - posséder des qualités éprouvées d'administrateur.
 - posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais.
 - être en mesure de préparer des rapports pour les cadres supérieurs de l'organisme.

Ce poste s'adresse aux candidats répondant aux exigences ci-haut mentionnées et dont le traitement annuel est présentement de l'ordre de \$13,000. Le traitement rattaché à ce poste sera ajusté en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

Les offres de service pour ce poste seront reçues avec la plus stricte discrétion et devront être envoyées, avec la mention "Directeur - Service de l'informatique", à :

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PRIX DE REVIENT

Excellente opportunité dans une entreprise de la région de Québec.

LE POSTE

Permet au candidat de travailler à améliorer et compléter le système actuel de répartition des dépenses d'administration et à élaborer un système permettant d'établir des coûts unitaires par fonction. Contrôle l'application des systèmes et participe à l'élaboration du budget.

LE CANDIDAT

Possède 3 à 5 années d'expérience des systèmes de prix de revient et de préférence une grade universitaire ou est membre diplômé d'une association reconnue (R.I.A., C.G.A., C.A.).

Bénéfices marginaux usuels. Salaire intéressant.

Faites parvenir votre curriculum vitae qui sera traité confidentiellement, au

Directeur du personnel
C.P. 22, Station B
Québec 2

COMPTABLES OU DIPLÔMÉS EN COMMERCE DEMANDÉS

Êtes-vous désireux de travailler à l'extérieur d'un Bureau? Aimerez-vous faire un travail où le mode de compensation vous apporterait une rémunération égale à vos talents et à vos efforts?

Si vous êtes âgé de 25 à 40 ans et si vous demeurez à Montréal depuis au moins 3 ans, nous vous offrons l'occasion de recevoir une formation d'assureur-conseil dans les domaines des successions et du régime des rentes du Québec.

Salaire initial pouvant aller jusqu'à \$8,000. et plus.

Pour rendez-vous, téléphonez à 844-3463

M. Jean-Paul Pilon, C.L.U., gérant

La Great-West Co. d'Ass. - Vie
1259 Berri (Édifice Girardin)
Suite 220,
Montréal, P.Q.

CONSEILLERS

en formation professionnelle et éducation des adultes

Postes: Vol d'Or et Sept-Îles

Fonctions: Conseiller les étudiants désirant suivre un cours de formation professionnelle aux niveaux universitaire, technologique et autres; organiser des cours destinés aux adultes, en collaboration avec les autorités concernées.

Qualifications: diplôme d'enseignement; 5 ans d'expérience comme professeur dans l'enseignement public ou l'enseignement spécialisé, bilingue.

Salaire: Jusqu'à \$12,625 selon les qualifications et l'expérience.

S'adresser à: Le Responsable régional de la formation professionnelle et des services spéciaux, Direction des Affaires Indiennes, 175 rue St-Jean, Québec 4, P. Qué.

RÉDACTEUR INDUSTRIEL

Le poste

Nous recherchons un rédacteur industriel pour notre journal de langue française destiné aux employés. Le rédacteur assurera également la publication de brochures et de bulletins de communication interne. Atmosphère amicale, hautement spécialisée, à prédominance bilingue.

Le candidat

Il ou elle aura une bonne expérience dans le journalisme ou dans la publication d'un journal d'entreprise, de préférence les deux. Le candidat choisi devra travailler en harmonie avec le rédacteur de la version anglaise, avoir de l'imagination et faire preuve d'initiative. Il aura à jouer un rôle important au service des relations publiques de Domtar Limited.

Adresser votre curriculum vitae en toute confiance à :

Service du Personnel
Domtar Limited
2100 Immeuble Sun Life
Montréal 2, P.Q.



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES BUREAU DU PLAN

Postes à Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE STRUCTURE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence.

- Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère à la restructuration municipale. Analyser les processus administratifs des municipalités et en définir les règles de fonctionnement interne.
- Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le domaine municipal.
- Concours 6855-2111.

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence.

- Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère au développement socio-économique des municipalités. Analyser les conséquences des décisions des ministères et des municipalités relatives à l'équipement, en termes de revenus, de dépenses et de besoin de programmation budgétaire.
- Diplôme universitaire, de préférence en économie, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le développement municipal. Connaissance des techniques de prévisions économiques et de l'informatique.
- Concours 685D-2111.

AGENTS EN AMÉNAGEMENT - Service des études en urbanisme. Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.

- Assurer la responsabilité des opérations de conception et de contrôle liées à l'élaboration et à l'exécution des plans d'urbanisme.
- Diplôme universitaire en urbanisme et expérience pertinente.
- Concours 685U-2105.

AGENTS EN STRUCTURE MUNICIPALE - Service des études de structure. Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.

- A. - Diriger les opérations liées au regroupement des municipalités, y compris la coordination, les études et la consultation auprès des conseils municipaux intéressés.
- Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences de l'homme, de préférence en économie ou sciences politiques, et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.
- B. - Définir les méthodes d'animation sociale et les mécanismes d'action propres à faciliter l'intégration des structures municipales.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.
- Concours 685S-2105.

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN - Service des études en développement économique et social. Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.

- A. - Assumer la responsabilité d'un programme de recherche orienté vers la constitution d'un cadre-comptable opérationnel et d'une programmation budgétaire quinquennale des dépenses des municipalités.
- Diplôme universitaire, de préférence en économie, et quelques années d'expérience dans l'analyse des variables économiques.
- B. - Recherche, évaluation et analyse des données relatives au développement économique, à l'administration et à l'aménagement du territoire des municipalités.
- Diplôme universitaire en économie, mathématique ou en statistique et expérience en informatique.
- Concours 685D-2105.

S'inscrire avant le 17 mai 1968 en ayant soin d'annexer une attestation officielle d'études.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction du Commerce, postes à Montréal.

S'occuper de promotion commerciale, établir des relations avec les associations et organismes concernés, procéder à l'étude et l'analyse des problèmes commerciaux.

- Diplôme en sciences commerciales ou toute autre discipline universitaire appropriée; OU posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du développement commercial.

- Concours 68PP-2102. S'inscrire avant le 27 mai 1968.

ARPENTIEUR-GÉOMÈTRE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales; poste à Québec.

- Agir comme conseiller pour les recherches impliquant le cadastre, l'arpentage et la cartographie. Effectuer des études en vue de la préparation des plans d'urbanisme.
- Être membre de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec et posséder une expérience pertinente à ce secteur d'activités.
- Concours 685A-2110. S'inscrire avant le 20 mai 1968 en ayant soin d'annexer une preuve d'appartenance à la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec.

CONCILIATEUR - Traitement initial de \$6,315 à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Travail, Québec et Montréal.

- Veiller à l'application du code du Travail en matière de règlement des mécontentements dans les relations patronales-ouvrières.
- Diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline appropriée; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.
- Concours 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PROCÉDES ADMINISTRATIFS - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec.

- Étude et analyse des méthodes de travail en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
- Formation universitaire dans une discipline appropriée, ou formation secondaire avec expérience exceptionnelle et compétence reconnue de l'analyse des procédés administratifs.
- Concours 68PP-2108. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

BIBLIOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$10,030 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec.

- Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.
- Baccalauréat en bibliothéconomie.
- Concours 68P-2112. S'inscrire immédiatement.

GREFFIER - Poste à St-Jérôme de Terrebonne. Traitement initial de \$7,860 à \$10,460, selon la compétence.

- Officier préposé à l'administration des affaires de la Cour de Justice. Ses responsabilités sont à la fois administratives et juridiques. Il est de plus le conservateur des archives de cette Cour.
- Être détenteur d'un diplôme en droit et posséder 4 années d'expérience pertinente.
- Concours 68PS-5421. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

REGISTRATEUR - Poste à Ste-Julienne, cte de Montcalm. Traitement initial de \$6,940 à \$9,640 selon la compétence.

- Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.
- Être détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelques années d'expérience pertinente.
- Concours 68RM-5439. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous passez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Les principaux d'écoles ne font pas partie de l'unité de négociation de la C.E.Q.

Les principaux d'écoles du Québec ne se considèrent nullement impliqués par les négociations provinciales entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement et les commissions scolaires. En conséquence, leur porte-parole, la Fédération des principaux du Québec, vient de faire savoir que les principaux "ne seraient être impliqués en aucun moyen de pression susceptible de créer un état de crise scolaire". Le Bill 25, souligne le président de la Fédération, M. Maurice Fortin, touche les salariés jouissant d'une accréditation de la C.R.T.; tel n'est pas le cas pour les principaux.

Le ministre de l'éducation, la Fédération des commissions scolaires et la Corporation des enseignants du Québec ont été informés, depuis le mois de novembre 1967, de dire M. Fortin, de la décision unanime

du Conseil général de la FPQ que les principaux n'entendaient pas être intégrés malgré eux dans la négociation provinciale selon le Bill 25.

Le président de la FPQ a reconnu que, en vertu du Bill 114, les principaux d'expression française adhèrent à la C.E.Q. Il a toutefois précisé que cette appartenance se situe sur le plan professionnel et que l'unité de la profession ne signifie nullement l'unité syndicale de négociation. "Les lois ouvrières distinguent nettement les salariés et les cadres. La C.E.Q. en tant que centrale syndicale n'est habilitée à négocier présentement que pour les salariés", estime-t-il.

"C'est dire clairement que, face à une impasse dans les négociations actuelles, les principaux comme tels ne sont impliqués en aucun moyen de pression v.g. séances d'étude,

grève perle, grève tournante, grève totale, etc."

On sait que récemment la partie syndicale a laissé entendre qu'aucun moyen n'était écarté pour le moment afin d'en arriver à une entente provinciale.

Enfin, le président des principaux du Québec soutient que seule une négociation provinciale pour les principaux et par les principaux pourra uniformiser la fonction et obtenir aux principaux des conditions de travail acceptables dont bénéficierait tout le système d'éducation.

Aujourd'hui

Debut du congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, à la place Bonaventure. Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, prononcera l'allocution d'ouverture à 9h30 du matin.

Conférence de presse de M. Bruce Mallen, expert du marché de la Chine communiste, à l'université Sir George Williams, à 10h45.

Conférence de presse du doyen de la Faculté de droit de l'université McGill au sujet du nouveau programme complet d'études en "common law", à 10h30, à la faculté même.

Le dernier conférencier de la saison des déjeuners-causeries de la Chambre de commerce sera le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, à 12h30 à l'hôtel Mont-Royal.

Allocation de Mme Nicole Germain au déjeuner du club Richelieu-Maisonnette, à 12h15 au restaurant Sambo.

M. S. William Rudkin, péripathologiste, traitera de "Mobility for the Blind" devant les membres du Kiwanis Club of Saint George, au Reine Elizabeth.

Présentation aux journalistes des herbiers du Canada, au 1201 rue Sherbrooke ouest, de cinq à sept.

Réception organisée de l'Office national du tourisme de Roumanie, au Cercle des Journalistes, de cinq à sept.

Le docteur Raymond Barbeau, m.d., traitera de "Lois de la vie et la vaccination" devant la ligue pour le vaccin libre et ses sympathisants, à 20h30, au restaurant Prince Charles.

Audiences de la Commission Castonguay à l'amphithéâtre de la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis. La commission entendra les représentants de l'Institut national canadien pour les aveugles, à 14h30, et ceux de la Montreal Association for the Blind, à 16h15.

Nominations

M. Camille Archambault, assistant au président et directeur des relations extérieures de l'Association du camionnage du Québec, a été élu directeur à vie de cet organisme.

Le nouveau conseil d'administration de l'Association des anciens du collège Ste-Marie a été élu pour 1968-69. Il se compose de: Me Louis Lapointe, c.r., président; M. Bernard Signori, ptre et M. Marcel Paré, vice-présidents; M. Louis Chantigny, trésorier; Mlle Madeleine Huart, M. le juge Philippe Lamarré, M. l'abbé Marcel Laniel, MM. Roger Bordeleau, J.-Gilles LaFrance, Jean-Claude La Haye, Jacques Brossard, Gilles Tremblay et Pierre Lemoine, conseillers, ainsi que de M. le juge Roger Brossard, aviseur.

Me L. Yves Fortier a été élu président pour 1968-69 du Canadien Club de Montréal. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Yves Jasmin et Ross T. Clarkson, vice-présidents; M. Michael O. Alexander, trésorier honoraire; M. Timothy R. Carsley, secrétaire honoraire; M. Rowan C. Coleman, aviseur littéraire ainsi que M. Hugh S. Kronlachner, secrétaire-trésorier.

M. J. Charles Déziel a été élu président pour 1968-69 de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Paul Boivin et John P.B. McCormick, vice-présidents; M. Marc Faribault, trésorier et M. Paul Whalen, secrétaire. Le conseil d'administration de l'AFHR s'est augmenté de: MM. Pierre Bernier, Pierre Charland, Richard Dobson, Stanley Hallas, Douglas Henderson et François Malo.

M. Euclide Daigle a été nommé chef de secrétariat de l'Association acadienne d'éducation du Nouveau-Brunswick et de la Société nationale des Acadiens.

M. Ferdinand Vinnanzi a été nommé à la tête d'un comité des Néo-Canadiens qui a été reconstituée à la Commission des écoles catholiques de Montréal pour le conseiller sur tout problème touchant l'instruction et l'adaptation des Néo-Canadiens au milieu québécois ou montréalais.

L'Association canadienne d'urbanisme, section régionale de Montréal, a élu un nouvel exécutif: M. Rudolf Papanek, M.R.A.I.C. président, M. André Blouin, M.R.A.I.C. 1er vice-président, M. George Wesley, F.R.I., 2ème vice-président, Georges Portelance, secrétaire et M. R.B. McAusland, trésorier. Aux différents postes de directeurs on retrouve, MM. Jean Alourent, R.W.G. Bryant, Marc Hurtubise, Gilles Marchand, Pierre Shoober, Henry Mhun, Jean-Louis Morin, L.A. Deroit et Jean-Claude Moret. Le conseiller juridique est Me Jean M. Paquet et le président ex-officio, M. Marcel Junius.

Conférence de l'OACI : visas, passeports et autres formalités seraient abolis comme démodés

Les passeports, les visas et autres formalités frontalières de "l'ère pré-aéronautique" présentés comme autant d'entraves graves au développement du transport aérien, seront-ils abolis comme démodés à la conférence de l'OACI sur les problèmes relatifs à la facilitation du transport aérien?

A l'ordre du jour de cette conférence, qui débute ce matin au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, à Montréal, sont inscrites des propositions visant à la suppression du passeport-livret, que l'on connaît actuellement pour le remplacer par une carte d'identité. Il sera aussi question de supprimer les visas pour les visiteurs temporaires, l'inspection systématique de tous les bagages, le contrôle sanitaire systématique. On propose aussi l'abolition des cartes d'embarquement et de débarquement.

Toutes ces questions ne constituent cependant que quelques-uns des aspects de l'importante conférence internationale qui abordera tous les problèmes futurs des aéroports devant l'avènement des avions à grande capacité et des appareils supersoniques. Les 116 pays appartenant à l'OACI y participent tandis que l'URSS a été invitée à y envoyer un observateur.

Au cours d'une conférence de presse, le comité du transport aérien de l'OACI, M. A. Koteite, représentant du Liban, a souligné que dans les dix prochaines années, le trafic aérien mondial de passagers pourrait quadrupler et celui des marchandises sextupler par rapport à leur niveau actuel. L'augmentation du trafic variera d'un aéroport à l'autre, mais le nombre d'aéroports internationaux à forte densité de trafic augmentera beaucoup.

En 1966, quatorze ou quinze aéroports internationaux, parmi lesquels se trouvent Dorval et Toronto, ont acheminé chacun plus de cinq millions de passagers par an. En 1975, il y aura peut-être plus de cinquante aéroports se classant dans cette catégorie, dont chacun acheminera plus de passagers que ne le fait actuellement l'aéroport de Dorval. De même pour le fret, il y aura en 1975 une soixantaine d'aéroports internationaux qui achemineront autant de fret que les dix aéroports actuels.

Les problèmes d'acheminement que pose cette forte expansion du volume de trafic passager et marchandises seront compliqués par la mise en service commerciale, pendant cette période, d'avions supersoniques et d'appareils de grande capacité pouvant accommoder environ 400 passagers.

C'est ainsi que la conférence, comme l'a expliqué M. R. J. Moulton, qui agit comme secrétaire de la conférence, examinera les problèmes d'acheminement et de congé sous trois aspects différents:

- comment embarquer et débarquer passagers, bagages, marchandises et courrier en un temps minimal et comment les transporter entre l'avion et l'aérogare;

- mettre en oeuvre les moyens de services nécessaires dans l'aérogare et faire passer le trafic aussi rapidement que possible par les filtres de contrôle;

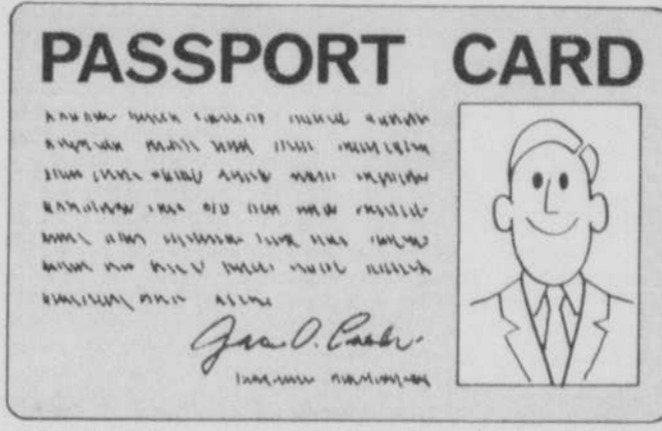
- assurer les transports de surface appropriés entre l'aéroport et la ville.



Le représentant du Liban au conseil de l'OACI, M. A. Koteite, qui assume la présidence du comité du Transport aérien de l'OACI, a qualifié "d'historique" la 7e conférence qui débute à Montréal.

Au cours des vingt années de son existence, l'OACI a déjà tenu six conférences sur les problèmes de facilitations. M. Koteite a dit que la septième conférence, qui débute ce matin, prend une signification historique à cause de l'avènement d'une ère nouvelle dans le transport aérien. Et si pour un vol transocéanique de six heures, les diverses formalités prennent une heure au départ et autant à l'arrivée, la durée du voyage se trouve augmentée d'un tiers, alors que pour un paquebot qui fait le même trajet en cinq jours, les mêmes formalités augmentent la durée totale du voyage de moins de 2 pour cent. Que dire alors des voyages par avions supersoniques alors que le trajet effectué actuellement en six heures sera réduit à moins de trois heures.

C'est le défi que la 7e conférence de l'OACI doit relever au cours des deux dernières semaines de mai. Lorsque les recommandations de la conférence auront été soumises aux gouvernements des pays-membres, si elles sont adoptées par une majorité d'entre eux, elles pourront alors entrer en vigueur dès l'an prochain soit presque en même temps que les premiers appareils de grande capacité. Mais comme le notait, M. Moulton, c'est là une vue très optimiste.



A la place du passeport traditionnel, une simple carte d'identité semblable à celle-ci, qui pourrait être contrôlée mécaniquement est suggérée à la conférence de l'OACI, tandis que l'on propose la suppression des visas pour les visiteurs temporaires. (Reproduit de IATA News)

Montréal devrait aussi payer une pension à Mme M. Taurazas

QUEBEC (G.L.) — Le député libéral de Montréal-Saint-Louis, M. Harry Blank, propose

que la ville de Montréal paie une pension équivalente à celle de la veuve d'un policier mort au devoir à Mme Maurice Taurazas, dont le mari a perdu la vie le 14 septembre 1967, alors qu'il essayait d'arrêter de jeunes bandits qui venaient tout juste de commettre un hold-up.

M. P.A. Lynde, président et directeur général de la station radiophonique CKCW et CKCW-TV, de Moncton, N.-B., a été élu président de Broadcast News Ltd., M. J. H.R. Sutherland, éditeur du New Glasgow News, a été élu vice-président. Les membres du conseil d'administration de Broadcast News Ltd. qui ont été élus sont: W.A. Speers, propriétaire de plusieurs stations de radio au Canada; W. Jack Davidson, de CJAY-TV - Winnipeg; M. Douglas C. Trowell, de CKEY - Toronto; M. Jean A. Pouliot, de CFMC-TV, Québec; M. W. J. Blackburn, du London Free Press, et M. Beland Hondrick, du Toronto Star.

Il suggérera une modification en ce sens au cours de l'étude, aujourd'hui, du bill de la ville de Montréal, au comité des bills privés de la Législature. Le bill compte une quarantaine d'articles.

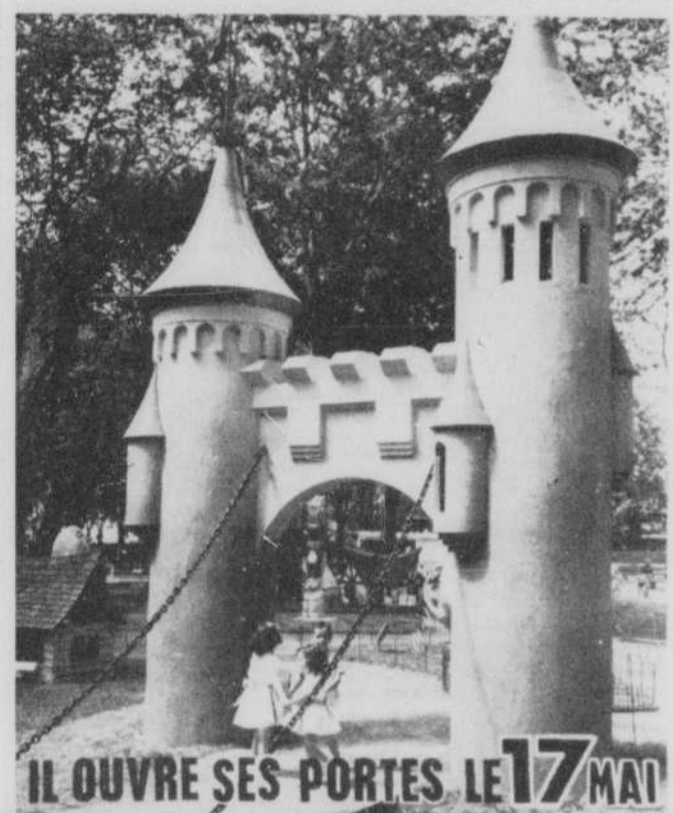
M. Blank déplore qu'il n'existe encore aucune législation provinciale pour compenser les victimes de crimes, et il souhaite que cette situation soit corrigée incessamment.

Dans une lettre qu'il adressait à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, au lendemain de

l'attentat, le député demandait que la ville vote une pension à la veuve de M. Taurazas. M. Saulnier lui répondit qu'il prenait la chose en considération; mais, sans un appel téléphonique du greffier de la ville, rien n'a été fait à ce jour, a fait savoir hier M. Blank.

Il précise que Mme Taurazas n'a aucun revenu, sauf celui qu'elle doit gagner comme ménagère dans un hôpital. Elle est âgée de 54 ans.

Il veut donc présenter une modification à la charte de la ville dans le but de faire bénéficier Mme Taurazas d'une pension. A l'appui de sa demande, il souligne que les bandits furent condamnés à la prison à perpétuité pour leur crime et qu'ils paient ainsi leur dette à la société, mais la veuve n'a reçu aucun dédommagement pour la mort de son mari, victime de sa bravoure.



Le Jardin des merveilles du parc Lafontaine sera ouvert au public à compter de vendredi prochain, le 17 mai. Tous les jours, entre midi et 20h30, les visiteurs pourront se rendre au zoo pour enfants. Rappelons que le prix d'entrée demeure le même, soit \$0.25 pour enfants et adultes.

Terre des hommes

Comme l'Expo 67, "Terre des hommes" offrira à ses visiteurs handicapés le moyen de visiter sans peine les îles. Tout ce qui avait été créé l'an dernier pour ces derniers demeure: location de chaises roulantes, rampes menant aux pavillons, ascenseurs spéciaux, services de "Balades" destinées aux infirmes.

Mlle Nicole Hicken prépare actuellement une brochure destinée aux milliers d'invalides qui voudront visiter l'exposition estivale. Dans ce livret on trouvera tous les renseignements utiles: entrées et guichets réservés aux handicapés (signalées par un panneau sur lequel paraît une chaise roulante stylisée) zones de stationnement pour leurs automobiles, itinéraires et horaires des "balades" destinées aux infirmes, moyens d'obtenir des accompagnateurs bénévoles, etc. De plus le Bureau des services sociaux fournit des informations par téléphone: (397-8194)

L'ÉGLISE NE FAIT QUE COMMENCER
par le Père Émile LEGAULT, C.S.C.

S'adresser au: Service d'Information
1475 Boul. Morgan, Mtl. 4

Nom:

Adresse:

Ci-inclus \$2.00 pour un exemplaire

Des fonctionnaires sans salaire depuis six semaines...!

Le service du bien-être social de la ville de Montréal a reçu hier une demande de secours inédite de la part de deux jeunes travailleurs membres de l'"Action sociale jeunesse".

Depuis le 1er avril dernier, soit depuis près d'un mois et demi, ils n'ont pas reçu leur salaire du gouvernement. Quatre autres membres de cet organisme qui relève du ministère de l'éducation seraient dans la même situation et s'apprêteraient à recourir aussi au bien-être social.

Les deux membres qui ont fait la demande au service du bien-être de Montréal sont Mlles Louise Leboeuf et Jacqueline Michaud. Elles attendent aujourd'hui une réponse à leur demande.

Les membres sans salaire de l'Action sociale jeunesse sont d'autant plus surpris de ce qui leur arrive qu'ils croient savoir que depuis le début d'avril un accord de principe serait intervenu à Québec accordant à l'ASJ un budget de \$200,000.

Tout serait bloqué depuis, le conseil des ministres n'ayant pas encore autorisé le versement des salaires.

On sait que l'ASJ a vu le jour à la suite de la transformation de l'Action sociale étudiante en un organisme plus large, ouvert désormais à tous les jeunes. Les étudiants étaient engagés pour collaborer à des projets d'animation sociale à travers le Québec, et payés par le service de l'aide aux étudiants du ministère de l'éducation.

2,000 personnes aux funérailles de Gilles Jean

Quelque deux mille personnes ont rendu le dernier hommage au sergent-détective Gilles Jean, mort en service jeudi dernier au cours d'échanges de coups de feu avec des criminels évadés.

Une vingtaine de motards, dix policiers à cheval, des représentants de la RCMP, de la Sûreté du Québec, des membres de différents corps policiers du Québec et même des policiers américains ont suivi le cortège.

Le service a été célébré à l'église Notre-Dame et le corps a été inhumé au cimetière de l'Est.

Pas de restriction pour la pilule anticonceptionnelle

OTTAWA (PC) — Le directeur du bureau consultatif du contrôle fédéral des produits alimentaires et pharmaceutiques, le docteur Jeffrey Bishop, a déclaré que le Canada n'envisage pas de restriction concernant la distribution des pilules anti-conceptionnelles.

On sait que Washington a décidé d'exiger que les emballages de contraceptifs oraux indiquent clairement que l'absorption de ces pilules peut être nuisible à la santé.

Le docteur Bishop a ajouté toutefois que la situation demeurerait sous la surveillance de son bureau.

C'est le temps de faire installer les **GOUTTIÈRES ho-do**

45 pieds de longueur **SANS JOINTS**
COULEURS AU CHOIX
Galvanisé • Cuivre • Aluminium • Inoxydable
AUSSI REPARATIONS

EXCLUSIVITÉ
PRIMEAU MÉTAL
"INCORPORÉ"

ESTIMÉS GRATUITS

TELEPHONES
MONTRÉAL 322-4160 • QUÉBEC 872-9244

UNE INNOVATION AUX ÉDITIONS de L'HOMME (section AUDIO-VISUELLE)

UN ROMAN d'YVES THÉRIAULT SUR DISQUE (lu par l'auteur) et EN VOLUME

"N'TSUK"

• Le récit d'une indienne montagnaise de 100 ans

En vente partout ou à La Librairie Ducharme Ltée, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal (849-1146)

2 disques 33 tours
Durée - 1 h. 40
\$4.98

Distributeur:
• Agence de Distribution Populaire Inc.
1130 est, rue de la Gauchetière (523-1600) (Livres et disques)
• Trans-Canada Disque Inc.
151, Rockland V. Mtl. (731-8571) (Disques)

EDITORIAL

Les propriétaires de "l'orthodoxie" canadienne

Contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir il y a six mois, la campagne électorale fédérale semble devoir donner lieu à un affrontement d'envergure entre tenants de deux thèses opposées sur l'avenir du Canada.

Par un curieux paradoxe, l'enjeu central du débat, depuis quelques jours, n'a rien à voir avec les grands problèmes économiques et sociaux qui devraient être au centre des discussions. Il porte plutôt sur une question somme toute secondaire, mais qui semble devoir revêtir une importance symbolique extraordinaire, la question des pouvoirs interprovinciaux des provinces ou, pour parler franchement, du Québec.

Le sujet, vu en lui-même, est loin d'avoir l'importance qu'on lui prête. Nul ne peut prétendre, en effet, que la participation de M. Jean-Guy Cardinal à deux conférences de ministres de l'éducation des pays francophones ait sérieusement mis en danger l'avenir du Canada. Nul ne peut prétendre, non plus, que cette participation ait été de nature à modifier radicalement l'orientation de la politique d'éducation au Québec. La valeur concrète des échanges internationaux demeure, en pratique, limitée. Aucun gouvernement ne tient, en règle très générale, à vendre à un autre gouvernement la moindre parcelle de sa souveraineté. Et, des deux conférences de Libreville et de Paris, rien n'a transpiré, jusqu'à maintenant, qui fût de nature à laisser croire que M. Cardinal se serait rendu à ces réunions afin d'y discuter d'autre chose que d'éducation avec ses homologues d'autres pays francophones.

Nonobstant tout cela, des gens ont pris la mouche, notamment les éditeurs du *Toronto Star* et du *Globe and Mail*. Depuis quelque temps, ces deux journaux multiplient, dans leurs éditoriaux, accusations, jugements et invectives. Leur cible préférée était, jusqu'à ces jours derniers, M. Daniel Johnson. Ils ont maintenant commencé à jeter leur dévolu sur M. Robert Stanfield.

Que les éditorialistes du *Globe and Mail* et du *Toronto Star* ne pensent point comme nous sur la question controversée de la compétence internationale du Québec, cela est très heureux à plus d'un point de vue. Nous avons toutefois l'impression qu'ils nuisent à leur cause en adoptant, pour la servir, le ton de gens qui s'érigent en "propriétaires de la vérité canadienne".

Nous avons souligné, samedi, combien le dossier concret des relations entre le Qué-

bec, le gouvernement fédéral et certains Etats étrangers, nous apparaît compliqué et incomplet. Nous avons également dit qu'il importe, avant de porter un jugement catégorique, de connaître l'autre version de l'histoire.

Mais le *Star* et le *Globe and Mail* n'éprouvent pas ce besoin de vérification. Ils ont lu la version d'Ottawa. Cela leur suffit. La cause est entendue. Le Québec est jugé. De Gaulle et Johnson sont mis dans le même sac avec une naïveté déconcertante. C'en est fait. Tous les autres qui ne partagent pas leur interprétation sont soit des esprits malicieux et des conspirateurs, soit des innocents et des naïfs.

Dans cette dernière catégorie, il faudra désormais ranger M. Robert Stanfield. On pensait jusqu'à récemment que le leader conservateur était le type même du Canadien solide et prudent, un peu lent sur les bords, peu porté à se laisser séduire par des histoires folichonnes. On le connaissait mal. M. Stanfield vient, en effet, toujours d'après les éditorialistes du *Star* et du *Globe and Mail* de Toronto, de révéler la présence dans son armure de trous importants. Il serait, aux yeux du *Star*, en train de succomber à la mollesse dans son attitude envers le Québec. Le *Star* accuse M. Stanfield d'être "mushy" dans son attitude envers le Québec. Ce mot est aussi difficile à traduire exactement que le mot "lousy"; il se dit d'une personne qui cafouille, qui tient des propos sans consistance, et plus familièrement, d'une personne qui fait montre de mollesse. Le *Globe and Mail* est moins gros: il craint seulement que M. Stanfield ne soit en train de livrer son parti à la domination intellectuelle d'un dangereux révolutionnaire du nom de Marcel Faribault.

Si l'on trouvait ces propos dans une pièce de théâtre d'un Jacques Ferron écrivant en anglais, on serait porté à en rire, et on absorberait plus facilement le soupçon de vérité qu'ils contiennent peut-être. L'exagération est, en effet, le moyen dont les comiques se servent souvent pour faire avaler des bribes de vérité. Mais ni le *Star* ni le *Globe and Mail* n'ont voulu écrire des articles comiques. Ils ont voulu, au contraire, être sérieux et tragiques.

Nous doutons que le peuple canadien se laisse entraîner dans ce genre de dialectique déformante. Mais si cela devait arriver, il se pourrait que nous nous trouvions, après

quelques semaines de campagne, en face d'une situation paradoxale. La question du Québec devenant l'enjeu majeur de la campagne, le partisan d'une ligne dure à l'endroit du Québec serait un chef politique canadien-français, M. Trudeau, appuyé par des journaux comme le *Star* et le *Globe and Mail*, et les partisans d'une ligne souple et accueillante seraient deux chefs politiques anglo-canadiens, MM. Stanfield et Douglas.

M. Trudeau porte ici une grave responsabilité. N'hésitant pas à se servir en pleine campagne électorale d'un document préparé en toute hâte par des fonctionnaires du ministère des affaires extérieures, il veut faire croire au reste du pays que le gouvernement du Québec est en voie de saboter l'unité nationale. Et du même coup, il compte, pour obtenir une majorité absolue au prochain parlement, sur la "victoire par défaut" que les libéraux espèrent, comme à l'accoutumée, remporter dans le Québec.

A moins que les Canadiens de chaque famille linguistique ne soient gravement distraits, ils concluront d'eux-mêmes, d'ici le 25 juin, qu'à cette stratégie simpliste et dangereuse, il faut préférer d'emblée une stratégie fondée sur la compréhension et le dialogue.

Sous l'inspiration d'un manichéisme politique probablement inconscient, on voudrait nous entraîner à croire que, dans le grand débat sur l'avenir du Canada, il y a d'un côté les purs, les forts, les courageux, les gardiens de l'unité et de la vérité, et de l'autre côté, les faibles, les pusillanimes, les hésitants, les chercheurs professionnels de compromis, ceux qu'un journal torontois appelait il n'y a pas si longtemps les "appeasers". Ce genre de dialectique procède d'une intolérance foncière, d'une intransigeance, d'un refus du réel, qui nous répugne.

Il existe, au Canada anglais et au Québec, un autre courant que celui-là. C'est le courant du dialogue, de la conversation civilisée, de la recherche honnête et non-partisane, de la discussion dégagée de toute considération électorale. Souhaitons que l'influence de ce courant se fasse sentir dans tous les partis. Sinon, il ne faudra point hésiter à favoriser ceux qui sauront montrer qu'à la blitzkrieg psychologique, ils préfèrent, pour la discussion des problèmes liés à l'avenir de ce pays, l'approche raisonnable et conciliante, même quand celle-ci peut paraître, à court terme, plus obscure et moins rentable.

Claude RYAN

Opinion libre

Ottawa, Québec et les conférences sur l'éducation

par Jacques Brossard

● Commentaire présenté à Radio-Canada (CBF), le 10 mai 1968. M. Brossard est professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal.

Il n'y a pas si longtemps, M. Pierre Elliott Trudeau déclarait qu'il ne fallait pas camoufler les vrais problèmes sous les querelles constitutionnelles et les élucubrations juridiques. Or voici qu'en pleine campagne électorale, sans avoir encore défini de façon bien précise la politique économique ni la politique étrangère du parti libéral, le premier ministre canadien vient de relancer une fois de plus le débat juridique en déposant hier un nouveau livre blanc sur les affaires extérieures dont les conclusions ne sauraient être admises par Québec.

Pourtant, faut-il le répéter, le conflit actuel ne sera pas réglé à coups de documents juridiques électoraux mais par une modification de la Constitution ou du moins par un accord politique entre les parties concernées. Que nous sachions, le gouvernement central n'est pas à lui seul toute la fédération puisque celle-ci comprend tout aussi bien les Etats provinciaux.

Pour sa part, le nouveau livre blanc n'apporte rien de neuf quant à l'analyse de la situation juridique actuelle. Le fait demeure que la Constitution canadienne, telle qu'interprétée par les tribunaux, est silencieuse ou confuse en ce qui a trait aux relations extérieures.

En pratique, il paraît toutefois normal que la conduite de la politique étrangère relève du gouvernement central au sein de toute fédération: sur ce

plan, le silence ou la confusion constitutionnels avantagent l'Etat fédéral. Mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit du prolongement extérieur des compétences expressément remises aux Etats provinciaux par la Constitution, comme c'est notamment le cas pour tout ce qui touche à l'éducation: ce sont cette fois les Etats provinciaux qui peuvent invoquer le silence de la Constitution et la confusion du droit constitutionnel canadien.

Le nouveau livre blanc prétend que la politique étrangère et les questions techniques ne sauraient être dissociées: c'est là vouloir ignorer l'évolution actuelle des relations internationales, qui n'intéressent plus seulement les Etats ou les nations mais, par exemple, les organisations professionnelles ou culturelles à vocation internationale. En fait, le livre blanc se trouve à reconnaître implicitement cette distinction quand il propose la création de délégations mixtes, dont les membres provinciaux s'occuperaient des questions techniques tandis que des tuteurs fédéraux surveilleraient le tout du point de vue de la politique étrangère.

A vrai dire, malgré ces notes paternalistes, on peut déceler dans le nouveau document un très léger progrès quant à la conception du fédéralisme. Pour la première fois peut-être, au lieu d'être uniquement et arbitrairement centralisatrices et de violer comme à l'ordinaire la théorie du fédéralisme, certaines suggestions se rapprochent un tant soit peu des principes d'un fédéralisme authentique de conception traditionnelle. Du moins en est-il ainsi sur pa-

rier car plusieurs de ces suggestions soulèveraient en pratique bien des problèmes, des tiraillements et des conflits.

Malheureusement, le nouveau livre blanc témoigne du même entêtement et du même aveuglement fondamental que toutes les autres déclarations fédérales: de façon irréductible et bornée, le gouvernement central entend considérer que le

Québec n'est qu'une province parmi dix autres, n'a aucun droit de plus que les autres et doit être traité comme elles. Il nie une fois de plus que le cas du Québec soit unique bien qu'il soit le seul Etat fédéré au monde qui concentre sur un territoire étatique organisé la quasi-totalité de l'une des deux nations réunies par une fédération. Tant que le Canada anglais et le gouverne-

ment central nieront ce fait, ils ne pourront présenter aucune solution globale qui soit acceptable au Québec sans pour autant risquer de balkaniser le Canada si les autres veulent l'imiter, ni aucune solution qui favorise "l'unité canadienne" — unité conçue et dirigée par la majorité anglophone — sans obliger graduellement le Québec à préférer une totale indépendance politique.

lettres

Des promesses à la réalité

Saviez-vous que le parti politique qui nous dirige actuellement à Québec est celui qui en 1966 avait choisi comme slogan électoral "Québec d'abord"? Saviez-vous que le parti politique qui nous dirige actuellement devait faire du Québec un véritable Etat national? Il devait aussi donner au français le statut de langue nationale et cela à Pierrefonds, St-Henri et St-Léonard. Saviez-vous que le parti politique qui nous dirige présentement devait faire respecter l'intégrité du territoire national, qu'il devait en toute urgence régler dans l'ordre la question du Labrador? Saviez-vous que le gouvernement qui nous dirige présentement de-

vait, et ce sans attendre, exiger le retour au Québec de 100% des impôts sur le revenu, sur les corporations et enfin l'impôt sur la sécurité sociale? De plus vous savez sans doute que le chef de l'opposition des années 65-66 nous clamait sur les ondes du canal 10 le dimanche après-midi, que les Canadiens français en tant que nation avaient droit à l'autodétermination (souveraineté). Vous n'avez certes pas oublié une autre belle promesse de l'actuel premier ministre du Québec: l'abolition du Conseil législatif et ceci sans intervention de Londres ni d'Ottawa dans les affaires internes du Québec. (Le 1er mai 1968

Congédiement sans avis

Permettez-moi de me servir de votre rubrique pour y dénoncer une injustice flagrante commise par une institution sacro-sainte, qui devrait prêcher l'exemple, le gouvernement fédéral. Ceci arrive juste au moment où je lis dans votre journal un éditorial de Vincent Prince: "Congédiement sans avis", édition du samedi, 4 mai. Comme une photo-copie incluse avec ma lettre l'indique, je fus mis à pied le vendredi 3 mai par le Ministère des Transports (Aéroport de Dorval) après en avoir été averti jeudi soir le 2 mai,

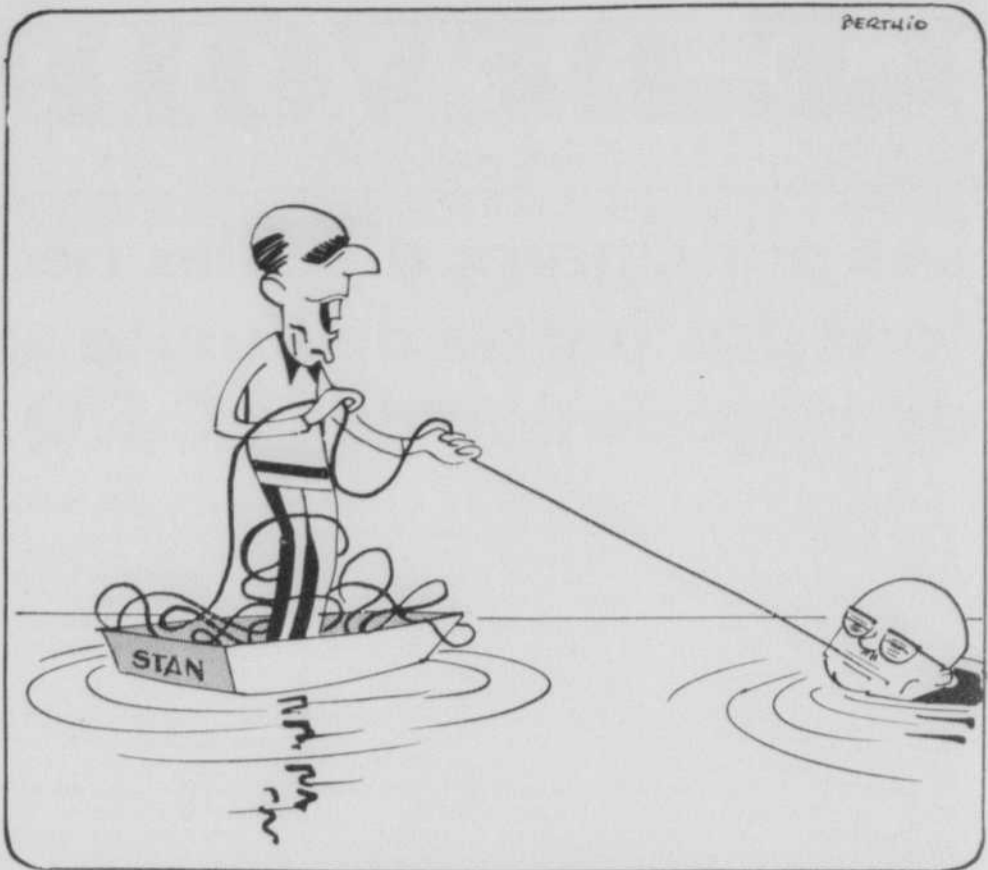
et une pour ceux qu'on appelle les "casuals", qui eux depuis des années, m'a-t-on rapporté, ont subi le sort que j'ai eu, mais parfois sans aucune promesse de réengagement. Ne peut-on pas abandonner ce système barbare qui laisse à la merci des hauts personnages (dans mon cas, le directeur de l'aéroport) un droit de gagner ou ne pas gagner sa vie? Comme M. Prince le dit, serait-il si difficile à toute société (publique ou privée) de donner au moins une semaine d'avis? J.P. PROVOST, Beloeil, 8 mai 1968.

Avant de passer à l'essentiel

Je suis d'accord avec ce qu'écrit M. Williams G. Morris dans le *Devoir* du 3 mai: "... et combien d'énergies se sont engouffrées dans des polémiques constitutionnelles et juridiques, qui auraient pu mieux servir la politique ailleurs!" Ce n'est pas à dire que ces questions n'ont pas d'importance mais il est urgent de les régler afin de passer à l'essentiel. Bâtissons une nouvelle demeure afin d'y vivre en paix et de travailler à des tâches primordiales. J'espère que ces paroles parvien-

dront à l'oreille de ceux dont la tâche est justement de bâtir cette nouvelle demeure, de ces comités qui ont pour mission de trouver une nouvelle formule constitutionnelle, de ceux qui tergiversent, qui remettent la chose au lendemain ou qui se contentent de bonnes paroles; de ceux enfin qui mettent de la mauvaise volonté à nous accorder ce à quoi nous avons droit. Toutes les bonnes volontés, toutes les énergies devraient tendre vers ce but commun. Il faut que la nation canadienne-française puisse s'épanouir en toute liberté, il faut qu'elle soit respectée et qu'elle soit assurée de sa survie. Alors, libérés de cette inquiétude constante qui nous ronge devant l'érosion de notre langue, libérés de ces luttes trop souvent stériles que nous soutenons pour protéger notre patrie-mère, alors, mais alors seulement, nous pourrions nous atteler à toutes les tâches qui nous attendent, de concert avec nos amis anglais.

PIERRE BREULEUX, Glen-Sutton, 5 mai 1968



La pêche au Faribault

Opinion du lecteur

Les provinces canadiennes ne sont pas des colonies d'Ottawa

par Albert Lévesque, i.s.p.

Je viens de lire, dans "Le Devoir" (samedi, 11 mai), le texte intégral du chapitre du "livre blanc" sur "Le fédéralisme et les conférences internationales" particulièrement consacré à "l'indivisibilité de la politique étrangère du Canada". Ce chapitre veut répondre à deux questions:

1) La politique étrangère et les relations étrangères du Canada peuvent-elles être partagées? (La réponse est "non").

2) Si la politique étrangère est indivisible et s'il faut que le Canada n'ait qu'un porte-parole, le gouvernement fédéral est-il disposé à promouvoir les intérêts de tous les Canadiens, des deux principaux groupes linguistiques? (La réponse est "oui").

Je veux démontrer, sommairement, que les deux réponses ("non" et "oui"), exprimées dans ce chapitre, ne s'appuient sur aucun fondement acceptable et, partant, n'ont aucune valeur décisive.

L'indivisibilité de la politique étrangère

Tout le monde sait — ou devrait savoir — que la "Puissance du Canada", créée en 1867, repose fondamentalement sur un "partage de pouvoirs" entre deux réalités juridiques et politiques bien distinctes: la réalité centrale (de Parlement d'Ottawa ou Etat central) et la réalité provinciale (l'ensemble des Etats provinciaux: réalité plurielle). Ce sont ces deux réalités juridiques et politiques qui constituent "le Canada". Il s'agit de deux réalités juridiques et politiques parallèles, et non pas subordonnées. Les provinces canadiennes, créées en 1867, ne sont pas les "colonies" de l'Etat central, d'Ottawa. De 1867 à 1931, c'est un tel Canada dualiste qui constituait la "Puissance du Canada", colonie britannique, autonome quant à la politique intérieure: Etat central autonome quant à sa politique intérieure, limitée à sa juridiction; Etats provinciaux autonomes quant à leur politique intérieure respective, limitée à leur juridiction respective. Jusqu'à 1931, c'est-à-dire jusqu'au Statut de Westminster, la politique étrangère d'un tel Canada dualiste était de la juridiction du seul Parlement de Londres. Or, en 1931, Londres s'est retiré de la politique étrangère du Canada dualiste. Le Canada dualiste est devenu "souverain". Ce qui veut dire que l'Etat central canadien est devenu souverain dans le domaine de sa juridiction propre, et que chaque Etat provincial est également devenu souverain dans le domaine de sa juridiction exclusive. La souveraineté canadienne, depuis 1931, est donc une souveraineté "partagée", "divisible". Divisible et partagée entre les deux réalités juridiques et politiques qui constituent le Canada. L'article 7 du Statut de Westminster (paragraphe 3) le déclare nettement:

"Les pouvoirs que la présente loi (Statut de Westminster) confère au Parlement du Canada ou aux législatures des provinces ne les autorisent qu'à légiférer sur des questions qui sont de leur compétence respective".

Cela signifie que le Statut de Westminster, qui élève le Canada au rang de pays souverain, ne change absolument rien au caractère dualiste du Canada; caractère dualiste issu du "partage des pouvoirs" entre les deux réalités juridiques et politiques qui le constituent, selon l'Acte de 1867. Cela signifie d'abord que, dans l'exercice des pouvoirs qui lui détiennent depuis 1867, l'Etat cen-

tral canadien est devenu souverain, en 1931, mais pas davantage. Cela signifie, aussi, que, dans l'exercice des pouvoirs exclusifs (telle l'éducation, notamment) qu'il détient depuis 1867, chaque Etat provincial est devenu souverain, en 1931, et pas davantage. Tels sont les faits fondamentaux.

A la lumière de ce rappel, si vous vous donnez la peine de relire le chapitre que le "livre blanc" consacre à "l'indivisibilité de la politique étrangère" du Canada, vous y verrez que ce chapitre, loin de rappeler ces faits fondamentaux, se contente de déplorer les inconvénients politiques qui peuvent se rattacher au caractère dualiste du Canada, à la divisibilité de la souveraineté canadienne, et, partant, à la divisibilité de la politique étrangère du Canada. Que ces inconvénients soient réels ou imaginaires, c'est là un autre problème à débattre. Mais, affirmer catégoriquement que la politique étrangère du Canada est "indivisible", étant donné l'Acte de 1867 et étant donné le Statut de Westminster, (1931) est tout simplement verser dans une telle fantaisie que le plus humble des profanes canadiens ne peut l'accueillir sans en devenir dégoûté. On cherche à le tromper.

Le gouvernement fédéral est-il disposé...

La seconde question à laquelle le chapitre en question veut répondre est la suivante: "Si la politique étrangère est indivisible et s'il faut que le Canada n'ait qu'un porte-parole, le gouvernement fédéral est-il disposé à promouvoir les intérêts de tous les

Canadiens, des deux principaux groupes linguistiques?" (la réponse est "oui").

Tout d'abord, une simple observation en passant. Le paragraphe ci-dessus fait mention des "deux principaux groupes linguistiques" du Canada, comme s'il en existait plus que "deux": la communauté anglo-

phone et la communauté francophone. Par cette façon de s'exprimer, le gouvernement d'Ottawa cherche-t-il à insinuer que le peuple canadien peut être pluri ou multilingue? Que le Canada peut être pluri ou multi-culturel? Les Canadiens peuvent-ils être autre chose que des Canadiens anglophones ou que des Canadiens francophones? Par cette expression ambiguë, le gouvernement d'Ottawa se ménage-t-il l'intention de provoquer les intérêts, dans sa politique étrangère, de d'autres groupes linguistiques que le groupe anglophone et que le groupe francophone? Voilà un point d'interrogation qui est de nature à soulever de nouvelles inquiétudes. Quoi qu'il en soit, quand le gouvernement central se déclare "disposé à promouvoir les intérêts" des Canadiens anglophones et des Canadiens francophones, sur le plan culturel ou linguistique, il convient de lui demander: "En vertu de quel pouvoir prétendez-vous être en mesure de réaliser votre bonne disposition"? En effet, l'Etat central canadien, en vertu de l'Acte de 1867, n'a pas l'ombre d'un pouvoir en matière culturelle ou d'éducation, ou d'affaires linguistiques. Ce pouvoir ap-

Suite à la page 6

Feu Blair Fraser

par Claude Ryan

La mort accidentelle de Blair Fraser, survenue dans un accident de canot, prive le journalisme canadien de l'une de ses figures les plus éminentes, à un moment où celle-ci pouvait encore apporter une contribution très importante aux débats sur l'avenir du pays.

Après une carrière d'une quinzaine d'années dans le journalisme quotidien, Blair Fraser avait opté, en 1943, pour la formule plus délicate du périodique. Mais alors qu'il aurait pu se contenter de rédiger dans son bureau des synthèses faciles, il avait tenu à conserver les habitudes rigoureuses de présence immédiate à l'événement quotidien, acquises dans la première phase de sa carrière. A Ottawa, on le retrouvait à tous les grands débats, à toutes les rencontres et conférences de presse importantes. Je ne me souviens pas d'être allé au Parlement d'Ottawa sans rencontrer Blair Fraser sur mon chemin. De son long séjour à Montréal, Fraser avait conservé un intérêt particulier pour tout ce qui a trait à la politique dans le Québec. Il tenait à suivre personnellement le déroulement des congrès politiques qui avaient lieu au Québec. On l'avait vu, en janvier et en octobre dernier, aux assises des libéraux fédéraux et des libéraux provinciaux du Québec. On l'avait de même vu, encore tout récemment, suivre avec une assiduité exemplaire les assises du Mouvement Souveraineté-Association. Fraser connaissait personnellement toutes les figures le moins modérément significatives de la politique québécoise et canadienne.

Quand ce journaliste parlait du Québec et du Canada français, on pouvait n'être pas toujours d'accord avec sa manière de voir, laquelle reflétait peut-être trop, parfois, le culte qu'il avait conservé pour la grandeur réelle de l'époque de Saint-Laurent et des Howe. On pouvait de même trouver un peu raides certaines de ses analyses sur le phénomène séparatiste ou les manifestations proprement québécoises du nationalisme canadien-français. Mais il était impossible de mettre en doute le sérieux de sa méthode d'observation et la sincérité de sa démarche.

Blair Fraser a traité, dans sa longue carrière, des sujets les plus divers. Aucun ne le passionnait plus que la politique fédérale et, plus précisément, la question de l'unité canadienne. Demeuré réservé, sinon inquiet, à l'endroit de certaines formes plus farouchement québécoises du nationalisme canadien-français, Fraser était, par contre, un partisan convaincu de l'égalité des deux peuples fondateurs. Il avait une foi profonde dans l'avenir du Canada. Il aura consacré à cet idéal la partie la plus féconde de son activité professionnelle et intellectuelle au cours des dernières années.

A cet observateur éminent de la scène politique canadienne, à cet homme qui compta parmi ses amis la plupart des hommes influents de son époque, il faut savoir gré d'avoir conservé jusqu'à la fin son attachement pour la profession du journalisme. A ses confrères plus jeunes, il laisse l'exemple d'une persévérance et d'une continuité remarquables, et d'un souci de la qualité professionnelle qui demeura intact pendant toute sa longue carrière.

Nous perdons, dans la personne de Blair Fraser, un collègue respecté qui nous entoura, dès nos premières démarches dans le monde du journalisme, d'une amitié fraternelle et nous témoigna toujours par la suite, même lorsque des divergences particulières pouvaient nous séparer, une considération et une cordialité dont nous nous honorerons longtemps. A sa femme et à ses deux fils, qui ont toujours partagé l'intérêt du défunt pour les questions liées à l'avenir du Canada, nous offrons l'assurance de notre profonde sympathie dans le deuil qui les frappe.

Hommage au chanoine Groulx - 2

L'historien a dominé son temps

par Guy Frégault

● L'Institut d'histoire de l'Amérique française rendait, dimanche soir, à la mémoire de son illustre fondateur, le chanoine Lionel Groulx, décédé il y a un an. C'est M. Guy Frégault, directeur de l'Institut et Commissaire général de la Coopération avec l'extérieur pour le gouvernement du Québec, qui a prononcé l'éloge de l'historien national disparu. Le Devoir reproduit aujourd'hui la deuxième et dernière tranche de son allocution.

Marqué par le milieu dans lequel il a grandi, par la réaction qui le dressa contre une oligarchie plus dure que forte et par le mouvement nationaliste qui suit, puis devança le panache de Bourassa, Lionel Groulx apparaît, ainsi qu'il est normal, comme un fils de son temps. Mais ce sera son destin singulier que de se hausser au-dessus de son époque. Son action et sa réflexion amèneront à établir quelques-unes des positions essentielles du Québec et du Canada français. Il y parviendra en redécouvrant la nécessité vitale qui domine depuis deux siècles la vie de la collectivité à laquelle il appartient: la résistance à l'assimilation.

La résistance à laquelle il convie ses compatriotes s'appuie sur l'histoire. On m'a souvent demandé s'il faut voir en lui un historien ou un homme d'action. Ma réponse est que seul un homme d'action pouvait pratiquer l'histoire comme il l'a fait et que seul un historien pouvait mener l'action qu'il a menée. Il existe plus d'une sorte d'historiens: il y a ceux qui veulent chercher pour savoir, ceux qui veulent savoir pour comprendre et ceux qui veulent comprendre pour transformer. Lionel Groulx a été de ces

derniers. Il a écrit (et Monsieur Ramsay Cook a raison d'attacher de l'importance à ce texte): "L'Histoire, ose-rais-je dire, et sans aucune intention de paradoxe, c'est ce qu'il y a de plus vivant; le passé, c'est ce qu'il y a de plus présent". En s'exprimant ainsi, l'abbé Groulx n'a pas seulement rejoint, comme Monsieur Cook le pense, le sentiment "d'un distingué philosophe mexicain"; il a abouti à la définition la plus juste et la plus féconde de l'histoire. On se rappelle que Marc Bloch — l'un des deux ou trois hommes qui ont le plus fait avancer la méthode historique au XXe siècle — rejetait l'idée que le passé constitue l'objet de l'histoire. Il avait vu que c'est stériliser cette discipline et lui enlever son caractère scientifique, c'est-à-dire explicatif, que de l'enfermer dans la notion de passé. Ce qui fait, pour une meilleure compréhension de l'homme vivant en société, le seul intérêt du "passé", c'est qu'il se prolonge dans le présent.

Evolution du Québec et du Canada

Il serait oiseux d'employer beaucoup d'ingéniosité à dégager des abondants écrits de l'historien national la conception qu'il se fait de l'évolution du Québec et du Canada français. Le résumé le plus succinct de l'histoire de Groulx, c'est Groulx lui-même qui l'a établi. Après avoir rappelé que, de 1604 à 1760, le fait français a seul existé au Canada, il poursuit:

Dès 1764, nous refusons de devenir des Anglais, dans l'empire britannique. Dix ans

plus tard, l'Acte de Québec... consacrait, et nous savons avec quel éclat, cette volonté isolationniste. Consécration que le... parlement (impérial) renouvellait en 1791, par la formation du Bas et du Haut-Canada... Pendant un demi-siècle, le Bas-Canada continua de vivre sa vie comme province ou Etat distinct. En 1841, on tentait de revenir à la politique assimilatrice de 1764... Nous faisons bloc autour de LaFontaine comme, pendant vingt ans, nous l'avions fait autour de Papineau. En 1842, Bagot, puis le gouvernement impérial s'inclinaient de nouveau devant l'irréductible fait français... Dernière et plus solennelle consécration en 1867. La Confédération n'était pas possible sans le Québec, et nous refusions d'entrer dans la Confédération, sinon en qualité de province autonome. Province autonome, province française nous sommes redevenus. Une fois, deux fois, trois fois, quatre fois!

Qu'est-ce que cela signifie? Que les recherches de l'historien s'ordonnent par rapport à l'existence, ou plutôt par rapport à la vie du groupe national canadien-français en tant que groupe, en tant que groupe national distinct. On aura, par ailleurs reconnu dans ce texte un texte de combat, et qui porte bien sa date de 1943, ainsi qu'en témoignent les allusions ironiques à "l'isolationnisme", signe dont étaient marquées les sorcières qu'on chassait en ce temps-là.

Volonté de vivre

La réalité qui domine les préoccupations de Groulx est celle même de la vie. Ce qu'il

admire chez "nos ancêtres", c'est ce qu'il appelle leur "irréductible résolution de vivre". "Vivre, s'écrie-t-il, malgré l'Iroquois, malgré l'Anglo-Américain. Vivre malgré les échauffés de Colborne, malgré l'Angleterre de Durham, de Russell, de Sydenham, de Metcalfe; vivre malgré les lâchetés et trahisons de leurs politiciens, malgré leurs propres lâchetés et leurs propres trahisons; vivre... pour l'amour de la vie, de la liberté, de l'indépendance, pour ce qu'il y a de bienfaisant et de sacré dans la fidélité à son être, à son âme, à sa foi, à sa culture, à sa civilisation." Là encore, un rapprochement s'impose, comme il y a un instant, entre Groulx et Bloch: c'est ce dernier qui rapporte avec admiration le mot devenu célèbre de Pirenne: "Je suis un historien. C'est pourquoi j'aime la vie."

Nous saisissons ici la fidélité profonde et la profonde originalité de Lionel Groulx. Fidélité non à un passé, mais à une permanence. Originalité d'un esprit qui, se dégageant de confusions séculaires et de faiblesses intellectuelles dans lesquelles il faut bien voir, hélas! les conséquences d'une débilité généralisée, fonce droit sur l'essentiel et fait des conditions fondamentales de la vie d'un groupe humain l'objet de ses recherches, de ses réflexions et de son combat. De même que les techniques avancent plus vite en temps de guerre, de même, à l'occasion de ce long combat, la pensée de l'historien fait ses muscles, affine sa précision et perfectionne son efficacité.

Perspectives américaines

Le Nebraska méconnu

par Joseph Kraft

OMAHA, Neb. — L'élection primaire de mardi a évidemment une grande importance pour les candidats à la présidence; mais quelle est l'importance que le Nebraska attache aux candidats?

La réponse est que cette importance est faible. Et ce fait est de nature à favoriser les candidats qui ont pu se faire connaître au moins un peu dans l'Etat, c'est-à-dire Richard Nixon et le sénateur Robert Kennedy. Cela ne vient pas de ce que le Nebraska soit tellement conservateur; au contraire il existe des signes de changement dans l'Etat.

La difficulté réelle réside en ce que les dirigeants du pays ont virtuellement ignoré le problème central de cet Etat: le problème de la classe moyenne de race blanche, qui vit à l'intérieur du pays, qui lutte pour suivre le rythme des sections plus dynamiques de la nation le long des côtes des grands océans et des lacs.

L'exemple du Nebraska est un bon indice du problème qui se pose dans la partie intérieure des Etats-Unis parce que cet Etat est encore dans une large mesure agricole. Environ 20% de la population, comparativement à la moyenne nationale de 6%, s'occupe d'agriculture. Le bétail y est quatre fois plus nombreux que les humains. Environ 70% de l'activité économique dans l'Etat — y compris les plus grands pères à bestiaux du monde, ici à Omaha — se rattache à l'agriculture.

Mais, ici comme partout ailleurs dans le pays, la mécanisation qui accentue les difficultés des petits fermiers a contribué à chasser les gens des fermes. Entre 1950 et 1960, la population a diminué dans 70 des 93 comtés du Nebraska.

Pour absorber les gens qui quittent les fermes, il faut établir de nouvelles industries. Mais sous ce rapport le Nebraska, comme presque toute la partie centrale du pays, a des handicaps sérieux. Avec seulement

Le fait capital de la Conquête

Dans notre histoire — je veux dire dans celle que nous vivons comme dans celle que nous écrivons — le noeud de tous les débats est évidemment le fait capital de la Conquête. Dès le début de sa carrière, Lionel Groulx en a saisi le sens. La rédaction des Lendemains de conquête remonte à 1919. C'est dans ce livre qu'on lit: "A l'annonce de la défaite des Plaines d'Abraham, il y eut donc banquet et fête au château de Ferney. Sur un théâtre élégant, au bout d'une galerie, on joua le Patriote insulaire... Puis les lampes, les fusées s'éteignirent; quelques sacarismes sur les Peaux-Rouges et sur les "arpents de neige" se perdirent, sans doute, dans la nuit. Et ce fut, sur la Nouvelle-France lointaine, la grande obscurité lourde qui dure encore."

Il y avait de l'audace à présenter la Conquête comme une nuit dont nous n'avions pas atteint le bout. Mais, ce qui importe davantage, il y avait là aussi de la vigueur intellectuelle. L'abbé Groulx contredisait la longue et respectable tradition, illustrée avec autorité par les personnages les plus en vue, dont Mgr Plessis, voulant que la conquête eût été un "bienfait providentiel". Cette idée, il devait d'ailleurs en faire lui-même l'histoire et l'analyse dans une étude publiée en 1944. Il est ahurissant de songer qu'il y a à peine un quart de siècle, il n'était pas superflu de démontrer, avec toutes les précautions exigées par un sujet délicat, la fragilité d'une théorie aussi bizarre.

Depuis, en 1919, paraissait le premier volume du Cours d'histoire du Canada de Thomas Chapais. L'auteur commentait ainsi la défaite de la Nouvelle-France: "Nos destinées avaient fait un pas irrévocable. La Providence, qui gouverne les événements suivant de mystérieux desseins, avait décrété ce changement de souveraineté contre lequel nous ne pouvions nous insur-

ger." Vue de l'Establishment, dira-t-on, et l'on n'aura pas tort. Olivier Asselin pourra écrire plaisamment, en 1923: "Pour Monsieur Chapais, (la Providence) se présente sous les traits d'un gentleman qui boit de l'ale, mange du rosbif, fait beaucoup de business — a great, a roaring business — et occupe ses loisirs de bon gérant à affranchir les peuples, après les avoir taquinés un brin pour éprouver leur bon naturel." Il n'en reste pas moins que le même Asselin et les fondateurs de la Ligue nationaliste avaient affirmé, au début de leur Programme, publié en 1903: "Il est raisonnable de croire que la Providence, en donnant le Canada à l'Angleterre, a voulu le familiariser, par la conquête, puis par l'usage des institutions parlementaires, avec la jouissance de la liberté." Je prie qu'on le croie: je ne rappelle pas cela par pure méchanceté. Simplement, il faut comprendre qu'en donnant la Conquête pour ce qu'elle est, Lionel Groulx s'élevait contre une doctrine ancrée dans l'esprit d'une collectivité bien plus profondément atteinte qu'elle ne croyait pas l'assimilation.

La survie de sa nation

Il ne s'est pas contenté d'affirmer l'existence de sa nation. Il a convié ses compatriotes à organiser leur vie collective. Homme de son temps, il a le même point de départ que les contemporains de sa jeunesse et de sa maturité. En 1917, il arrive à "l'âge terrible" de quarante ans. Il publie alors dans l'Action française un article intitulé "Ce cinquantenaire", que la Revue d'histoire de l'Amérique française a eu raison de reproduire en 1967, parce qu'il constitue un document révélateur sur l'homme et sur son époque. Sur 1917 est une année de crise: au Canada, la majorité fait sentir rudement son poids tant par l'orientation décisive qu'elle imprime à sa politique extérieure que par le style qu'elle conserve à sa politique linguistique. Extrêmement sensible à cette crise, l'abbé Groulx ne la perçoit ni dans une situation historique ni dans les institutions nées de cette situation; il la découvre seulement dans les hommes, et même dans quelques hommes: dans les "agressions" qu'il dénonce, il ne voit que "le fait d'une poignée de fanatiques et d'une turbulence bien au-dessus de leur force réelle". Il s'écrie: "Ah! comment aimer son pays et ne pas éprouver un mouvement de douleur et de colère devant toutes les bêtes de ces petits hommes qui ont ruiné une grande espérance!"

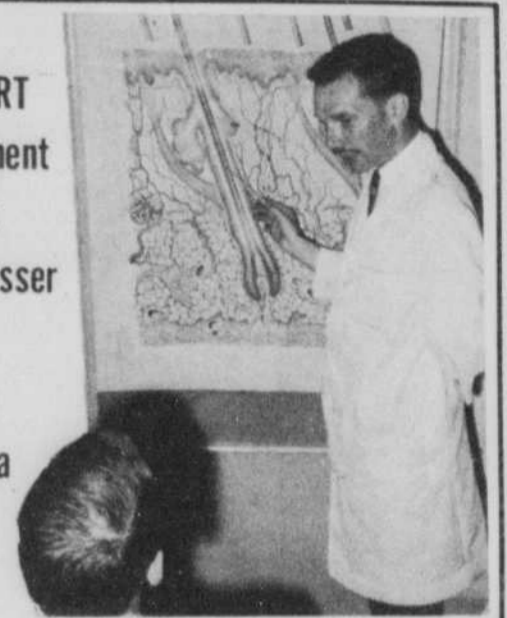
En 1922, il fait un pas de plus et pose en thèse que "partout où une collectivité huma-

ne, consciente de sa vie et de son patrimoine moral, trouve un jour à trembler pour la possession ou l'intégrité de ses biens, dès lors un pressant instinct de conservation la pousse à mettre son patrimoine hors d'atteinte. D'elle-même, par une force plus puissante que sa volonté, elle s'arrache aux tuelles oppressives, elle cherche des conditions d'existence qui lui procurent la sécurité; elle s'organise en Etat." Sans doute, à cette position, l'historien apportera-t-il bientôt des nuances. Vers 1930, il lui arrivera même d'exprimer, à l'égard d'une éventuelle "ingérence étatiste", des vues assurément singulières. Mais voici que la grande dépression économique se prolonge. Cette autre crise amè-

ne l'abbé Groulx à poser de nouveau le problème des institutions. En 1937, il préconise le renforcement des structures de l'Etat québécois: "Notre mal économique, déclare-t-il à des jeunes, notre mal social, maux si menaçants pour notre vie française, périls mortels, peut-on même dire, peuvent-ils être écartés, guéris, sans une action énergique de l'Etat, d'un Etat définitif et protecteur du droit et puissance de coordination? Si nous sommes aujourd'hui un peuple si humilié, piétiné dans l'incohérence, ne serait-ce point principalement parce que, depuis 1867, notre politique aurait également manqué d'orientation nationale? Votre généra-

Suite à la page 6

Un EXPERT dit comment l'on peut faire pousser les cheveux où il n'y a que du duvet



Mr. R.-A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées.

"Vous n'êtes obligés qu'envers vous-mêmes si vous désirez cesser de vous tracasser devant la perte de cheveux, les pellicules, les démangeaisons ou tout autre malaise du cuir chevelu."

"Par suite de négligence ou de mauvais soins des cheveux, presque tous les individus souffrent de quelque malaise du genre. C'est là la cause de la plupart des cas de perte de cheveux ou de calvitie d'aujourd'hui."

Après examen, M. Pierre vous répondra franchement à quatre questions: (1) Qu'est-ce qui ne va pas dans votre cuir chevelu? (2) Le traitement Pierre peut-il vous aider? (3) Si oui, jusqu'à quel point? (4) Combien il vous en coûtera?

Trop de personnes souffrent de réactions psychologiques dues au mauvais état de leur chevelure: la honte, la tristesse, le dégoût peuvent s'observer.

D'après l'expert Pierre, le traitement qu'il applique satisfait plus de 90 pourcent de ceux qui s'y soumettent.

Habituellement, explique M. Pierre, un homme est entièrement désespéré — et complètement chauve — quand il décide de consulter l'expert Pierre. Tout le temps qu'il perd ses cheveux, il cherche à justifier sa négligence avec l'une ou l'autre des superstitions relatives aux cheveux. Que la calvitie est héréditaire, que l'homme en vieillissant perd naturellement ses cheveux; que rien ne peut être fait pour arrêter la chute des cheveux.

"Avant qu'il se soit décidé de nous consulter, son cuir chevelu est fort endommagé. Parfois, nous devons lui avouer que nous ne pouvons faire rien d'autre que lui conserver les cheveux qu'il possède encore."

Cela, nous pouvons le faire presque toujours. Il suffit de mettre un terme aux affections de cuir chevelu et d'enseigner à l'individu comment prendre soin de ses cheveux à l'avenir.

De plus, à la fin du cours de traitements prescrits, chacun de nos clients revient une fois par mois, et ceci sans frais additionnels, subir un examen d'entretien. Ces traitements de contrôle peuvent être poursuivis sans limite de temps. Ceci constitue pour le client "une assurance de santé cheveux" absolument gratuite.

Nouveau et exclusif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous montrer à vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE REDUCTION sur le prix demandé en clinique, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

CONSULTATIONS SPIRITUELLES

Problèmes d'évolution spirituelle.
Problèmes d'ordre psychique.
Relations humaines.
SERVICE NON CONFESIONNEL
Service de Consultation Morale et Sociale
Suite 3301,
Place Victoria
Tél. 866-4127
Heures: Midi à 8.00 p.m.



IL Y A TOUJOURS PLACE POUR UN LIVRE

(Dans un coin de votre valise)

Bientôt les vacances... Les bains de soleil, la mer, les paysages nouveaux, et peut-être aussi le besoin de solitude; voici le moment de prendre un livre. Ce livre vous pourrez sans doute le trouver sur place mais pourquoi ne pas venir dès à présent à la C.D.L. où vous pouvez le choisir à votre aise et au meilleur prix en profitant de notre OPÉRATION VACANCES, du 11 au 31 mai et de remises exceptionnelles allant jusqu'à 50%.

Littérature Générale-Philosophie-Pédagogie-Psychologie-livres d'enfants-livres de poche-collection Marabout. Matériel didactique, disques, diapositives.

LA CENTRALE DU LIVRE, INC.

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10, Téléphone: 270-2121

Ouverte tous les jours de 9h à 17h sans interruption y compris les samedis 11, 18 et 25 mai, le lundi 20 et le jeudi 23 mai.

ASSURANCE INCENDIE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

"Soirée des Arts" du NPD-Dollar
le vendredi 17 mai, à 18.30 h.
aux galeries Place Royale, au 151 ouest, rue St-Paul (Vieux-Montréal)

Plus de 50 artistes montréalais, dont Ghita Gaiserman-Roth, Marcelle Ferron, Roland Giguère, Jeannine Leroux-Guillaume, Stanley Lewis, Goodridge Roberts, Maurice Savoie, Marian Scott, Sam Tota, etc., ont donné au NPD-Dollar une de leurs oeuvres qui seront vendues à compter de \$20. La vente se poursuit le 18 mai, de 10.30 à 22.30 heures. Le public est invité.

Les recettes serviront à faire élire **CHARLES TAYLOR** dans **DOLLARD**

LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
sera associé (= gratuité)
à la Commission des Écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.)
et dispose de plusieurs places-élèves en 8e classique et 8e scientifique

EXAMENS D'ADMISSION:
les 1er juin et 8 juin à 1 h. p.m.

244 est, rue Sherbrooke, Montréal
Renseignements: 849-8626

ALBERTO MORAVIA
SIGNERA L'ENSEMBLE DE SON OEUVRE
AINSI QUE SON TOUT DERNIER LIVRE
"LA RÉVOLUTION CULTURELLE DE MAO"
Ce soir de 17 h à 18.30 h P.M.

À LA LIBRAIRIE
FLAMMARION
1243 - UNIVERSITÉ MONTRÉAL TEL. 866-6381

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Sherbrooke

Conçus sur plan Européen...
Alliés au Modernisme Nord-Américain...
Nos Appartements de Grand Distinction!!!
Le modèle "X" au 27ème étage
Superficie totale 3,581 p.c.
Grand Salon 51 x 21
Salle à manger 15 x 17
3 loggias de style vénitien
4 chambres à coucher
4 1/2 Salles de bain
Placard de cèdre
Cuisine ultra - moderne, etc...

Loyer mensuel: \$950.00

Sur rendez-vous seulement
Angle Ste. F.R.I.
Couturier-Bains Inmeubles

Bureau de Location sur les lieux
937-9311 et 937-3709

Appartements Modèles ouverts, 10 a.m. à 5 p.m.
Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.



Blair Fraser

M. Trudeau rend hommage au journaliste Blair Fraser

"Cette mort tragique me cause beaucoup de peine. Blair était un ami intime, un compagnon de voyage avec lequel j'ai fait autrefois de nombreux voyages en canot."

Tel a été le commentaire du premier ministre du Canada en apprenant la mort du chef de la rédaction à Ottawa du magazine Maclean, qui s'est rendu dimanche dans la rivière Petawawa au cours d'une excursion.

M. Trudeau a ajouté que Blair Fraser avait le don d'analyser les réalités de notre société bien avant que l'opinion publique soit en mesure d'en avoir conscience. Il savait discerner les nouvelles qui avaient de l'importance pour l'avenir. J'ai toujours eu la plus grande admiration pour les commentaires qu'il faisait, tant des faits nationaux qu'internationaux. La mort de Fraser plonge tout le monde journalistique dans le deuil.

Age de 59 ans, originaire de Sydney en Nouvelle-Ecosse, il avait, dès 1929, débuté dans une profession où il devait brillamment s'illustrer. Avant d'entrer au magazine Maclean, Fraser avait travaillé à la Gazette de Montréal. Il était l'auteur de "The Search for Identity", un ouvrage consacré au développement du Canada de l'après-guerre.

Sportif accompli, il aimait descendre en canot les rivières les plus impétueuses. C'est en passant un rapide, avec cinq compagnons du "club des voyageurs" que Fraser a trouvé la mort, lorsque l'embarcation s'est retournée et que le journaliste emporté par le courant a coulé à pic après s'être assommé contre un rocher.

Mme Gillis Purcell

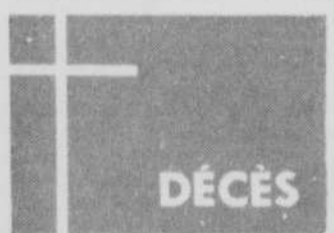
TORONTO (PC) — Mme Gillis Purcell, 55 ans, épouse du gérant général de la Presse canadienne, est décédée subitement dimanche des suites d'une embolie. Elle laisse cinq enfants: Peter, à Montréal, Judith, Mme Marcel Hamelin, à Ottawa, Patricia, Mme John Smart, à Kingston, Robert, à Toronto, et Susan, à Montréal. Mme Purcell était née à Reboro, Ont.

M. Prudent Savoie

MONCTON, N.-B. (PC) — M. Prudent Savoie, beau-père de M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, est décédé lundi à l'hôpital, après plusieurs semaines de maladie.

Autrefois à l'emploi du journal L'Évangéline, de Moncton, M. Savoie laisse dans le deuil trois fils, dont M. Adélard Savoie, président de l'Université de Moncton, et deux filles, Mme Robichaud et Jeannette Savoie, de Cornwallis, N.-E.

Les funérailles auront lieu à Moncton, mercredi.



DÉCÈS

BOUCHER Joseph. A Montréal, le 11 mai 1968 à l'âge de 67 ans, est décédé, Joseph Boucher, époux de Alphonse Dufour demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie lieu No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 9 heures. Et de la au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES Louise. A Outremont, le 13 mai 1968 à l'âge de 49 ans, est décédée, Mme Antoine DesRoches née Louise Fortin. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J.S. Vallée Lee, No 1111 rue Laurier ouest à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Suites de la première page

BERTRAND

Cessaire que l'on puisse étaler en public les raisons qui ont pu motiver cette insouciance dont il a été question, afin que le public ait la certitude que ce sera corrigé, pour qu'il se sente protégé."

Le ministre Bertrand reprit qu'à sa souvenance, il n'y avait eu enquête publique dans aucune des évènements qui se sont produits en 1964 (20, 65 (27), 66 (19), et 67 (14)). "Le ministre est en train de fournir d'autres arguments en faveur d'une enquête publique: s'il est devenu si facile dans la province de Québec, avec le corps de police que nous avons et pour lequel j'ai beaucoup de respect..."

Il ne put compléter sa question, le président de la Chambre, Me René Paul, le rappelant à l'ordre, à la suite de plusieurs députés ministériels, dont le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui sortit précipitamment de l'assemblée, manifestement pour montrer sa désapprobation — devant l'insistance de M. Laporte et la "mollesse" du président.

M. Laporte, puis M. Lesage, n'en revinrent pas moins à la charge.

Le ministre a dit qu'il y a eu enquête dans tous les cas d'évasion et que, dans les trois-quarts des cas, elles ont été "le fruit d'une certaine négligence, d'une insouciance". Il a ajouté: "s'il y a un complot, ou s'il y a une complicité, ou s'il y a une commission d'un acte criminel qu'on veuille croire que des poursuites seront prises, mais encore faut-il avoir la preuve pour établir cette accusation."

Le premier ministre vint à la rescousse de M. Bertrand et lança: "Je ne comprends pas, M. le président, que vous laissiez des contre-interrogatoires pendant une demi-heure dans cette chambre. Ce n'est pas selon l'esprit du règlement."

Me Paul demeura imperturbable et, sans doute devant l'importance du sujet, permit d'autres questions de M. Lesage, auxquelles le ministre répondit en conclusion: "Je n'accepterai pas de contre-interrogatoire qui amène des répétitions de questions au sujet de certaines réponses que j'ai données."

CLICHE

gent et plénier de sa compétence."

Le porte-parole québécois du NPD a noté le contraste qui s'établit entre l'attitude de M. Trudeau et la position souple et réaliste de son parti. Il a aussi apporté d'importantes précisions sur la façon dont il conçoit le statut particulier préconisé par le NPD.

Aux yeux du NPD, le Canada anglais a intérêt à centraliser davantage de pouvoirs à Ottawa, d'abord pour obtenir plus d'efficacité administrative et aussi pour pouvoir résister à la menace de l'assimilation américaine. Jusqu'ici à cause de la constitution, les provinces anglaises n'ont pas pu déléguer autant de pouvoirs qu'ils auraient voulu à Ottawa. D'où l'existence d'un sentiment de frustration assez généralisé chez nos concitoyens anglophones.

Si le Canada anglais veut se centraliser à Ottawa, nous l'encourageons à le faire, mais en même temps nous comprenons que le Québec veuille décentraliser, pour bâtir son avenir suivant sa culture, sa tradition, selon sa façon de vivre ou sa civilisation particulière.

Mais cette frustration est encore plus aiguë et dramatique qu'à Québec ou les Canadiens français sont profondément insatisfaits des ambiguïtés de la vieille constitution de 1867 qui a permis à bien des visées centralisatrices de réussir et de mettre ainsi en cause parfois jusqu'à l'existence même de leur culture.

Naturellement, d'expliquer M. Cliche, il est impossible de définir de façon très précise, aujourd'hui ce que devrait être ce statut particulier. Au stade actuel des discussions cela est normal; bien hypocrites d'ailleurs sont ceux qui, au sein des vieux partis en font grief au NPD.

"Logiquement, le NPD bien avant tous les autres partis, a établi les grands principes sur lesquels devrait reposer le nouveau fédéralisme canadien. Un de ces principes de base veut que le Québec ait en main tous les pouvoirs nécessaires pour assumer non seulement la survie, mais le développement de la nation canadienne-française."

Tenant compte de la place spéciale que l'histoire a dévolue au Québec au sein de la Confédération, le NPD affirme clairement que notre province devrait avoir une compétence plénière, une juridiction exclusive en matière d'éducation, de sécurité sociale, d'habitation, de développement urbain, etc."

pansion économique provoquera, avec l'élevation du niveau de vie, celle des marchés mondiaux. Par voie de conséquence les produits canadiens trouveront plus facilement des preneurs. Pour une nation commerçante comme la nôtre, cela aussi représente un avantage considérable."

"C'est en temps de paix que les hommes se sont préoccupés de l'enrichissement de leur culture et de la qualité de leur existence. La vie des Canadiens acquiert une dimension nouvelle du fait qu'ils peuvent bénéficier de l'activité des artistes et de savants de toutes les parties du monde. C'est encore un avantage incontestable."

Le premier ministre Trudeau a été honoré par l'université de l'Alberta en même temps que M. U Thant avec lequel il a d'ailleurs eu des entretiens au cours de la fin de semaine.

M. Trudeau a regagné Montréal où il doit prononcer ce midi une allocution devant la Chambre de commerce du district de Montréal.

DIFFICILE

nord-vietnamien, il ajouta qu'il se réservait de "discuter" les arguments américains sans exprimer dès le départ un refus catégorique et brutal.

La comparaison du style, de la forme, de toutes les déclarations qui ont pu être faites au cours des mois et des années passées par des représentants nord-vietnamiens et de la déclaration faite par M. Xuan Thuy, témoigne, elle aussi, de la rigueur sans agissements américains-vietnamiens. Auparavant, Hanoi disait en substance que tant que le gouvernement américain continuera à faire la guerre, le peuple vietnamien "devra" continuer à lutter. C'est une simple nuance mais elle n'est pas la seule dans le discours du délégué nord-vietnamien.

Pour ce qui est de la réaffirmation des positions de Hanoi, on peut les résumer ainsi: • Maintien de la demande de cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre contre le Nord-Vietnam • Maintien des "quatre points" tels qu'ils furent exposés par le premier ministre Pham Van Dung en 1965 pour le règlement au fond du conflit • Maintien du soutien de Hanoi au programme politique du F.N.L., du Sud-Vietnam. Comme cela avait été fait à de multiples reprises par diverses personnalités nord-vietnamiennes, M. Xuan Thuy a rappelé que les "quatre points" et le programme politique du F.N.L. "étaient la base pour la solution politique correcte du problème vietnamien."

Mais là encore, si le fond de la position est inchangé, la forme utilisée par M. Xuan Thuy pour présenter et commenter ces documents vient renforcer le jugement exprimé par les observateurs spécialisés dans les affaires vietnamiennes.

D'autre part, le porte-parole américain a indiqué qu'il y a eu entre les deux délégations des échanges d'amabilités: M. Harriman a rappelé les rencontres personnelles qu'il avait eues avec M. Xuan Thuy, lors de la conférence sur le Laos à Genève en 1961-1962, et a présenté au chef de la délégation vietnamienne son principal collaborateur, M. Cyrus Vance, qui à son tour a prononcé quelques mots aimables.

Un journaliste américain ayant demandé si la discussion d'hier matin avait fait apparaître quelque point d'accord que ce soit, le porte-parole américain a répondu: "Oui, nous nous sommes mis d'accord pour nous rencontrer de nouveau mercredi."

LES PROVINCES

Suite de la page 4

partient exclusivement, souverainement, aux seules provinces. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, constitutionnellement, l'impuissance de l'Etat central n'est-elle pas assez évidente pour lui interdire de faire mention de ses "dispositions" favorables au progrès et à l'expansion des langues anglaise et française, au Canada? Comment un pays étranger, suffisamment bien informé sur la situation juridique de l'Etat central canadien, notamment en matière linguistique, peut-il sérieusement conclure des ententes avec lui, en cette matière? Je comprends que cela est singulier, ennuyeux, cocasse même à certains égards. Mais, jusqu'à nouvel ordre, que peut-on y faire, sinon... trouver une heureuse solution? Mais pas celle que propose le "livre blanc". Seule, une nouvelle constitution canadienne peut résoudre ce problème, et non pas "l'électorat".

partient exclusivement, souverainement, aux seules provinces. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, constitutionnellement, l'impuissance de l'Etat central n'est-elle pas assez évidente pour lui interdire de faire mention de ses "dispositions" favorables au progrès et à l'expansion des langues anglaise et française, au Canada? Comment un pays étranger, suffisamment bien informé sur la situation juridique de l'Etat central canadien, notamment en matière linguistique, peut-il sérieusement conclure des ententes avec lui, en cette matière? Je comprends que cela est singulier, ennuyeux, cocasse même à certains égards. Mais, jusqu'à nouvel ordre, que peut-on y faire, sinon... trouver une heureuse solution? Mais pas celle que propose le "livre blanc". Seule, une nouvelle constitution canadienne peut résoudre ce problème, et non pas "l'électorat".

LES PROVINCES

Suite de la page 4

partient exclusivement, souverainement, aux seules provinces. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, constitutionnellement, l'impuissance de l'Etat central n'est-elle pas assez évidente pour lui interdire de faire mention de ses "dispositions" favorables au progrès et à l'expansion des langues anglaise et française, au Canada? Comment un pays étranger, suffisamment bien informé sur la situation juridique de l'Etat central canadien, notamment en matière linguistique, peut-il sérieusement conclure des ententes avec lui, en cette matière? Je comprends que cela est singulier, ennuyeux, cocasse même à certains égards. Mais, jusqu'à nouvel ordre, que peut-on y faire, sinon... trouver une heureuse solution? Mais pas celle que propose le "livre blanc". Seule, une nouvelle constitution canadienne peut résoudre ce problème, et non pas "l'électorat".

partient exclusivement, souverainement, aux seules provinces. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, constitutionnellement, l'impuissance de l'Etat central n'est-elle pas assez évidente pour lui interdire de faire mention de ses "dispositions" favorables au progrès et à l'expansion des langues anglaise et française, au Canada? Comment un pays étranger, suffisamment bien informé sur la situation juridique de l'Etat central canadien, notamment en matière linguistique, peut-il sérieusement conclure des ententes avec lui, en cette matière? Je comprends que cela est singulier, ennuyeux, cocasse même à certains égards. Mais, jusqu'à nouvel ordre, que peut-on y faire, sinon... trouver une heureuse solution? Mais pas celle que propose le "livre blanc". Seule, une nouvelle constitution canadienne peut résoudre ce problème, et non pas "l'électorat".

partient exclusivement, souverainement, aux seules provinces. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, constitutionnellement, l'impuissance de l'Etat central n'est-elle pas assez évidente pour lui interdire de faire mention de ses "dispositions" favorables au progrès et à l'expansion des langues anglaise et française, au Canada? Comment un pays étranger, suffisamment bien informé sur la situation juridique de l'Etat central canadien, notamment en matière linguistique, peut-il sérieusement conclure des ententes avec lui, en cette matière? Je comprends que cela est singulier, ennuyeux, cocasse même à certains égards. Mais, jusqu'à nouvel ordre, que peut-on y faire, sinon... trouver une heureuse solution? Mais pas celle que propose le "livre blanc". Seule, une nouvelle constitution canadienne peut résoudre ce problème, et non pas "l'électorat".

HISTORIEN

Suite de la page 5

tion aura même à se demander si notre guérison, notre avenir restent possibles sans de profondes réformes institutionnelles."

Il n'a jamais tenu pour acquise la survie de sa nation. "Posons donc la question carrement, dit-il en 1953, sommes-nous si assurés de notre survie?" Pour vivre, précise-t-il la même année, il faut d'abord en faire le choix, "à la condition expresse... que le choix contienne tout ce qu'il implique loyalement: d'abord, et sans doute, la volonté résolue de vivre, mais encore la conquête franchement décidée des conditions essentielles de vie pour tout peuple". Cet homme, qui a été le guide d'une nation, ne pouvait pas manquer de voir l'importance des réalités politiques. Il l'a proclamé: "Nous avons un pouvoir politique. Gardons-le pour nous, entièrement pour nous... Sur-tout, ayons une politique." D'autre part, tout en accordant toujours un appui généreux aux mouvements nationalistes, il s'est constamment refusé à se lier à une formule politique, en quoi il a vu juste, puisque son rôle irremplaçable, son rôle historique consistait moins, de toute évidence, à pratiquer l'art du possible qu'à dégarer son peuple des confusions traditionnelles qui l'aveuglaient et à le mettre en l'absence des exigences fondamentales de son destin.

L'inventeur de la prospective, Gaston Berger, a comparé notre civilisation à "une voiture qui roule de plus en plus vite sur une route inconnue lorsque la nuit est tombée. Il faut — conclut-il — que les phares portent de plus en plus loin si l'on veut éviter la catastrophe." Cette comparaison est à retenir. Lionel Groulx aura été un de ces phares puissants dont la lumière éclaire notre cheminement présent et aussi — l'expression est de lui — les chemins de l'avenir. Nous avons eu besoin de cette lumière. Nous en avons, nous en aurons encore besoin. C'est dire combien nous devons garder le contact avec son oeuvre.

LES FRUITS CHAMPLAIN LTEE

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Metro Electric Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 17ème jour du mois d'avril 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 2ème jour du mois de Mai 1968 sous le numéro 20620731.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS
Demande de soumissions
Des soumissions scellées et demandées par la Régie de la Place des Arts, pour la fourniture de l'HUILE DE CHAUFFAGE.
Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les formules nécessaires à la préparation de leur soumission à la Place des Arts, 175 ouest, rue St-Catherine du lundi au vendredi entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.
Les soumissions devront être reçues par le directeur général Régie de la Place des Arts, 175 ouest, rue St-Catherine le 6 juin 1968 à midi.
Les soumissions seront ouvertes par le directeur général, Régie de la Place des Arts à 15 heures le 6 juin 1968.
La Régie de la Place des Arts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Gérard LAMARCHE, Directeur général.
Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTR-68-10117

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 juin 1968
Ligne à 735 KV Micoua - Laurentides

FOURNITURE DE MEMBRURES POUR PYLONES DE SUSPENSION EN ACIER GALVANISÉ SECTION SAGUENAY - LAURENTIDES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CENT TRENTE MILLE DOLLARS (\$130,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 mai 1968

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mai 1968 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. J. Modiano opérant sous le nom de MARIO MODIANO REG'D, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de mai 1968 sous le numéro 2062844.
Date ce 13ème jour de mai 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1968 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Modiano opérant sous le nom de MARIO MODIANO REG'D, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8ème jour de mai 1968, sous le numéro 2062009.
Date ce 8ème jour de mai 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE BREVET

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 710,018, SOCIÉTÉ YUMBO, de Genes, Isere, FRANCE, accordé le 25 mai 1965 pour "GRAB BUCKET", désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur ceder leurs droits en entier sur ce brevet.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION, ROBIC & ROBIC, 2100, rue Drummond, MONTREAL 25, P.Q., CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Metro Electric Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 17ème jour du mois d'avril 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 2ème jour du mois de Mai 1968 sous le numéro 20620731.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS
Demande de soumissions
Des soumissions scellées et demandées par la Régie de la Place des Arts, pour la fourniture de l'HUILE DE CHAUFFAGE.
Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les formules nécessaires à la préparation de leur soumission à la Place des Arts, 175 ouest, rue St-Catherine du lundi au vendredi entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.
Les soumissions devront être reçues par le directeur général Régie de la Place des Arts, 175 ouest, rue St-Catherine le 6 juin 1968 à midi.
Les soumissions seront ouvertes par le directeur général, Régie de la Place des Arts à 15 heures le 6 juin 1968.
La Régie de la Place des Arts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Gérard LAMARCHE, Directeur général.
Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTR-68-10117

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 juin 1968
Ligne à 735 KV Micoua - Laurentides

FOURNITURE DE MEMBRURES POUR PYLONES DE SUSPENSION EN ACIER GALVANISÉ SECTION SAGUENAY - LAURENTIDES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CENT TRENTE MILLE DOLLARS (\$130,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 mai 1968

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUMISSIONS NO. 20199-20242-20286
Fourniture de 42,000 tonnes de sel de route, en vrac.
Clôture des soumissions: le 30 mai 1968 à 15:00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est.)
Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au:
Bureau du Directeur des Achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest boulevard Dorchester, Suite 1610, Montréal, P.Q.
Jacques Taschereau, Le Secrétaire.

FONDS F-I-C INC.

Dividende no 22

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de douze cents et demi (\$0.12 1/2) par action classe "A" a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1968, payable le 30 juin 1968, aux actionnaires suivants de la compagnie:
a) aux détenteurs d'actions classe "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 31 mai 1968, et
b) aux détenteurs d'actions classe "A" représentées par des certificats au porteur, sur présentation à l'une ou l'autre des succursales au Canada de La Banque Provinciale du Canada, du coupon no 19, le ou après le 30 juin 1968.

FONDS F-I-C INC.

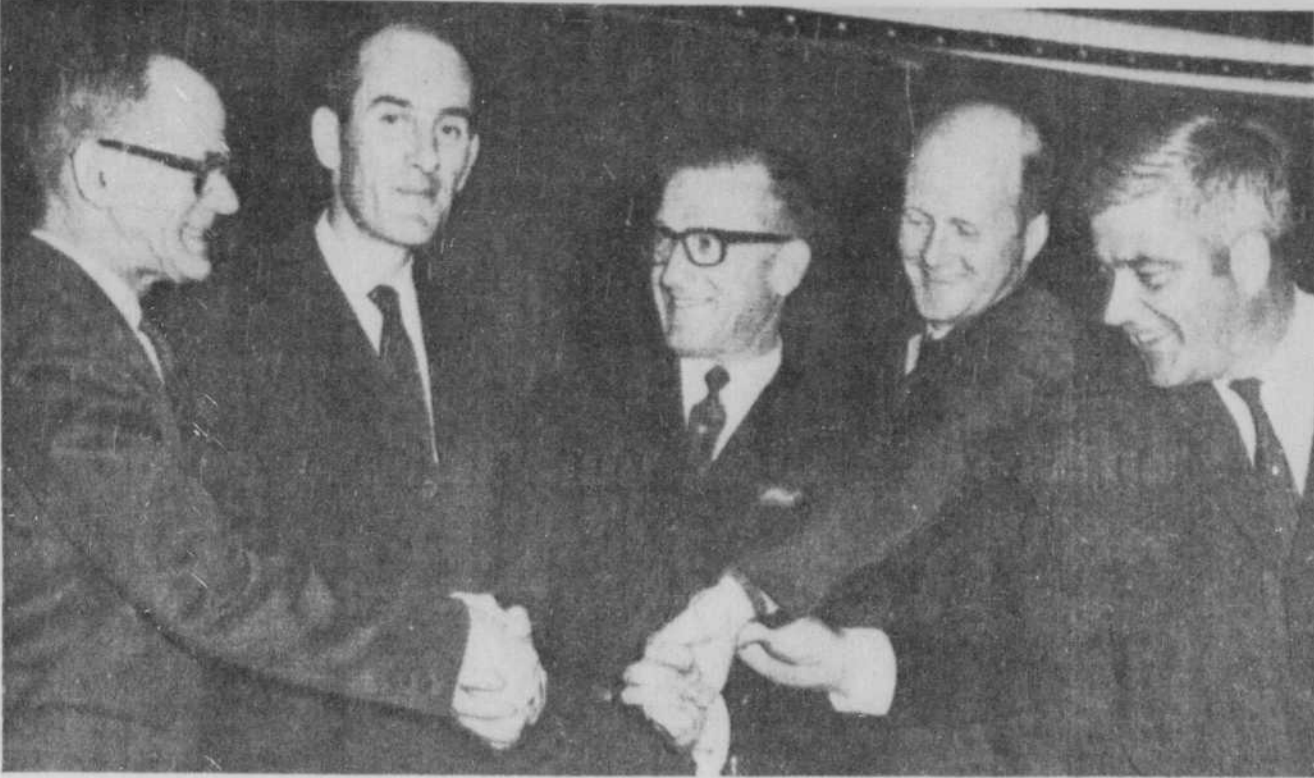
Dividende no 23

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de douze cents et demi (\$0.12 1/2) par action classe "A" a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1968, payable le 30 septembre 1968, aux actionnaires suivants de la compagnie:
a) aux détenteurs d'actions classe "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 31 août 1968, et
b) aux détenteurs d'actions classe "A" représentées par des certificats au porteur, sur présentation à l'une ou l'autre des succursales au Canada de La Banque Provinciale du Canada, du coupon no 20, le ou après le 30 septembre 1968.

FONDS F-I-C INC.

Dividende no 22

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de douze cents et demi (\$0.12 1/2) par action classe "A" a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1968, payable le 30 septembre 1968, aux actionnaires suivants de la compagnie:
a) aux détenteurs d'actions classe "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le



Le chef du Ralliement des créditistes, M. Jean Marchand, a inauguré dimanche à Saint-Georges-de-Beauce, la campagne de son parti en vue des élections du 25 juin. On le voit ici en compagnie de quelques candidats de la région.

Il s'agit de MM. Henri Borgia (Lévis), Romuald Rodrigue (Beauce), Roland Godin (Portneuf) et Norbert Robichaud (Québec-est). (Téléphoto PC)

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Jean Marchand repart en guerre

C'est à Burnaby, dans la lointaine Colombie-Britannique, que M. Jean Marchand a lancé en fin de semaine une offensive contre le gouvernement de M. Johnson. Le ministre de la main-d'oeuvre a dénoncé "le gouvernement artificiel" du Québec et son premier ministre qui, dit-il, mettent en danger l'avenir du Canada. Devant quelque 650 personnes, M. Marchand a déclaré que le gouvernement du Québec se conduit comme s'il n'y avait pas de gouvernement fédéral lorsqu'il participe, à la manière d'un Etat souverain, à une conférence internationale sur l'éducation. C'est une situation intolérable, a dit M. Marchand qui ajoute: "Le pire ennemi de M. Johnson est le premier ministre du Canada et son meilleur ami est le général de Gaulle!" En raison des problèmes que pose le Québec à l'ensemble du Canada, a encore dit M. Marchand, les élections générales du 25 juin pourraient être les plus importantes depuis 1867. Mais il espère que les élections permettront justement de régler cette affaire. Car, encore une fois, le gouvernement du Québec témoigne à l'égard des gouvernements des pays étrangers plus de considération qu' envers le reste du Canada. Les ru partager le point de vue du ministre de la main-d'oeuvre...

Citoyen canadien et sujet britannique

"Point n'est besoin d'être citoyen canadien pour voter aux élections du 25 juin", rappelle une dépêche de la Presse Canadienne. Il suffit en effet d'être "sujet britannique" et d'avoir séjourné au moins 12 mois au Canada avant le jour du scrutin. Qu'est-ce qu'un sujet britannique? Est sujet britannique tout citoyen du Royaume-Uni ou de l'un quelconque des pays du Commonwealth et des deux pays qui se sont retirés du Commonwealth: l'Irlande du Nord et l'Union sud-africaine. Les aspirants à la citoyenneté canadienne, qui ne sont pas sujets britanniques, ne sont pas habilités à voter. Ainsi, un citoyen belge qui a séjourné quatre ans et demi et travaille à Montréal ne peut voter le 25 juin; par contre, un citoyen de Zanzibar, établi à Montréal depuis 12 mois, peut voter le 25 juin. En revanche, un citoyen canadien établi au Royaume-Uni depuis au moins 12 mois peut aussi voter aux élections législatives britanniques. De même un citoyen français qui, devenu citoyen canadien après cinq ans de séjour, ne perd jamais sa citoyenneté française, peut voter au Canada et voter en France.

Exit Tommy Douglas

M. T.C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, fait présentement sa dernière grande campagne électorale. Au cours de l'émission "The Way it is", dimanche soir, à Radio-Canada, M. Douglas a souligné qu'il aura plus de 65 ans lors de la prochaine consultation populaire et qu'il ne saurait participer à une autre campagne qui exige autant d'énergie que celle-ci. M. Douglas est le plus âgé de trois leaders politiques du pays.

Candidatures annoncées et prévues

Au cours de la présente semaine, les partis multiplient les assemblées de candidatures. Le parti libéral annonce des meetings pour la désignation des candidats ce soir dans

La Prairie; mercredi dans Saint-Denis, Maisonneuve, Verdun, Laurier et Dollard; jeudi dans Hochelaga. Hier soir, les militants néo-démocrates ont confirmé la candidature de M. Cliche dans Duvernay. Ce soir, le Dr Denis Lazure briguera la candidature du NPD dans Gamelin. Le 22 mai, M. Bryce Mackasey, député sortant, sollicitera la candidature libérale dans Verdun. Dimanche, M. Roger Régimbal, député sortant, a été choisi candidat conservateur dans Argenteuil, et M. Gérard Ouellet industriel de Daveluyville, a été élu candidat conservateur dans Lotbinière. Dans la circonscription de Moncton, au Nouveau-Brunswick, le candidat conservateur sera choisi le 21 mai; des querelles au sein de l'association locale et qui mettaient en cause le maire de Moncton, M. Léonard Jones, ont obligé le parti à remettre l'assemblée de mise en candidature qui avait été prévue pour la semaine dernière. Le maire a déclaré qu'il ne serait pas candidat.

La riposte de J.C. Van Horne

M. J.C. Van Horne, ancien leader du parti conservateur du Nouveau-Brunswick, intente des poursuites pour libelle aux quotidiens "Le Soleil" et "The Globe and Mail". Défait dans Restigouche aux élections provinciales d'octobre dernier, M. Van Horne affirme dans la déclaration qui accompagne l'action que le ou vers le 19 octobre 1967, "Le Soleil" a publié un article qui lui aurait été préjudiciable. Selon lui, cet article aurait contribué à sa défaite du 23 octobre dans Restigouche et entraîné subseqüemment sa démission du leadership du parti conservateur. Aucune déclaration n'accompagne l'action intentée au "Globe and Mail".

La théorie d'Auguste Choquette

M. Auguste Choquette quitte Lotbinière et va briguer la candidature libérale dans Bellechasse. Les frontières de ces deux circonscriptions ont été sensiblement modifiées sous l'empire de la nouvelle carte électorale. M. Choquette a bon espoir de se faire réélire et, aux journalistes qui l'interrogeaient à Québec l'autre jour, il a exposé sa théorie. M. Trudeau, a-t-il dit, est en mesure de faire échec aux indépendantistes. Mieux: il convertira les admirateurs de M. René Lévesque. On constate déjà, a-t-il souligné, de moins dans les comtés ruraux, que le MSA et le RIN jouent finalement en faveur de M. Trudeau. C'est que, dit-il, les admirateurs de M. Lévesque deviennent les admirateurs de M. Trudeau. "Je pense, a conclu M. Choquette, que M. Johnson a assez de flair pour comprendre qu'il serait inutile d'y aller à fond de train contre M. Trudeau." Il y a gros à parier que le flair de l'un ne soit pas le flair de l'autre.

Répartition du temps gratuit à Radio-Canada

Radio-Canada mettra quatre heures à la disposition des partis politiques au cours de la campagne. Au surplus, les postes locaux affiliés à la Société accorderont d'autres périodes gratuites aux candidats. De ces quatre heures (sur les réseaux nationaux), les libéraux obtiennent une heure et 30 minutes; les conservateurs, une heure et 15 minutes; les néo-démocrates, 45 minutes; le Ralliement des créditistes et les sociaux-créditistes, 15 minutes chacun.

Caouette: cessons donc de blâmer les autres et prenons nos responsabilités

QUEBEC (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a fortement invité les Canadiens français à prendre leurs responsabilités et à cesser de maugréer contre "les maudits Anglais". Prenant la parole devant un groupe de quelque 300 militants du parti, réunis, dimanche soir, à Québec au cours d'un souper, le leader créditiste a précisé que c'est là la seule façon pour les Canadiens d'expression française de s'affirmer et d'occuper une place importante "au sein d'un Canada puissant formé de provinces autonomes".

"Il est vrai que les Canadiens français constituent une majorité au Québec; il est vrai qu'ils représentent une minorité au Canada, a poursuivi M. Caouette. Mais il est aussi vrai qu'une nation, que ce soit les Etats-Unis, la Russie, la Chine ou toute autre, constitue également une minorité dans le monde entier". Une minorité composée de froussards, d'avachis, de "brailleurs", selon le chef politique, est appelée à disparaître un jour. "Mais une minorité composée de gens courageux, ardents et conscients de leurs responsabilités survivra partout où elle se trouve".

A ce propos, M. Caouette s'en est pris au système d'éducation qui a prévalu au Québec pendant trop longtemps. "Pendant qu'on nous enseignait l'histoire sainte, les exploits de Dollard des Ormeaux, les Anglais, eux, apprenaient que deux plus deux font quatre, et, plus un d'intérêt, égalent cinq. Si nous nous étions penchés plus vite sur le pro-

blème de l'éducation au Québec, nous serions plus avancés aujourd'hui. Cessons donc de passer notre temps à blâmer les autres et prenons nos responsabilités", a dit le chef créditiste.

Ce dernier a ajouté que le problème primordial ne réside pas dans le statut particu-

lier pour le Québec mais plutôt dans l'économie.

M. Caouette a dit que les tenants du statut particulier du Québec ne "savent même pas encore ce que c'est". Il a reproché aux Québécois de n'avoir pas fait valoir leurs droits, par exemple, en matière d'immigration, alors que la constitution le leur permet.

"On n'a jamais bien accueilli les immigrants au Québec, a encore dit M. Caouette. Quand des Ukrainiens ou des Polonais arrivaient au Québec, les gens disaient: "encore des Pollocks". Il est temps de se débarrasser de notre mentalité de "brailleurs" et d'envisager un Québec fort dans le cadre d'une constitution canadienne et de demeurer soi-même dans la vie d'aujourd'hui".

La veille, M. Caouette avait dénoncé la politique d'aide à l'étranger des gouvernements canadien et québécois.

Le président du NPD-Québec:

Les vieux partis empruntent nos étiquettes, pas nos idées

M. Roland Morin, président provincial du NPD, a violemment attaqué, dimanche soir, au cours de l'assemblée qui a confirmé sa candidature dans le comté de Maisonneuve, l'incurie du gouvernement actuel en ce qui concerne le développement économique du pays.

"Ottawa nous demande, a-t-il dit, de nous serrer la ceinture en attendant que le développement économique reprenne tout seul, par accident ou par miracle".

M. Morin a particulièrement dénoncé la situation de stagnation dans laquelle se débat son comté, et le manque de politique du gouvernement en ce qui concerne les chantiers maritimes. "L'inaction d'Ottawa dans ce domaine va plonger une partie de la population de Maisonneuve dans le chômage", s'est écrié M. Morin, se référant surtout aux employés de la Vickers.

M. Morin a accusé les deux vieux partis d'emprunter au NPD certaines étiquettes, mais de bien se garder des idées que recouvrent ces étiquettes. "Le gouvernement actuel a emprunté, par exemple, l'étiquette "guerre à la pauvreté", tout en coupant à la première occasion les crédits de l'organisation qu'il avait créée pour coordonner cette guerre. On parle assurance-santé, on parle pension de vieillesse, on parle salaire annuel garanti, on parle rénovation urbaine, mais pendant ce temps on augmente les taxes, on augmente l'intérêt des hypothèques, et on avance bien prudemment sur la voie de l'assistance sociale, pour ne pas effrayer les financiers de St-James Street, de Bay Street et de Wall Street."

Fusion illégale

TORONTO (PC) — La Cour suprême de l'Ontario vient de juger illégale la fusion survenue l'an dernier entre les Métallurgistes unis d'Amérique et l'Union internationale des travailleurs de mines, bocards et fonderies du Canada.



Incendies, vols, accidents ...votre téléphoniste de la compagnie Bell est à votre service 24 heures par jour en cas d'urgence.

Faites "0" (zéro)

N'importe quelle heure de jour et de la nuit, n'importe quel jour, votre téléphoniste avisera les services susceptibles de vous aider dans le plus bref délai. Certes, vous avez déjà pris note des numéros essentiels à garder sous la main: service des incendies, police, médecin de famille, hôpital... Mais nous vous rappelons qu'en cas de danger, il suffit de faire "0" (ZÉRO) pour parler à la téléphoniste. Elle est calme et toujours prête à acheminer vos appels urgents. Elle pourra vous être d'un grand secours si vous vous trouvez dans un état de trop grande nervosité.



Bell Canada

Éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

Cardinal présente un "bilan provisoire" des progrès de l'éducation au Québec

L'éducation au Québec se porte de mieux en mieux. M. Jean-Guy Cardinal en a administré la preuve hier soir devant les membres du club Renaissance de Montréal, en présentant un "bilan sommaire et provisoire" des activités de son ministère depuis deux ans.

La grève des employés manuels de ville Mont-Royal à son 100e jour

par André Sirois

Les 94 employés manuels de la ville de Mont-Royal ont jeté hier après-midi, à 88 p.c., la première offre patronale qui leur ait été faite depuis le début de la grève, le 5 février dernier. Ils en sont donc aujourd'hui à leur 100e jour de grève.

La réunion d'hier avait été convoquée par les représentants syndicaux qui désiraient faire part aux grévistes de l'état des discussions, en particulier des rencontres de la semaine dernière entre la partie syndicale et la partie patronale devant le sous-ministre du travail, M. Réal Miareult, qui servait de médiateur.

Les employés sont parvenus à un accord avec l'administration municipale sur 26 des 29 points en litige. Les trois sur lesquels les négociations achoppent sont: la sé-

curité d'emploi, les conditions de retour au travail et la reconnaissance du temps supplémentaire pour le jour du samedi, dans tous les cas.

Pour ce qui est de la sécurité d'emploi, l'administration municipale refuse de s'engager pour une période de plus de trois mois, ce que les employés ne considèrent pas suffisant.

Quant aux conditions de travail, la ville veut se réserver le droit à des recours en dommages et à des mesures disciplinaires par suite de la grève; le syndicat juge cette condition inacceptable.

Les grévistes ont donc demandé au ministre du travail d'organiser une rencontre le plus tôt possible entre les deux parties en cause et d'intervenir afin que soient réglés les trois points encore en litige.

maternelle à l'université, tout ce qui a été fait et sera fait ?????

Il a notamment souligné le fait que la loi-cadre de l'enseignement supérieur sera bientôt soumise à l'assemblée législative, loi portant création d'un Conseil des universités, d'une commission de la recherche universitaire et de l'Université du Québec, organismes qui auront pour tâche d'implanter dans la province de nouveaux centres d'enseignement supérieur, dont une seconde université de langue française à Montréal.

Dans le domaine de l'éducation permanente, M. Cardinal s'est félicité de ce que le projet-pilote "Teveq" est suivi par plus de 30.000 personnes, qu'en une seule année le nombre des adultes qui suivent les cours de formation générale ou professionnelle gratuits est passé de 100.000 à 150.000 et que, de plus, 130.000 personnes sont inscrites aux cours de culture populaire. La création de Radio-Québec, estime le ministre, donnera plus d'ampleur au programme d'éducation totale que le Québec réalise.

Le nombre de maîtres et d'élèves augmente sans cesse. La construction de bâtiments scolaires va bon train: "Au début du présent mois, a précisé M. Cardinal, 213 projets d'écoles secondaires polyvalentes sont, en princi-

pe, approuvés. 8 de ces écoles sont prêtes. 40 en chantier, 20 le seront dans quelques semaines, 120 sont à l'étude et les travaux débuteront d'ici à la fin de 1969".

Le ministre se montre tout aussi optimiste au chapitre de l'enseignement collégial: 12 CEGEP reçoivent déjà 14.000 élèves 9 autres verront le jour dès septembre prochain, de sorte que bientôt 35.000 collégiens bénéficieront de la gratuité de l'enseignement. Exprimés en dollars ces efforts, rappelle M. Cardinal, ont coûté 470 millions en 1965-66, 547 en 1966-67, budget qui passe à 701 millions pour l'année suivante et atteindra 792 millions de dollars pour 1968-69.

Même les mesures d'austérité décidées par le gouvernement, déclare M. Cardinal, ne mettent pas en jeu la réforme en cours, l'opération "efficacité" qu'il a récemment lancée conjugué harmonieusement, selon lui, les notions d'économie et de rendement.

Au-dessus des réalisations matérielles, il y a les grands principes constitutionnels; le ministre n'a pas manqué de rappeler comment le Québec, lors des conférences provinciales-fédérales, lors des voyages qu'il a faits à Paris, à Madagascar et au Japon, n'a cessé d'insister sur la plénitude de la compétence exclusive de la province dans le domaine de l'éducation.

Kennedy se doit d'obtenir 50% des voix, au Nebraska

par Bernard Ullmann, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — M. Robert Kennedy part gagnant devant son rival le sénateur Eugene McCarthy dans les élections primaires qui ont lieu aujourd'hui dans l'Etat du Nebraska. Mais seul un vote lui rapportant plus de la moitié des voix démocrates, qu'il n'a pu obtenir dans l'Indiana la semaine dernière, serait considéré comme un véritable succès pour le sénateur de New York, dont la marche à la Maison Blanche demeure semée d'obstacles sérieux.

Au Nebraska même, second Etat où il ait à affronter les électeurs Robert Kennedy a devant lui non seulement Eugene McCarthy, qu'il n'a pas réussi à mettre hors de course dans l'Indiana, mais aussi quoiqu'indirectement, le vice président Hubert Humphrey. Les électeurs de l'Etat ont en effet la possibilité d'inscrire sur leurs bulletins de vote le nom du candidat de leur choix, et les partisans de M. Humphrey les y encouragent évidemment. De plus, le retrait du président Johnson est intervenu trop tard pour que son nom ait pu être retiré des listes, et tout vote en sa faveur ne manquera pas d'être interprété comme un vote pour Humphrey ou, en tout cas, contre Kennedy.

Et puis, surtout, les derniers sondages d'opinion, inquiétants pour la cause démocrate en général, sont particulièrement peu encourageants pour M. Robert Kennedy. Selon ces sondages, effectués avant la victoire relative de ce dernier dans l'Indiana, les deux candidats républicains, M.

Nixon comme M. Rockefeller — avec un net avantage pour ce dernier — battaient aujourd'hui n'importe lequel des trois candidats démocrates, M. McCarthy et M. Humphrey étant à peu près à égalité et M. Kennedy arrivant bon dernier. C'est à la peur des troubles intérieurs et des émeutes raciales que les observateurs attribuent en général ce revirement.

Ainsi, M. Nixon battait M. McCarthy par 39 pour cent contre 37 pour cent, M. Humphrey par 39 pour cent contre 36 pour cent, et M. Kennedy par 42 pour cent contre 32 pour cent. Pour M. Rockefeller, les pourcentages seraient respectivement face à M. McCarthy 40 pour cent contre 31 pour cent, contre 33 pour cent, et à M. Kennedy 42 pour cent contre 28 pour cent.

Devant ces chiffres, qui marquent une nette baisse de popularité de M. Robert Kennedy par rapport aux sondages effectués en avril, il faudrait incontestablement une victoire très nette au Nebraska, suivie de résultats également encourageants en Oregon, et en Ca-

lifornie, fin mai et début juin, pour entraîner les ralliements des délégués des grands Etats industriels de l'est et du Middle West indispensables à l'investiture à la convention nationale de Chicago.

Du côté républicain, M. Richard Nixon qui, en 1960, l'avait remporté dans le Nebraska sur John Kennedy avec la majorité la plus massive qu'il ait obtenue dans aucun des Etats de l'Union, paraît assuré, comme dans toutes les élections primaires précédentes, de largement plus des 50 pour cent dont il a indiqué à l'avance qu'il se contenterait.

Commerce américain avec l'Est

WASHINGTON (AFP) — Le département américain du commerce a annoncé vendredi une nouvelle étape, très modeste, dans la libéralisation des exportations américaines vers les pays est-européens. D'une part, les exportateurs américains n'auront plus besoin d'une licence spéciale pour les expéditions d'outils mécaniques et de certaines qualités de pulpe de bois vers ces pays.

La "marche des pauvres" s'installe à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le révérend Ralph Abernathy, successeur du pasteur Martin Luther King à la tête de la "Southern Christian Leadership Conference", a enfoncé

hier matin le premier piquet symbolique de la "cité de la résurrection" où seront hébergés 3.000 des participants à la "Marche des pauvres" sur Washington dont il a pris la tête.

Plusieurs centaines de personnes, rassemblées dans le parc du Potomac, à peu de distance de la Maison Blanche où doit être érigée la cité, ont scandé cette cérémonie des cris de "Liberté... Liberté..."

Employant un langage biblique, le pasteur Abernathy a annoncé que les pauvres "allaient infliger aux pharaons de cette nation une plaie après l'autre, jusqu'à ce qu'ils aient décidé de nous donner du travail."

Mais il a souligné que cette croisade, qui remplit d'appréhension de nombreux résidents de Washington, et a suscité des mises en garde alarmistes de la part des sénateurs des Etats du sud, se plaçait sous le signe de la non-violence, comme l'avait voulu son promoteur, le pasteur King, avant son assassinat à Memphis le mois dernier.

"Nous nous en prendrons ni aux personnes ni aux biens", a annoncé le révérend Abernathy. "C'est tout ce que nous pouvons promettre".

"Mais nous en avons assez de vivre au milieu des rats et des cafards".

Quelque 500 miséreux, pour la plupart des Noirs originaires du sud sont arrivés dimanche à Washington, où ils ont été provisoirement hébergés dans une église. Plusieurs milliers, venant de toutes les régions des Etats-Unis, sont attendus d'ici une dizaine de jours dans la capitale fédérale, où ils comptent camper si besoin en est tout l'été, jusqu'à ce que des mesures législatives aient été adoptées pour pallier à leur misère.

Comment ont débuté les conversations de Paris

PARIS (AFP) — Vingt journalistes, quarante photographes et cameramen, sérieusement filtrés, contrôlés, vérifiés, ont été les témoins, à 10h. 30 de la poignée de mains historique entre l'ambassadeur Averell Harriman, représentant personnel du président Johnson, depuis trente ans l'un des plus grands commis du gouvernement des Etats-Unis, et le ministre Xuan Thuy, de vingt ans son cadet, chef de la délégation du Nord-Vietnam.

C'est la délégation du Nord-Vietnam qui est entrée la première dans la grande salle de bal, 900 pieds carrés, de l'hôtel Majestic.

On attendait quatorze délégués, secrétaires ou experts, il en est arrivé onze, sans raison connue, peut-être pour faire pendant à la délégation américaine qui avait pour sa part annoncé onze participants à l'ouverture de ces "conversations officielles de Paris".

Le ministre nord-vietnamien paraissait légèrement tendu. Il a souri aux photographes et aux journalistes, retenus à distance derrière une barrière de velours rouge, et il leur a fait un large signe de la main.

La délégation américaine est entrée à son tour par la même porte vitrée. Très décontractés, l'ambassadeur Averell Harriman et l'ambassadeur Cyrus Vance se sont approchés de la délégation nord-vietnamienne et ont serré courtoisement, chaleureusement même, les mains du ministre Xuan Thuy et de quatre de ses collaborateurs, tandis que, demeurés en arrière, les autres délégués nord-vietnamiens souriaient, un peu figés.

Classiquement, les photographes ont demandé la répétition des poignées de main, mais n'ont pas été obéis.

La délégation américaine est venue prendre place devant ses sous-main de cuir marron, la délégation nord-vietna-

mienne lui faisant face de l'autre côté de l'immense table de conférence faite de quatre bureaux disposés en carré et recouverts du traditionnel tapis vert.

Illuminées par les projecteurs, les deux délégations se sont dévisagées sans rien dire pendant un instant, tandis que ronronnaient les caméras de cinéma.

Les secrétaires des deux délégations ont commencé à fouiller alors dans leurs serviettes et à en tirer un document, sans doute le discours préliminaire attendu.

C'est à ce moment que les photographes et les journalistes ont été courtoisement priés de quitter les lieux. Le dispositif de police dans les couloirs et aux abords de l'hôtel semblait extrêmement dense.

La salle de bal de l'hôtel Majestic est éclairée par quatre immenses baies vitrées qui donnent sur l'avenue Kleber, trois lustres et dix appliques. Les dorures et les glaces abondent, dans le plus pur style, si l'on peut dire, du tournant du siècle dernier.

Aux quatre coins des faux plafonds dorés, quatre aigles aux ailes déployées contrastent avec un décor rigoureusement neutre et pacifique: deux Gobelins d'inspiration bucolique et champêtre, des scènes de chasse, des nymphes et des déesses, en trompe-l'oeil en stuc.

La table de conférence a été disposée sous le lustre central. Le parquet de la salle de bal a été recouvert presque entièrement par l'un des plus grands tapis des collections nationales. Deux fauteuils recouverts de velours grenat, de chaque côté de la table, ont été réservés aux deux principaux représentants de chaque délégation, les autres membres disposant de chaises dorées, revêtues de damas rouge.

Quelques applaudissements, venant des 300 personnes qui étaient groupées dans l'avenue Kleber, avaient marqué l'arrivée, devant le Centre de conférences internationales, du cortège de voitures transportant les délégués des deux pays. Premier à descendre de voiture, un D.S. 21.

le ministre d'Etat nord-vietnamien Xuan Thuy s'était entretenu, très souriant, devant l'estrade de bois installée au pied du mur du Centre de conférences internationales, où étaient massés journalistes, photographes et cameramen. Aux côtés du ministre nord-vietnamien, son second, le colonel Ha Van Lau, également très souriant, salua de la main le groupe de la presse. Puis, guidée par le chef des "huis-

siers à chaîne" du ministère français des affaires étrangères, la délégation nord-vietnamienne pénétra dans le Centre de conférences internationales. Immédiatement derrière, les délégués américains sortaient à leur tour de leurs voitures. Averell Harriman, le teint bronzé, les cheveux argentés bien plaqués, vêtu d'un costume gris clair, a salué aussi les journalistes de la main.

La déclaration de Harriman

PARIS (AFP) — "Nous croyons que la zone démilitarisée devrait remplir la fonction d'une véritable zone tampon", a notamment déclaré M. Averell Harriman dans la déclaration qu'il a faite hier matin à la séance d'ouverture de la conférence sur le Vietnam qui a duré deux heures.

S'adressant à M. Xuan Thuy le chef de la délégation américaine a fait la proposition suivante: "Commençons par séparer les forces antagonistes comme premier pas vers des mesures plus larges de désescalade". A son avis, une telle décision constituerait un test de la bonne foi de chaque partie. Puis M. Harriman a demandé à M. Xuan Thuy quelles mesures de désescalade les Nord-Vietnamiens comptaient prendre "pour contribuer à la paix", après avoir rappelé que le président Johnson avait annoncé le 31 mars dernier que les bombardements limités pourraient eux-mêmes prendre fin à une date rapprochée, "si l'autre côté faisait preuve d'une retenue analogue à celle des Etats-Unis".

Le chef de la délégation américaine a aussi souligné que la zone démilitarisée "continue à être violée par le Nord-Vietnam". Il a ajouté que les accords de Genève de 1954 qui, dans leurs éléments essentiels constituent une base pour la paix au Vietnam, interdisent toute agression d'une partie du Vietnam contre l'autre. Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, sont disposés à retirer leurs forces du Sud-Vietnam parallèlement au retrait des forces nord-vietnamiennes vers le nord, à la cessation

des infiltrations, entraînant une atténuation de la violence.

Pour corriger les "carences des procédures" des accords de Genève de 1954, M. Harriman pense que l'une des tâches principales de la conférence "consistera à élaborer des méthodes plus efficaces de contrôle de tout accord et à assurer une enquête juste et équitable pour tout le monde". Les nations d'Asie devraient à son avis être associées à la surveillance des accords qui interviendraient.

Le chef de la délégation américaine croit que toute la population sud-vietnamienne devrait pouvoir participer pacifiquement à l'avenir de son pays et avoir droit à l'autodétermination "sur la base d'un vote pour chaque personne".

Parlant des accords sur le Laos de 1962, qui stipulaient la neutralisation de ce pays, M. Harriman a déclaré: "Nous croyons qu'il est fondamental pour la paix en Asie du sud-est que ces accords soient respectés".

Les Etats-Unis ne recherchent pas un élargissement de la guerre en Asie du sud-est, a poursuivi M. Harriman. "Au cœur des problèmes a-t-il dit, il y a le fait que le Sud-Vietnam doit être libre de toute ingérence extérieure". Les Etats-Unis ne désirent aucune base au Sud-Vietnam et sont prêts à laisser les installations à la population qui les utilisera comme bon lui semblera.

Les Etats-Unis préféreraient de beaucoup utiliser leurs ressources pour soutenir les efforts des nations de l'Asie du sud-est, a conclu M. Harriman.

La déclaration de Xuan Thuy

pour la solution politique correcte du problème vietnamien."

En conclusion M. Xuan Thuy a dit que la possibilité ou non d'arriver à une solution pacifique du problème vietnamien "dépend maintenant du côté américain". Tant que le gouvernement américain continue à recourir à la guerre pour atteindre ses buts d'agression et à avancer des "propositions de paix" pour parvenir au même but, le peuple vietnamien, a déclaré M. Thuy, devra continuer à lutter et lutter encore plus fermement pour défendre son indépendance et sa liberté. Affirmant enfin que le gouvernement américain a déclenché la guerre de destruction contre le Nord-Vietnam, M. Xuan Thuy a déclaré qu'il appartient au gouvernement américain d'y mettre fin définitivement et inconditionnellement: "C'est là, a-t-il dit, une exigence légitime, primordiale et extrêmement urgente de la RDV, du peuple vietnamien et de l'opinion éprise de paix et de justice dans le monde entier".

La partie suivante de la déclaration de M. Xuan Thuy a consisté à réfuter "les arguments avancés par le gouvernement américain pour justifier cette politique et qui sont absolument indéfendables".

"Dire que le nord du Vietnam agresse le sud du Vietnam, a déclaré M. Xuan Thuy, s'avère aussi absurde que de parler d'une agression de l'Etat de Washington contre l'Etat de New York". Quant aux prétendus "engagements" américains au Sud-Vietnam, a poursuivi M. Thuy "ils ne sont rien d'autre qu'une mystification", car "le soi-disant gouvernement de Saigon n'est qu'un produit américain".

M. Thuy s'est également élevé contre l'argument selon lequel l'intervention américaine au Vietnam est justifiée par "l'intérêt de la sécurité des Etats-Unis" alors que, a-t-il fait valoir "le Vietnam est un petit pays séparé des Etats-Unis par une distance de plus de 10.000 kilomètres et par un immense océan".

Après avoir rappelé le soutien recueilli dans le monde entier "par la lutte du peuple vietnamien", le chef de la délégation nord-vietnamienne a traité des propositions de paix américaines. "Le trait dominant des propositions de paix américaines, a-t-il dit, est qu'elles visent en définitive à réaliser l'occupation du Sud-Vietnam par les Etats-Unis et à perpétuer la division du Vietnam. Un autre trait est qu'elles mettent sur le même plan l'agresseur et sa victime. Les autorités américaines parlent souvent de négociations inconditionnelles ou de désescalade mutuelle.

"Cela est inacceptable. Ayant déclenché cette guerre d'agression, les Etats-Unis se doivent d'y mettre fin. S'étant eux-mêmes livrés à une escalade continue, il leur revient de procéder à une désescalade".

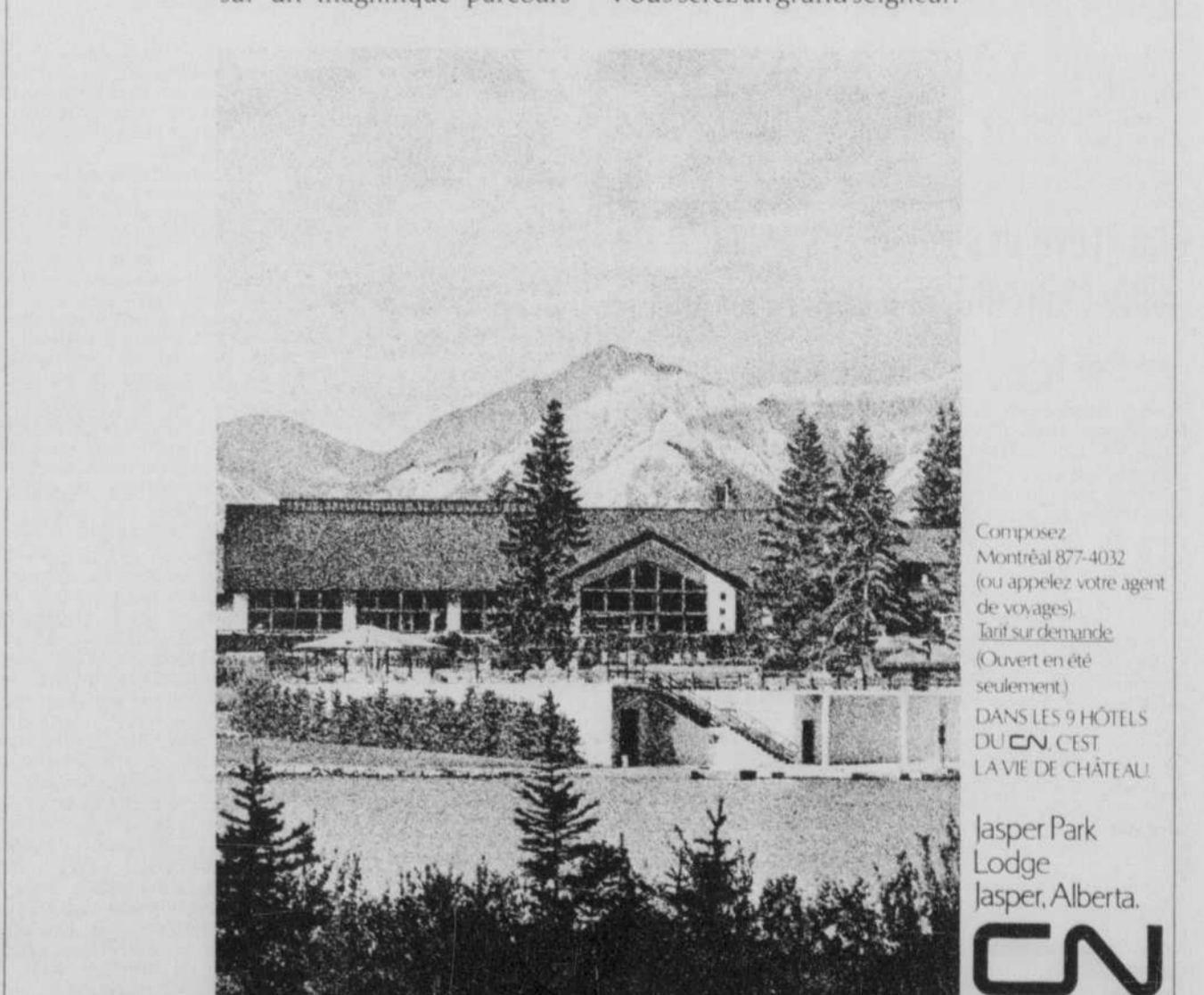
Après avoir souligné que "on ne peut arriver à une solution pacifique du problème vietnamien qu'en se basant sur la reconnaissance des droits nationaux fondamentaux du peuple vietnamien et sur une nette distinction entre l'agresseur et sa victime", M. Xuan Thuy a rappelé "la position invariable" du Nord-Vietnam telle qu'elle a été définie dans les "quatre points" exposés le 8 avril 1965 par le premier ministre Pham Van Dong et le programme politique du FNL du Sud-Vietnam publié en septembre 1967. La position en "quatre points" du Nord-Vietnam et le programme politique du FNL, a dit M. Xuan Thuy, "sont pleinement conformes à la réalité actuelle au Sud-Vietnam et dans le Vietnam tout entier. Ils constituent la base

Pour ces quelques jours à Jasper, ce sera la vie de château... dans un chalet suisse.

Vous vivrez en grand seigneur au Jasper Park Lodge.

Vous serez roi et maître du royaume. Vos terres s'étendront à perte de vue. Les montagnes Rocheuses aux pics enneigés seront vos sentinelles. Vous pourrez pêcher dans des lacs poissonneux ou vous baigner dans des eaux claires. Vous pourrez monter à cheval, jouer au tennis, ou au golf sur un magnifique parcours de dix-huit trous. Pour vous, il y aura des excursions en bateau, du cinéma, des soirées passées en joyeuse compagnie, des repas gastronomiques...

La vie sera belle. Vous passerez des moments inoubliables à contempler la nature, à vous amuser, à vous reposer... Vous serez un grand seigneur.



Composez Montréal 877-4032 (ou appelez votre agent de voyages). Tarif sur demande (Ouvert en été seulement) DANS LES 9 HÔTELS DU CN, C'EST LA VIE DE CHÂTEAU.

Jasper Park Lodge Jasper, Alberta.

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel (SUITE M-21)
Renseignements Jacques de Bellefeuille 845-5264

SESSIONS D'ÉTÉ 1968

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN

CYCLE INTENSIF & ACCÉLÉRÉ LANGUE PARLÉE - CONVERSATION (Option "écrit")

- Langue parlée - Compréhension - Pratique
- Matériel AUDIO-VISUEL - Enregistrements
- Nouvelles méthodes didactiques: Principes
- PSYCHO-LINGUISTIQUES
- Professeurs universitaires spécialisés en linguistique.

• ADULTES - SOIR ou JOUR: 10 semaines
• ETUDIANTS - SOIR ou JOUR: 6 semaines
• PROFESSEURS - JOUR (INTENSIF): 2 semaines

Renseignements et inscriptions:
Direction Générale
ACADEMIE DES HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES
3465 Côte-des-Neiges (près rue Sherbrooke)
Bureau 50, Montréal.
Téléphone: 931-6286

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS de PERFECTIONNEMENT pour ADULTES

SESSION D'AUTOMNE 1968

COURS DU SOIR

en vue du

BACCALaurÉAT ÈS ARTS

ANGLAIS (Langue et Littérature)
ANTHROPOLOGIE
ART
BIOLOGIE
CHIMIE
ÉCONOMIQUE
ESPAGNOL (Langue et Littérature)
FRANÇAIS (Langue et Littérature)
GÉOGRAPHIE

HISTOIRE
MATHÉMATIQUES
PHILOSOPHIE
PHYSIQUE
POLITIQUE
PSYCHOLOGIE
SCIENCES RELIGIEUSES
SOCIOLOGIE

On peut s'inscrire comme étudiant régulier ou comme étudiant libre. Un cours ne sera organisé que si le nombre d'inscriptions dans ce cours est suffisant.

Date limite d'inscription: 15 juin 1968

Les cours réussis sont crédités par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal.

Annuaire (description des cours, frais de scolarité etc.) envoyé sur demande.

Renseignements: 932-4716

Cours du Soir
Séminaire de Philosophie
3880, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 25, Qué.

(A proximité des stations de métro Guy et Atwater)

Avec les enseignants

Marcel Masse se dit confiant qu'une entente interviendra avant l'échéance du 1er juin

(PC) — Au cours d'une conférence de presse hier soir, M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, a déclaré qu'il "n'était pas optimiste de nature mais que la façon dont se déroulaient depuis quelques jours les négociations provinciales avec les enseignants, permettait de croire que tout sera réglé pour le 1er juin".

"Nous abordons maintenant la phase où chaque partie a fait connaître ses points de vue et où il ne reste pratiquement plus qu'à nous entendre," a dit le ministre.

Les enseignants ont déjà annoncé qu'ils songeaient à démissionner en bloc à cette date, si une entente n'est pas intervenue.

La conférence de presse avait pour but de faire le point sur l'état actuel des négociations entre le gouvernement, la Fédération des commissions

scolaires catholiques et la Fédération des commissions scolaires protestantes du Québec, d'une part, et la Corporation des enseignants du Québec, la Provincial Association of Catholic Teachers et la Provincial Association of Protestant Teachers, d'autre part.

Le gouvernement et les commissions scolaires, a rappelé M. Masse, ont offert aux enseignants trois programmes de promotion professionnelle: un plan de recyclage et un plan d'étude.

M. Bernard Angers, de l'équipe des négociateurs des commissions scolaires, a cependant révélé que les enseignants n'avaient pas encore fait connaître leur point de vue sur cette offre faite à la fin d'avril.

Le plan de perfectionnement permettra à 350 enseignants (sur un total de 65,000) de se prévaloir d'une année complète d'étude à plein temps. Les petites commissions scolaires qui ne pouvaient jusqu'ici offrir à leurs enseignants un congé payé pourront dorénavant le faire en leur offrant une bourse égale à 80 pour cent de leur traitement. "Un plan semblable existe déjà dans la région de Montréal, et même là, le nombre de ceux qui en bénéficieraient augmentera", a indiqué le ministre.

Le plan de recyclage permettra aux enseignants de se mettre au courant des méthodes pédagogiques nouvelles sans rien déboursier. Le plan d'étude accordera aux instituteurs un congé sans solde pour étudier à plein temps afin d'améliorer leur scolarité. Cette année d'étude sera cependant considérée comme une année d'expérience et de service à la commission scolaire. M. Masse a révélé qu'une somme de \$12,000,000 était prévue pour ces projets pour la durée de la prochaine convention.

La partie patronale a confirmé d'autre part avoir offert la création de trois tribunaux de travail dans le domaine de l'enseignement présidés par des juges permanents. Un juge en chef et deux autres juges siégeront en permanence à ces tribunaux ce qui éliminera les délais dans le règlement des griefs.

M. Angers a fait savoir que la partie syndicale avait accepté cette proposition et qu'il ne restait plus qu'à établir la procédure des griefs.

Forte hausse des actions de la Dosco

TORONTO (PC) — Les actions de la Dominion Steel and Coal Corp. Ltd., une société qui connaît des difficultés depuis plusieurs mois, ont acquis \$1.86 pour atteindre \$10.50 lundi à la Bourse de Toronto.

Cette hausse a fait suite à l'annonce faite par le gouvernement du Québec qu'il était prêt à acheter la compagnie pour une somme équivalente à \$11 l'action.

Les actions de la Hawker Siddeley Canada Ltd., qui détient 77 pour cent des intérêts de la Dosco, ont progressé de 60 cents pour atteindre \$3.55 dans un virement de 25,412 actions.

Les actions de la Dosco ont été échangées, cette année, à un prix aussi bas que \$7 chacune.

Jean Marchand propose deux solutions au problème de la George T. Davie

QUEBEC (PC) — Le ministre canadien de l'Immigration et de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, a proposé deux solutions pour régler le problème des employés du chantier maritime de George T. Davie, de Lauzon: la possibilité que le gouvernement fédéral accorde des contrats à la compagnie ou dispenser des cours de reclassement et de recyclage à l'intention des quelque 1,000 travailleurs.

En rendant compte du résultat de son entretien avec M. Marchand, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a dit que la première solution proposée par M. Marchand ne semble pas facile mais il a ajouté que le ministre canadien s'est engagé à sensibiliser davantage le cabinet de M. Pierre Elliott Trudeau au problème.

Quant à l'éventualité d'organiser des cours de recyclage, le chef du gouvernement québécois a précisé que l'idée ne l'enthousiasme pas beaucoup.

M. Marchand s'est entretenu avec le comité ad hoc formé du premier ministre Johnson et de MM. Maurice Bellemare, ministre du travail, Paul Dozois, ministre des finances, et Jean-Marie Morin, ministre

d'Etat et député de Lévis à l'Assemblée législative.

La compagnie Davie Shipbuilding faisait connaître son intention de fermer le chantier de la George T. Davie, sa filiale, au milieu du mois de juin prochain, laissant ainsi un millier de travailleurs sans emploi. "Le petit chantier de Lauzon", comme on l'appelle, existe depuis bon nombre d'années dans cette localité au sud de Québec.

Entre-temps, le premier ministre a dit que le comité ad hoc, chargé de se pencher sur le problème, continuera de rencontrer les dirigeants de la compagnie et du syndicat pour explorer la possibilité de fournir du travail à la George T. Davie au moyen de l'octroi de sous-contrats du gouvernement fédéral, par exemple.

Les autorités gouvernementales pourraient aussi imposer à la compagnie Davie Shipbuilding d'accorder des contrats à la George T. Davie pour maintenir celle-ci en opérations.

Le premier ministre a laissé un espoir en disant au chef de l'opposition que M. Marchand a promis d'"agir avec diligence".

Le chef conservateur

Pour un "lien direct" entre Terre-Neuve et le Labrador

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Un gouvernement conservateur envisagerait de construire un tunnel ou une digue entre Terre-Neuve et le continent, a déclaré lundi soir M. Stanfield, leader conservateur.

Il a promis d'autoriser une étude sur "la valeur et la praticabilité" d'un lien direct entre l'île et le Labrador.

Un tel projet aurait de "vastes répercussions économiques et sociales" sur la province et le Canada, a ajouté M. Stanfield, qui parlait à un rassemblement dans la capitale de Terre-Neuve.

A son avis, il est temps d'envisager cette proposition en raison de la rapide expansion des ressources naturelles du Labrador.

M. Stanfield a promis également d'étudier un projet de "port aérien de transbordement" à Gander, en Terre-Neuve, qui porterait au maximum la capacité de fret aérien dans les échanges entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

S'il devenait premier ministre, le chef des conservateurs demanderait aux Nations unies de réunir une conférence internationale sur les limites de pêche. Le but du Canada serait de réserver "à l'usage exclusif des Canadiens les ressources en poissons de nos eaux côtières".

M. Stanfield n'a donné aucune précision sur le coût éventuel de l'étude concernant le tunnel, ni du projet lui-même. Il n'a pas non plus donné de détails sur la question des limites de pêche.

Plus tôt dans la journée, il avait fait campagne dans plusieurs localités voisines de St-Jean et il a assisté à la session finale de la conférence politique des candidats conservateurs aux élections du 25 juin, dans les circonscriptions des provinces maritimes.

M. Stanfield a fait mention de plusieurs résolutions contenues dans le manifeste publié par la conférence. Il a dit qu'un gouvernement conservateur achèterait immédiatement les 10 millions de livres de morues salées excédentaires de Terre-Neuve et

de la Nouvelle-Ecosse et qu'il les écoulait par l'intermédiaire d'un organisme international.

La promesse faite la semaine dernière par le gouvernement libéral d'acheter le poisson à la fin de la saison est jugée insuffisante. Les conservateurs créeraient, de plus, de nouveaux marchés, et rectifieraient les défaillances dans l'industrie de la pêche en assurant aux pêcheurs en chômage une formation qui leur permettrait de travailler comme chefs d'équipe, maîtres ou ingénieurs. Le manifeste

fait également état d'une proposition pour un nouveau régime de subventions fédérales aux provinces maritimes afin de les aider à développer des services tels que l'éducation.

M. Stanfield a réitéré les principaux points de la politique proclamée en fin de semaine, en faveur de la réanimation du comité de développement des provinces maritimes par l'afflux de plus de fonds au profit des programmes coordonnés de développement régional.

Graffey au premier ministre

Ne jetez pas l'unité nationale et la constitution dans l'arène de la partisanerie politique

"Au nom du Canada, ne jetez pas les questions d'unité nationale et la constitution dans l'arène de la partisanerie politique en période d'élections fédérales", a demandé M. Heward Graffey au premier ministre et au parti libéral au cours de l'assemblée de mise en candidature du parti progressiste-conservateur de Brome-Missisquoi.

Dénonçant ensuite les libéraux anglophones qui cherchent une solution facile au problème de l'unité nationale, M. Graffey a déclaré que la position prise par M. Trudeau vis-à-vis de la constitution présente un aspect intellectuel dangereusement attrayant mais qu'elle n'est pas réaliste.

"M. Trudeau et ses amis recevront peut-être un appui provisoire de la part de ceux qui cherchent une solution sans heurts au problème constitutionnel, mais la position prise par le premier ministre menace gravement la Confédération parce qu'elle sous-estime les aspirations du Canada français."

M. Graffey a souligné que les vœux des Canadiens français n'ont jamais été "aussi progressives et aussi expansives".

"Ils veulent vivre dans une union fédérale dynamique et progressive. Mais tout comme les Canadiens de toutes les parties du pays, ils se rendent compte qu'à aucun palier le gouvernement ne résout efficacement les grands problèmes comme ceux du logement,

du coût de la vie et de la pollution."

Il ne faut pas se laisser égarer, dit M. Graffey, par un simulacre de débat sur la constitution quand, partout au pays, les Canadiens veulent discuter des problèmes de subsistance.

"M. Trudeau veut affronter le gouvernement du Québec. C'est une absurdité qui doit prendre fin. Les prises de position rigides et doctrinaires de M. Trudeau doivent faire place à de la compréhension et à de la bonne volonté à la table de conférence."

Enfin, M. Graffey a promis qu'un gouvernement progressiste-conservateur verrait à améliorer les procédures de consultation entre Ottawa et les provinces et qu'il ferait adopter une constitution moderne pour les temps modernes, faite au Canada, par les Canadiens et pour les Canadiens.

L'ombudsman

(P.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative tiendra une séance publique le 22 mai prochain pour entendre ceux qui veulent faire valoir leur opinion sur le projet du gouvernement de créer un poste d'ombudsman, ou de protecteur du peuple.

Le projet de loi a été présenté le 20 mars dernier, et l'avis de la séance publique du comité a été inscrit hier au feuillet de la Chambre.

Le corps de l'assassin de King aurait été trouvé enfoui dans le sable d'une plage mexicaine

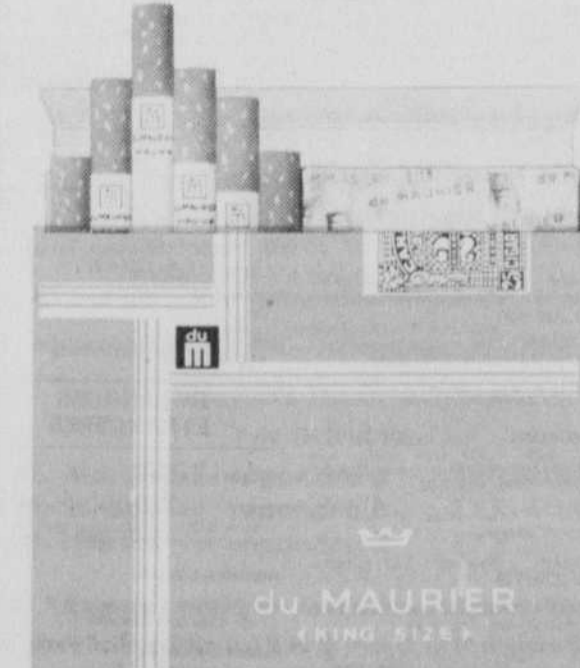
MEXICO (AFP) — L'auteur matériel de l'assassinat du pasteur Martin Luther King a-t-il été liquidé par ses complices sur une plage mexicaine? C'est ce que laisse supposer une information parvenue d'Acapulco au journal "El Universal" et selon laquelle le cadavre d'un Américain récemment découvert près du "Revolcadero", plage habituellement peu fréquentée des environs, pourrait être celui de James Earl Ray.

Le corps a été trouvé dans des circonstances curieuses: enterré dans le sable il fut découvert grâce à une pancarte portant une flèche qui signalait le lieu avec la mention "par ici". A proximité on aurait trouvé des bouteilles vides, dont une de gin qui porterait les empreintes digitales du mort. Le veilleur d'une villa voisine a déclaré qu'il y a cinq ou six jours, il avait vu descendre plusieurs hommes d'une voiture blanche immatriculée au Texas et que l'un d'eux, qu'il reconnaissait à son "short", était la victime. Le médecin légiste a déclaré que l'homme avait reçu une balle en plein front après avoir été sauvagement trapé.

Le chef de la police d'Acapulco a déclaré que le signalement de l'inconnu correspondait, au moins en partie, à celui de James Earl Ray, et que deux agents du FBI étaient déjà sur place pour essayer d'établir son identité. Les empreintes digitales du cadavre auraient été envoyées hier à Washington.

peu importe où vous regarderez...

du MAURIER



RÉGULIER ET "KING SIZE"

Jamais vu de si bas prix...

Sur un système central de climatisation

Carrier

Nouveau modèle rond, compact, réduisant l'espace et le coût de fabrication. Et le résultat? Le meilleur système de climatisation à un prix si minime. Facile à installer, tout spécialement si vous possédez un système de chauffage à air comprimé dans votre demeure. Communiquez avec nous pour une brochure et une estimation gratuites. Termes budgétaires disponibles.

DANIELS & MANNARD LTD.
216 Ronald Drive, Montréal-Ouest
489-6881

PEUGEOT

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est St-Zotique
Tél.: 273-9105

Arts et spectacles



Ce soir, l'écrivain italien Alberto Moravia, invité lundi soir au Sel de la semaine, donnera une conférence publique sur le théâtre contemporain, dans le salon Gris et Or de l'Hôpital Ritz-Carlton, à 20 heures 15.

Le bruit de la ville

- **Claude Dulude au Centre d'art du Mont-Royal**
L'exposition Claude Dulude se poursuit au Centre d'art du Mont-Royal, tous les jours, de 13 heures à 19 heures. L'entrée est libre.
- **Prêtres en colère**
Deux prêtres en colère, Charles Lambert et Roméo Bouchard lanceront, mercredi soir, aux Editions du Jour, un ouvrage de polémique, sans doute comme le suggère le titre. Aux salons des Editions, 3411 rue Saint-Denis, à 17 heures.
- **Cinéjazz à la Jazztek**
Ce soir à 20 h. 30, on présente à la Jazztek "Cinéjazz", publication bilingue dirigée par Emmanuel Cooke. Le Gagnon sera présent.
- **Salle Eisenstein: peau neuve**
Le cinéma d'art Elysée inaugure, à 10 heures 30, aujourd'hui, la salle Eisenstein, entièrement renouvelée. Et à cette occasion, on présente "Mona", film d'Henri Colpi.
- **Conférence de Spiteris**
Le critique d'art Tony Spiteris, invité par la section de sculpture de l'École des Beaux-Arts de Montréal, donnera, jeudi prochain, à 14 heures, à l'Auditorium de l'École, une conférence aux élèves et au public, qui y est convié. Il sera présenté par le sculpteur Yves Trudeau.
- **L'école catalane à Sir George Williams**
A la Galerie d'art (1) de l'université Sir George Williams on présente dix artistes de l'école catalane (peinture, dessin, sculpture, etc.).
- **Woody Herman au Black Bottom**
Herman et son orchestre, spécialistes du blues et du jazz, sont encore ce soir au Black Bottom, rue Saint-Paul, en plein cœur du Vieux Montréal.
- **Lancement de Robert de Roquebrune**
L'écrivain québécois Robert de Roquebrune, après avoir été l'invité de Fernand Séguin au Sel de la semaine, lance un livre de mémoires intitulé "Cherchant mes souvenirs", aux Editions Fides, à 17 heures, jeudi prochain.

Du 20 au 25 mai

Festival d'art dramatique

Les six pièces jugées les meilleures parmi les soixante présentées par des troupes d'amateurs au cours de la saison seront jouées à Windsor (Ontario) du 20 au 25 mai prochain. Ces six pièces sont celles qui ont été choisies, chacune dans sa région, pour concourir au Festival d'art dramatique dont le juge sera M. David Peacock, président de l'École Nationale de théâtre du Canada. Le trophée est d'une valeur de \$2,000, d'ailleurs offerts par la Société Radio-Canada. La première pièce sera présentée lundi le 20: il s'agit d'une comédie, "All in Good Time", de William Naughton; mardi le 21, "Fortune and Men's Eyes", de John Herbert; le 22, "The Country Wife", de W. Wechterley; le 23, "Giratoire", de Pierre Voyer; le 24, présenté par le London Little Theater, "Marat-Sade", et la dernière, "Et Coetera", de Jean Barbeau.

Bourse spéciale

A l'occasion du 10ème anniversaire de Les Festivals de Musique du Québec Inc., une bourse spéciale de \$1,000.00 est offerte cette année par la Fondation "Les Amis de l'Art". Cette bourse sera remise au grand gagnant des concours 1968 lors du Concert de Gala Provincial le 16 juin prochain à la Place des Arts. Le jeune musicien à qui sera décernée cette bourse jouera avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Wilfrid Pelletier.

Le numéro de mai de la revue Etudes Françaises nous présente une lecture de "Maria Chapdelaine" faite par Nicole Deschamps qui a publié récemment la correspondance de Louis Hénon, une étude de Roger Mercier sur le conteur africain Birago Diop. On lit aussi un inédit d'Ahmadou Kourouma, l'auteur des "Soleils des Indépendances", ouvrage couronné par le jury du Prix Etudes françaises, et de nombreux comptes rendus de lecture.

Réponse à Jean Basile

Défense des "Grands Soleils"

par Jacques Ferron

S'en prendre à la conscience collective qui préside à celle de chacun, essayer de la modifier, c'est en soi une grande entreprise; elle donne satisfaction, qu'on réussisse ou pas. J'avoue néanmoins que jusqu'à ce matin j'ai douté de ma pièce. C'était pour la raison suivante: au début de sa carrière, elle avait une longueur avant l'entracte. Je la rafistole et la longueur passe au deuxième acte. Cela n'est pas fameux comme amélioration, étant donné qu'après le deuxième acte les gens s'en vont. Ils ont l'impression d'avoir été retenus. Alors ils s'en vont plus vite. C'est ainsi que nous avons perdu les applaudissements de Jean Basile. De plus il en résulte un changement de vedette: Chénier a pris le pas sur Mithridate. J'avais tout lieu d'être inquiet d'une pièce qui se détériore ainsi. Aujourd'hui je comprends: elle ne flatte plus personne et Mithridate devient franchement inquiétant: quoi! il représente la liberté.

L'article de Jean Basile m'a surpris plus éclairé. (1) C'est un article étonnant, rapport à la politesse. La politesse n'a pas d'idée; elle s'exprime par les bonnes manières, la danse, la révérence. La politesse, quand elle écrit, n'enseigne rien mais montre un grand souci de la ponctuation. Jean Basile est un garçon poli. Dans ses romans il vous place la virgule avec génie, pas moins! Or voilà que les "Grands Soleils" le mettent dans les idéologies par-dessus la tête; il ergote comme un fils de famille qui donnerait dans l'obscénité. Tout y passe, du nationalisme dépassé à la croix gammée. Je me suis dit: "Eh bien! elle est loin d'être anodine, cette pièce, elle porte!"

Je reprendrai le confrère sur trois points de son discours: 1. le nationalisme dépassé, 2. la croix gammée, 3. la carrière de l'écrivain.

1. Le mot "dépassé" traîne dans la polémique depuis plus d'un siècle. Il a été galvaudé. En 1908, le "Manuel du par-

fait polémiste" le déconseillait déjà. Evidemment, c'est toujours l'idée qui pointe, dont la présence s'avère menaçante, qu'on dépasse. L'auteur le plus dépasse sans doute est Marx. Par toutes sortes de ratatouilles. Quand j'étais au collège, c'était par Salazar et la Phalange franquiste. Pas brillant, Jean Basile, dans le choix de ses mots, en tout cas dépassé! Il devient tout simplement effarant lorsqu'il prétend que le nationalisme vietnamien a été transformé par le palmap américain. Ce nationalisme n'a pas changé, seulement plus héroïque; il n'a pas été dépassé; il se dépasse. C'est lui qui transforme les Etats-Unis, du moins qui en révèle la gangrène.

Quant au nôtre, le cher auteur l'étudie en travellang, pas facile à suivre car il charrie. Il commence par le déclarer dépassé (question de prétendre que les "Grands Soleils", c'est du vieux et du réchauffé), puis il se contentera de parler d'évolution. Notre nationalisme aurait évolué, pensez donc! En voilà une grande nouvelle! C'est à se demander d'où il revient, ce garçon. Il devrait gentiment revoir les "Grands Soleils". Justement, c'est le but de cette pièce de le voir évoluer encore, notre nationalisme. Une chose est certaine: il ne faut pas parler de Trudeau et de la remise en marche des idées de Laurier à propos de ma pièce, car on pourrait penser que Monsieur Basile a un sens inversé de l'histoire et qu'il va bientôt prendre la tête de l'éscadron en criant: Naubuchodonosor! Naubuchodonosor!

2. La croix gammée nous est offerte parce que la symbolique du soleil serait aryenne! Tout de même, on peut charrier, mais on n'a pas le droit d'être ridicule à ce point! Et cette façon de toujours al-

ler chercher ses références en dehors du pays! Dans mon pays on a déjà oeuvré sur le symbole, mais à partir de la croix celtique que nous devons aux Irlandais. Au cercle de cette croix (qui représente le soleil, signe de vie, derrière la croix, signe de mort), on ajoutait des petits rayons en bois; le soleil s'en trouvait encore plus clairement représenté. Il y avait gradation de la croix latine à la croix celtique, de la croix celtique à la croix québécoise. Un degré de plus et c'était l'ostensoir où la croix est en train de disparaître dans la lumière. Que les grands soleils aient pour moi quelque chose de liturgique, quel mal à ça? Je suis imprégné de christianisme, je n'y peux rien. S'il n'était pas ridicule de me glisser la croix gammée qui n'est pas de ma famille, parce que je pense en terme de croix et de soleil, cela serait odieux.

3. La carrière d'écrivain est ouverte à quiconque pour la bonne raison que tout le monde a appris à écrire et qu'il n'existe pas de diplôme d'écrivain. Alors quoi! on commence petitement, en amateur. Il faut se faire un nom, mais sans possession de son oeuvre. Tout n'est pas de débiter, il faut ensuite soutenir son nom. Bien sûr, qu'on veut réussir, mais pas à n'importe quel prix: ici, sans passer par Paris, sans jamais rien demander à Ottawa, quoique semble insinuer Jean Basile.

Je lui remets sa croix gammée; il a bien mérité de la garder en me rassurant sur cette pièce dont je doutais un peu.

(1) Article paru dans "Le Devoir" de samedi dernier.

Splendide exposition

La collection complète "foire de Bâle" qui a attiré en Europe plus d'un million de visiteurs et qui comprend 30.000 montres et horloges est exposée à l'intention du public chez Henry Birks de Montréal, au Carré Phillips. Rolex a fait venir par avion à Montréal, cette collection unique qui constitue une avant-première des dernières tendances créatrices en montres or pour dames et messieurs.

Pour la femme 68, la montre classique, simple et ronde, cède la place à des lignes inhabituelles, ovales, carrées. Au chapitre des montres pour hommes, l'aspect technique devient essentiel: la majorité des montres présentées à Bâle est montée à l'heure dans deux fuseaux horaires différents et de décomposer le temps en fractions de secondes.

En plus chez Birks du 6 au 11 mai, M. E. B. Tiffany géomètre de la maison présente un montage photographique des bijoux de la couronne iranienne.

théâtre du rideau vert
DU 15 MAI AU 15 JUIN

LE CHEVAL ÉVANOUÏ

mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
Régie: WUETRICH
costumes: BARBEAU

avec: GILLES PELLETIER, ANDRÉE LACHAPPELLE, TANIA FEDOR, DOMINIQUE BRIAND, ANDRÉE CAILLOUX, DIANE ARCANO, BENOÎT MARBEAU, ANDRÉ MONTMORENCY

COMÉDIE DE FRANÇOISE SAGAN

au stella • 844-1793 • 4664 ST-DENIS

Dernières représentations: YVETTE BRIND'AMOUR, JEAN DOYON, GILLES PELLETIER, RONALD FRANCE

PARTAGE DE MIDI

CINÉ-ART FILMS

BIENTÔT LE NOUVEAU **LOUIS DE FUNÈS FANTOMAS 3**

présente

14 ANS

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

- LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION • LA NAISSANCE • etc.

HELGA

la vie INTIME d'une jeune femme

COMPLÈMENT DE PROGRAMME A NOUS DEUX, PARIS!

PLAZA STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
CANADIEN STATION BEAUREY 523-5100 1204, E. STE-CATHERINE

LE DRAME ANGOISSANT D'UN INSTITUTEUR ACCUSÉ DE VIOL!

JACQUES BREL

dans son 1er film!

LES RISQUES DU MÉTIER

Aussi: MARIE LAFÛRET "MARIE CHANTAL CONTRE LE DR KAH"

JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PIE IX 725-7000
MAISONNEUVE 2019, E. SHEERBROOKE 525-2174

En semaine: 6.25 - 8.00 - 10.15. Dimanche: 12.30 - 2.40 - 4.15 - 6.25 - 8.00 - 10.15

LOUIS DE FUNÈS

OSCAR

POUR TOUS

5e MOIS! ET LE SUCCÈS CONTINUE!

FLEUR DE LYS 858, E. STE-CATHERINE STATION BERRI - 288-3303

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'ESPRESSO

NIGHT GAMES

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAJ ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" - Le Figaro

Semaine: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1200, E. STE-CATHERINE STATION BEAUREY - 525-8600

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: "Docile" de Guy Dufresne - 20h.30

AU GÉSU: L'Épigramme présente "Le chemin du Roy" tous les soirs à 20h.30 le dimanche à 19h.30 (répétice les lundis).

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Un goût de miel" - 21h.00 - Samedi - 20h. dimanche 17h.30

PATRIOTE: Répète Claude.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Partage de midi" de Claudel - du lundi au samedi 20h.30

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Quelques dollars pour Django" 11.15 - 2.25 - 5.30 - 8.40 - "Hôtel meublé" 12.45 - 3.55 - 7.00 - 10.10

BIJOU - Arthur Lamothe "Poussière sur la ville" 11.50 - 2.49 - 5.48 - 8.49 - "Ce soir-là" Gilles Vigneault 1.21 - 4.20 - 7.19 - 10.18

BONAVENTURE - "Benjamin" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20

CANADIEN - "Helga" 2.15 - 5.30 - 9.30 - "A nous deux Paris" 12.30 - 4.10 - 7.45

CHAMPLAIN - "Comment réussir en amour sans se fatiguer" et "La 25ème heure"

CHATEAU - "Trente minutes de sursis" 1.25 - 4.45 - 8.05 - "Fille dans le vent" 3.10 - 6.30 - 9.50

CREMAZIE - "La 25ème heure" 1.51 - 5.41 - 9.31 - "Comment réussir en amour sans se fatiguer" 12.10 - 4.00 - 7.50

DAUPHIN - "Vivre pour vivre" 7.15 - 9.40 - sam et dim 1.20 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40

ELECTRA - "Triple cross" et "Une fois avant de mourir"

ELYSEE - Salle Resnais - "Mon amour" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam 10.00) - Salle Eisenstein "Kid Sentiment" même horaire.

EMPIRE - "Gala" sur sem. dès 6.30 - dim. dès 1.00

FLEUR DE LYS - "Oscar" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANÇAIS - "Trente minutes de sursis" 1.05 - 4.25 - 7.45 - "Fille dans le vent" 2.55 - 6.15 - 9.35

GRANADA - "Fille dans le vent" 1.10 - 4.30 - 7.50 - "Trente minutes de sursis" 2.45 - 6.05 - 9.25

JEAN-TALON - "Les risques du métier" 6.25 - 10.15 Dim. 2.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr Kah" 8.00 Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00

MAISONNEUVE - "Les risques du métier" 6.25 - 10.15 Dim. 2.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr Kah" 8.00 Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00

MERCIER - "Triple Cross" et "Une fois avant de mourir"

PAPINEAU - "Blow up" 1.10 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.25

PARISIEN - "La Grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30

PLAZA - "Helga" - 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris" - 12.30 - 4.10 - 7.45

RIVOLI - "Hôtel meublé" 12.50 - 3.45 - 6.45 - 9.45 - "Quelques dollars pour Django" 2.10 - 5.10 - 8.15

ST-DENIS - Arthur Lamothe "Poussière sur la ville" 12.58 - 3.17 - 6.56 - 9.55

verdi

CE SOIR A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

Blue Bonnets

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker directeur artistique

Provocante, voluptueuse,
CATHERINE DENEUVE

5e

MANON

VENDÔME 12.45, 3.10, 5.00, 7.15, 9.30

LES AMANTS DE "DEAR JOHN"
UNE NOUVELLE ŒUVRE SUÉDOISE

Love Mates EN COULEURS

Aussi: EN FRANÇAIS Mireille D'Arc

gala

451, OULY - 274-4521

RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)

empire

concerts

Ce soir et demain soir
14 et 15 mai
8.20 p.m.

au pupitre
Franz-Paul Decker
solistes
Barry Tuckwell
cor
Ronald Dowd
ténor
programme
Garant "Phrases II"

Mozart
Symphonie No 2, Op. 61

Britten
Sérénade pour ténor et cor

Schumacher
Symphonie No 2, Op. 61

SPECIAL

100 billets de dernière heure à \$1.50 les soirs des concerts.

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTRÉAL QUÉBEC TEL. 842-2122

UN FILM DONT VOUS TOMBEREZ FOLLEMENT AMOUREUX

mon amour mon amour

de Jean-Louis TRINTIGNANT
Fulvia LAGRANGE

14 ANS

de Jacques Godbout EISENSTEIN

DERNIERS JOURS

kid sentiment

YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

VIVRE POUR VIVRE

LE DAUPHIN EASTMANCOLOR
SUR SEMAINE 7.15 - 9.40

721-6060

"Le Parisien" est fier de présenter le plus grand succès du Cinéma Français

UN FOU-RIRE COLOSSAL!

LOUIS DE FUNÈS

LA GRANDE VADROUILLE

BOURVIL TERRY-THOMAS EN COULEURS

LE PARISIEN

10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30 p.m.

SAINT-DENIS et Bijou

Pardonne-moi Si je t'aime encore plus que toi

coopérative S.G.C. (soc. présente deux films d'Arthur Lamothe)

POUSSIÈRE SUR LA VILLE

GUY SANCHE MICHELE ROSSIGNOL HENRI NORBERT

Le premier long métrage de Gilles Vigneault

EN COULEURS

CE SOIR-LA, GILLES VIGNEAULT..

Une étoile canadienne qui brille à l'arrière du sanctuaire

Arts et spectacles

Radio Télévision

De Verne au grand canyon

Jean Sarrazin, animateur: Alex Page.

Huit ouvrages de Jules Verne feront l'objet des trois dernières émissions de la saison de **Tous pour un** (des mardis 14, 21 et 28 mai, à 22 heures). Les candidats seront questionnés sur les romans suivants: les Enfants du capitaine Grant, 20.000 lieues sous les mers, Michel Strogoff, De la terre à la lune, Cinq semaines en ballon, l'île mystérieuse, le Tour du monde en 80 jours et Mathias Sandorf. Ils devront répondre à des questions portant sur les personnages et les événements contenus dans ces huit ouvrages, la vie de Jules Verne ne faisant pas partie du sujet. Il est probable que des séquences de films inspirés par les romans de Jules Verne soient projetées, de même des comédiens joueront des scènes extraites de romans. Par ailleurs, nous verrons aussi des gravures choisies dans les illustrations des éditions de quelques romans. Rechercheur: Louis Pelland; scripteur:

Un monde pétrifié, une fournaise où les montagnes nues s'effritent comme du papier brûlé. Au cœur du Grand Canyon du Colorado, l'équipe de la **Vie qui bat** découvre avec vous un monde étrangement peuplé de silences inquiétants. C'est ici que le phénomène naturel de l'érosion manifeste constamment sa puissance. "L'érosion, dit l'animateur Harvey Paradis, c'est le temps, le balancement des continents, c'est le vent, la pluie, le sable".

La **Vie qui bat** du mardi 14 mai à 17 h 30 tourne ses caméras-couleurs vers l'un des points chauds du globe où la vie, justement, semble avoir cessé de battre. Pourtant, sous l'apparente immobilité des fantastiques sculptures du Grand Canyon, le temps, le vent, la pluie et le sable transforment la poussière en cactus. Le Grand Canyon: l'une des plus importantes manifestations de l'érosion.

En un clin d'oeil

● A "Femme d'aujourd'hui", on s'intéresse au romantisme, qui n'est pas le propre du XIXe siècle et qui se survit de nos jours, cela s'observe quotidiennement dans bien des domaines. Les hippies représentent une forme un peu baroque de romantisme. Avec Danielle Jourdan et Jacques Boulanger, A 15 heures, comme d'habitude.

● A "Jeunesse oblige", c'est votre quart d'heure de musique classique avec Jean-François Senart qui parlera de l'amour de la poésie et de la musique.

● 19 heures 30: "Les joyeux naufragés" encore une fois, toujours aussi ennuyeux, et bêtes à mourir. Heureusement qu'à 21 heures 30, avec "Moi et l'autre", on peut rire un peu, se détendre. Avec, ce soir, la collaboration de Marc Gélinas, car Dominique et Denise veulent enregistrer un disque.

● Au programme du ciné-club, à 23 heures 35, une parodie de western d'Oldrich Lipsky: "Jo Limonade", film tchèque, réalisé en 1964.

● A la radio d'Etat, comme les séries éliminatoires de hockey sont terminées, l'émission animée par Gilles Marcotte, "Des livres et des hommes", reprend, à 21 heures 30, précédée, à 20 h, 15 par le Talon d'Eve avec Pierre Morency, par Vincent Joly, et, à 20 h, 30, par le Concert symphonique.

Horaires-TV

MARDI Le sigle C marque une émission en couleur.		11.15	
CBFT (2)		12.45	Cinéma
9.55	Aujourd'hui à CBT 1	12.45	"Le gaucher" — western E.U.
10.00	Télévision scolaire	12.55	Dernière Addition
10.30	Monsieur Surprise présente		Formetour
10.45	La soirée verte		
11.00	Histoire sans paroles		
11.30	Long métrage		
	"Le scorpion" — comédie		
11.15	Ciné-télévision		
	"Les fous du roi" (#1)		
1.30	Horizons verts		
2.00	Mini-métrage		
	"Les deux timides" — comédie		
3.00	Femmes d'aujourd'hui		
4.00	Bobino		
4.30	La boîte à surprise		
5.00	Cadets de la forêt		
5.30	La vie qui bat		
6.00	Jeunesse oblige		
	"Musique classique"		
6.25	Nouvelles du sport		
6.30	Téléjournal		
6.45	Aujourd'hui		
7.30	Les joyeux naufragés		
8.00	Mission, impossible		
9.00	Rue des Pignons		
9.30	Moi et l'autre		
10.00	Tous pour un		
10.30	Caméra 68		
11.00	Téléjournal		
11.20	Supplément régional		
11.30	Nouvelles du sport		
11.35	Ciné-club		
	"Jo Limonade" — western		
1.15	Téléjournal		
CFTM (10)			
7.15	Musique et musique		
7.30	Les P'tits Bonhommes		
7.45	Métra-Matin		
8.45	36 - 24 - 36		
9.00	Toast et café		
10.00	Voix de femmes		
10.35	Edith Serex		
10.45	L'école du bonheur		
11.00	Voix de femmes		
11.30	Eternel amour		
	"Les amants de Bras-Mort" (#1)		
12.45	Ciné-romans		
	"Nous sommes tous des assassins" (#1)		
12.30	Ciné-midi		
	"L'étrange Monsieur Steve" — France		
2.00	Ciné-mardi		
	"Pas de vacances pour M. le Maire" — Comédie — France		
3.30	A vous de jouer		
4.00	Le comte de Monte-Cristo		
4.30	Le Zoo du capitaine Bonhomme		
5.30	Marine Boy		
6.00	Télé-métron		
6.40	Sports-images		
6.50	Télé-métron		
7.00	Dernière heure		
7.15	Télé-métron		
7.30	L'homme à la valise		
8.30	Cré Bastille		
9.00	Claudio Blanchard		
9.30	Peter Gunn		
10.00	Plaza Fortune		
10.45	Dernière heure et météo		
11.00	La ronde des sports		



Selon Mme Stanfield, l'heure de servir le thé est révolue

Mme Robert Stanfield, épouse du chef du parti conservateur, est d'avis que la population féminine devrait prendre une part plus active à la vie politique de notre pays. "Les femmes sont avant tout des éducatrices responsables de la société de demain" a dit Mme Stanfield au cours d'une entrevue. "Le temps où les femmes n'étaient utiles qu'à organiser des thés est révolu. Il faut qu'elles soient actives et qu'elles sachent reconnaître leurs responsabilités," a précisé l'épouse du chef conservateur en ajoutant que c'est aux femmes qu'incombe le devoir de former des citoyens conscients de la réalité politique. Mme Stanfield, qui vient à peine de s'installer dans la résidence de Stoneyway House, à Ottawa, entretient la campagne électorale comme une tâche ardue mais quand même remplie de bons moments. D'ici quelques jours, Mme Stanfield suivra son mari dans les Maritimes. Elle ne cache pas sa joie de retrouver ses enfants restés à Halifax. "C'est la vie de famille qui me manque le plus depuis l'élection de mon mari comme chef du Parti conservateur" avoue-t-elle. "Quand on épouse un politicien", continue Mme Stanfield "on doit s'attendre à tous ces changements. Mais je ne cache pas mon bonheur de rejoindre mes enfants, et ma joie de retrouver ma maison, les jardins, la roseraie et les animaux". Ce sera donc avec enthousiasme que Mme Robert Stanfield accompagnera son mari pendant toute la campagne électorale à travers tout le pays.

Dr Bette Stephenson est la première femme directeur à l'ass. médicale de l'Ontario

Très estimée de ses collègues masculins, la Dr Bette Stephenson vient d'être nommée présidente du bureau des directeurs de l'association médicale de l'Ontario. Il y a une quinzaine d'années, alors qu'elle débutait dans la profession, la Dr Stephenson avait décidé de s'en tenir à une clientèle féminine car, disait-elle, les hommes qui venaient lui demander une consultation lui faisaient perdre son temps et revenaient trop souvent. Aujourd'hui, la Dr Stephenson est la première femme à occuper un poste de direction au sein de l'association médicale de l'Ontario qui compte 90 ans d'existence. Ses nouvelles fonctions l'obligeront probablement à réduire l'exercice de sa profession. A titre de présidente du bureau des directeurs, la Dr Stephenson, âgée de 43 ans, tiendra des réunions mensuelles de deux jours, et siégera au conseil d'administration de l'association. Epouse du Dr G.A. Peggally, elle est mère de six enfants dont les âges s'échelonnent de six à dix-huit ans.



En plus des problèmes médicaux, la Dr Stephenson s'intéresse aux problèmes des femmes. "Au début, je ne croyais pas en l'efficacité d'une commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, mais à mesure que les audiences ont lieu, je me rends compte que les femmes qui auraient vraiment besoin d'être représentées, telles les Indiennes, les Esquimaudes, ou les femmes de classes à revenus modestes, ne sont pas suffisamment présentes devant la commission. Aussi, la Dr Stephenson a-t-elle décidé de soumettre un mémoire à la commission afin de faire entendre la voix de ces femmes — les plus défavorisées parmi les défavorisées, a-t-elle précisé.

La télévision au féminin

Voici le programme des émissions que vous propose "Femme d'aujourd'hui", à la télévision, cet après-midi et demain. Mardi: ce sera place au romantisme. A cette émission, on montrera ce qu'a été le romantisme et quelles sont ses implications de nos jours. Mercredi: Femme d'aujourd'hui consacrera une grande partie de son temps d'antenne à la toxicomanie. Seront invités à l'émission, le docteur Jean-Claude Panisset, pharmacologue, qui expliquera les trois grandes classes de produits à effet toxique; le docteur Jules Brodeur, pharmacologue et toxicologue, qui indiquera l'action de ces produits pris en dehors du cadre thérapeutique; le docteur Michel G. Côté, spécialiste en microscopie électronique, qui expliquera les effets au point de vue cellulaire, et enfin, le docteur André Boudreau, directeur général de l'OHCC de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies, nous parlera de la dépendance et de la prévention, en insistant sur l'hygiène mentale et le mode de vie. A cette même émission, on trouvera le billet d'éducation politique de Louis Martin; une interview avec Louise Simard et une chronique de lecture de Paule Saint-Onge qui proposera les œuvres suivantes: "Solitude face à la mer" d'Anne Linberg, "Lettres de Louis Hémon à sa famille" recueillies par Nicole Deschamps et "Vivre avec Picasso" de Françoise Gillot.

Mercredi: Femme d'aujourd'hui consacrera une grande partie de son temps d'antenne à la toxicomanie. Seront invités à l'émission, le docteur Jean-Claude Panisset, pharmacologue, qui expliquera les trois grandes classes de produits à effet toxique; le docteur Jules Brodeur, pharmacologue et toxicologue, qui indiquera l'action de ces produits pris en dehors du cadre thérapeutique; le docteur Michel G. Côté, spécialiste en microscopie électronique, qui expliquera les effets au point de vue cellulaire, et enfin, le docteur André Boudreau, directeur général de l'OHCC de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies, nous parlera de la dépendance et de la prévention, en insistant sur l'hygiène mentale et le mode de vie. A cette même émission, on trouvera le billet d'éducation politique de Louis Martin; une interview avec Louise Simard et une chronique de lecture de Paule Saint-Onge qui proposera les œuvres suivantes: "Solitude face à la mer" d'Anne Linberg, "Lettres de Louis Hémon à sa famille" recueillies par Nicole Deschamps et "Vivre avec Picasso" de Françoise Gillot.

La couture Chez soi

Une robe de printemps-été qui vous amincira; choisissez une jolie toile infroissable, grand teint dans un colori qui vous met en beauté. Patron N. A — 608. Le patron imprimé no. a — 608, est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14 et 16 ans. La grandeur 12 demande environ 3 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



S.O.S. lancé aux parents:

La jeunesse 68 n'est pas seulement une génération de drogués

par Renée ROWAN

Les parents s'inquiètent devant le problème de la délinquance qui semble prendre à leurs yeux des proportions astronomiques. Maladroits, angoissés, démunis devant la jeunesse d'aujourd'hui qu'ils comprennent si peu et acceptent encore moins, ils s'interrogent et cherchent auprès de spécialistes des solutions, une explication. La jeunesse en 68 est-elle véritablement une génération de drogués, de bons à rien, de révoltés? Est-elle pire que celle d'il y a 20, 30 ou 40 ans? Nos adolescents sont-ils en état de

— S'il est vrai qu'une certaine proportion de jeunes est en état de crise, il est encore plus vrai de dire que la majorité des jeunes d'aujourd'hui est à la recherche de certaines valeurs qu'elle ne découvre pas chez les adultes, a affirmé le père Jean-Paul Régimbal, criminologue, aumônier au Mont St-Antoine, à un colloque organisé ces jours derniers par le Mouvement des femmes chrétiennes de St-Léonard. Plus d'une centaine de parents ont assisté à cette rencontre qui a réuni outre le père Régimbal, le juge André Fauteux de la Cour du bien-être social, le Dr Noël Garneau, psychiatre, coordonnateur des cliniques de la cour, et Mlle Pauline Leduc, officier de probation, également attachée à la cour du bien-être. M. Roger Prud'homme, directeur général de la Société de service social aux familles, a agi comme animateur.

Excès de jaunisme

Le juge Fauteux et le Dr Garneau se sont élevés avec sévérité contre le "sensationalisme" qui prévaut actuellement dans les médias d'information. — Par leur insistance à toujours montrer le côté "sensationnel" des événements, les médias d'information soulèvent énormément d'anxiété collective, souligne le Dr Garneau. Pourquoi ne pas faire ressortir davantage les aspects positifs des choses? Au lieu de mystifier le phénomène "hippie" et les drogues hallucinogènes, on devrait plutôt renseigner le public et les jeunes sur les effets néfastes de l'usage de la marijuana et du LSD.

Une crise de civilisation

Tous les participants ont été d'accord pour dire que la jeunesse actuelle est tributaire de son temps: ce n'est pas une crise locale, nationale ou même internationale. C'est une crise de civilisation. La grande civilisation occidentale née avec les révolutions française, américaine et surtout la révolution industrielle, est en voie d'effondrement. Le craquement se fait surtout sentir depuis l'après-guerre. Or, notre jeunesse actuelle est issue de cette période de crise.

On assiste à une évolution sociale où toutes les valeurs traditionnelles sont mises en cause. L'automatisme fait foi de tout, les machines remplacent les hommes; le cadre familial est bouleversé; le régime scolaire est en restructuration, la religion en état de crise. On ne trouve nulle part la tranquillité, la tension monte. — Nous sommes dans une période expérimentale, dit le Dr Garneau, mais il ne faut pas s'alarmer plus qu'il ne faut. Nous traversons une période de tâtonnements que d'autres civilisations ont connue avant nous et pour laquelle on a trouvé des solutions.

Au hasard des livres et revues...

Le Dr Lionel Gendron publiait hier soir, aux Éditions de l'homme, un traité d'éducation sexuelle, à l'intention des hommes. Intitulé "L'homme et l'art érotique" son livre est accompagné d'un disque portant le titre de "Préparation à l'acte d'amour".

Le but du Dr Gendron, en publiant ce livre est de répondre aux anxiétés des hommes, à leurs inquiétudes, à leur désir de se mieux connaître et de mieux comprendre leur femme, écrit-il en préface.

FEMMES D'AUJOURD'HUI — Dans la dernière livraison de FEMMES D'AUJOURD'HUI, nous signalons à l'attention des lectrices, un article fort intéressant sur la situation des veuves, leurs problèmes et leur peu de protection dans la société.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE — Pierrette Sartin qui obtenait en 66 la "palme d'or" pour un livre fort documenté intitulé "Une femme à part entière", publie un roman chez Casterman qu'elle a intitulé "Le revers de la médaille". Sous des dehors fleur bleue, Pierrette Sartin y condamne le sentimentalisme des petites revues à deux sous, ou aux trucs de beauté et de publicités pour "accrocher" l'homme de leurs rêves.

On comprend très bien les idées que Pierrette Sartin nous



Mme W.P. Augustine, de Windsor, Ont., une sympathique grand-mère, vient d'être élue présidente de l'Association des consommateurs du Canada, secteur de l'Ontario. (Télé-photo PC)

li exemple à proposer aux jeunes filles!"

Face au problème de la drogue, les parents ne doivent pas s'alarmer, disent ces spécialistes, mais surtout demeurer calmes et sereins.

— Il n'y a pas lieu de monter sur les toits et dire que nous avons une génération de drogués. Il ne faut pas avoir peur, mais être présents et surtout disponibles pour dialoguer, pour répondre aux questions, pour informer plutôt que de "sermonner". Ce sera beaucoup plus positif.

Pourquoi juger globalement?

Le père Régimbal a signalé le danger qui existe de vouloir porter un jugement global sur la jeunesse actuelle. Il faut savoir regarder et juger les jeunes selon la variété de leurs options fondamentales:

- les jeunes qui démissionnent et se réfugient dans la fuite: alcool, drogues, névroses, phychoses, indifférence;
- les jeunes qui se retirent par mode de protestation passive: beatniks, hippies, mofards, et les derniers venus, les "freebies", etc.
- les jeunes qui protestent contre la société par violence car ils n'ont pas reçu ce qu'ils étaient en droit d'attendre; les vandales, les jeunes délinquants, les révoltés;
- ceux qui protestent contre la société par contestation et engagement personnel: revendicateurs, protestataires, grévistes, révolutionnaires, défenseurs de la paix, etc.
- les jeunes qui se préparent à faire face au monde de demain, sans grande manifestation spectaculaire, mais en cherchant des solutions nouvelles à des questions qui ne se posaient même pas il y a dix ans. De ceux là, personne ne parle, mais ils existent en grand nombre, c'est la majorité du monde étudiant.

Pourquoi ne pas mettre en vedette les jeunes débordants d'initiatives, qui ne craignent pas de s'engager à fond dans des activités audacieuses: missionnaires laïcs, corps de la paix, Unesco, Unicef, mouvements volontaires de se-

Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERES

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même étudier sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais de plaque ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule aléaleine (non acide). Assortiment Thelma Drouard FASTEETH. À tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

ANJOU QUÉBEC 807 est ave Laurier

LA BOUCHERIE CHARCUTERIE FRANÇAISE DE MONTRÉAL
Roger LEBERT, propriétaire
Diplôme de maîtrise du Club Prosper Montaigné, Paris

vous offre chaque semaine
les MARDI, MERCREDI, JEUDI
UN SPÉCIAL à 1/2 PRIX
SEMAINE du VEAU

— les 14, 15 et 16 mai —

EXEMPLES:

Papillettes de veau	la lb 1.70 = \$0.85
Noix de veau	la lb 2.00 = \$1.40
Côtes de veau	la lb 1.80 = \$0.90
Veau farci	la lb 1.50 = \$0.75
Blanquette de veau	la lb 0.90 = \$0.45

PRIS ICI AU MAGASIN
sur présentation de cette annonce
(Pas de livraison pour ces spéciaux)

N'oubliez pas . . .

Qui a bon bec achète à "ANJOU-QUÉBEC"

Vous y trouverez toujours:
Le meilleur choix de charcuterie
préparée dans nos cuisines

- andouillettes • tête de veau • tripes
- escargots • bouchées à la reine • coquilles St. Jacques

des produits d'importation, fromages,
pain français, café frais torréfié spécialement pour vous.

un personnel hautement qualifié
pour vous recevoir ou vous donner tous renseignements

PAR TÉLÉPHONE

M. MAURICE répondra à	272-4065
M. ROBERT répondra à	272-4086
M. HERVÉ répondra à	272-5440

Pour ces ventes le magasin sera ouvert
de 9 h. le matin à 18 h. le mardi et le mercredi
et de 9 h. le matin à 21 h. le jeudi.

P.S. Nous n'annonçons pas de veaux de lait "Blue Berry Farm" nourris au lait et aux œufs pour la bonne raison que ce genre d'élevage n'existe plus.

Churchill Falls (Labrador) Corporation a adjugé \$8,000,000 de nouveaux contrats

LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITEE



GERALD LEVESQUE

Travaux divers

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited annonce l'octroi de nouveaux contrats ainsi que d'autres achats, s'élevant à près de \$8,000,000, en rapport avec l'aménagement hydro-électrique de 7,000,000 de HP de Churchill Falls, au coeur du Labrador.

Ces contrats et ces achats témoignent de la diversité des activités nécessaires à l'exécution de cette gigantesque entreprise. Ils englobent des transports par eau, la fourniture de béton pour l'ouvrage régulateur de lignes électriques jusqu'aux principaux chantiers, et l'expansion du camp.

Desourdy Construction Limitée, de Montréal, a reçu un contrat d'environ \$2,500,000 pour la fourniture d'agrégats (sable et gravier) et pour la préparation du béton nécessaire à l'ouvrage régulateur de Lobstick, qui réglera le débit de l'eau entre le réservoir principal et le bief d'amont conduisant aux prises d'eau de la centrale.

Richard & B.A. Ryan (1958) Limited, de Montréal, a reçu un contrat d'environ \$500,000 pour la fourniture de 200,000 tonnes d'agrégats destinés aux travaux de construction au camp principal.

Un autre contrat de \$1,500,000 a été accordé à Ryan, portant sur l'amélioration des 100 premiers milles de route reliant Churchill Falls à Esker, au mille 286 du chemin de fer Québec North Shore & Labrador, à 120 milles à l'ouest. La route sera élargie, redressée et sa capacité de charge portée aux normes requises pour le trafic prévu.

L'expansion continue du camp principal, l'agrandissement et l'installation de camps satellites ont entraîné l'acquisition de nouvelles remorques d'une valeur de \$1,400,000. La fourniture en sera assurée pour \$400,000 environ par La Fonderie L'Islet, de L'Islet, P.Q., et pour le reste par Ateo (Québec) Limitée, de Montréal. La commande porte sur 200 remorques qui seront réparties entre les divers camps pour y servir de dortoirs, de bureaux, d'infirmierie et de locaux de récréation.

Un contrat d'environ \$775,000 a été accordé à CHECO Engineering Newfoundland Limited, de St-Jean, comprenant la construction de 60 milles de lignes de transport de 66,000 volts jusqu'à trois grands ouvrages régulateurs, dont celui de Lobstick.

Entre-temps, un contrat d'environ \$750,000 a été accordé à la Maritime Agency Incorporated, Montréal, pour le transport de marchandises par voie d'eau entre Montréal, Québec et Sept-Îles (terminus sud du QNS&LR) et pour les travaux de maintenance dans ces ports. Le contrat couvre la période d'avril de cette année à la fin de mars 1969.

J.C. Pratt & Company Limited (Inld.), de St-Jean, a reçu une commande de \$105,000 pour la fourniture de près de trois milles de tuyaux de ponceaux, de 18 pouces à six pieds de diamètre, et de 240 pieds d'arches multicouches de 12 pieds de haut pour travaux routiers.

Deux autres commandes prévoient la fourniture de poutres en bois lamellé et de planches pour le centre-ville de la future agglomération de Churchill Falls. Une commande évaluée à \$105,000 a été accordée à T.P.L. Industries Limited, de Montréal, pour les poutres en bois lamellé dont certaines dépasseront trois pieds de haut. L'autre commande, d'un montant d'environ \$65,000, est allée à Malcolm G. Maclean Lumber Limited, Montréal, pour le toit et les planchers.

Les aluminiums, les caoutchoucs et les télévisions en couleurs Magnavox font exception dans ce dernier groupe, la compagnie devant présenter jeudi un projet révolutionnaire de réception radiophonique. Armour a perdu, et au-delà, une hausse substantielle due au regroupement sur une base indépendante de deux de ses filiales. Jones and Laughlin, que Ling Temo Vought désire acheter à 85 dollars, n'a été traitée que peu avant la clôture, à 75, en baisse de deux points. Phillips Industries a vivement réagi à un accroissement important de ses bénéfices trimestriels.

Bourse de N. Y.

La semaine a mal débuté à Wall Street

NEW YORK (AFP) — Une baisse modérée est intervenue à Wall Street en début de semaine. Les prises de bénéfices ont été inspirées par la perspective de négociations longues et ardues à Paris et par la faiblesse de la livre sterling. L'atmosphère a été assez active. Une tentative de reprise a eu lieu en fin de matinée, mais le mouvement a été sans suite. Les engagements qui suront affectés les Blue Chips, alors que l'ensemble de la cote maintenait ses positions. Le nombre des hausses a légèrement dépassé sur celui des baisses. Les pharmaceutiques et les mines d'or ont été particulièrement fermes. Les hausses ont également dominé parmi les chemins de fer, les papeteries, les cuprifères, les alimentaires, les matériaux de construction et les cinématographiques. Par contre les baisses ont prévalu parmi les compagnies aériennes, les constructions électriques, les machi-

Les aciéries, plus en demande sur la place locale

Les aciéries ont marqué quelques gains appréciables hier à la Bourse de Montréal, malgré le fléchissement général du marché.

Les gains ont emporté sur les pertes par 101 contre 39 alors que l'indice global perdait 1.06 et s'immobilisait à 154.01.

Dosco a remporté 1 1/2 %, passant à 10 1/2 en 1,340 actions et Hawker Siddeley gagne 60 et passe à 3.55 en 10,975 actions à la suite des rapports voulant que le gouvernement du Québec offre \$32,500,000 aux actionnaires de la Dosco dans le but de poser les jalons d'une sidérurgie québécoise. Hawker Siddeley possède 77 pour cent des titres de la Dosco.

Chez les industrielles, Eddy Match a perdu 6 points passant à 19 en seulement 300 actions. Canadian Tire a perdu 2 1/4 passant à 42. International Utilities et Southern Press ont reculé chacun d'un point s'immobilisant à 45 1/2 et 44.

Radio Engineering passe à 26 1/2 après des gains de 1 1/2. CPR gagne 1/2 pour passer à 52 1/2 en 2,340 actions.

Chez les pétrolières et les mines d'importance, Inco a perdu deux points à 121 1/2; Home Oil perd un point pour passer à 23; Cominco et Texaco ont perdu chacune 1/2.

Rio Algon glisse de 1/2 passant à 34 en 220 actions et Denison Mines remporte 1/2 pour marquer 72 1/2 en 230 actions.

La Banque de Montréal a perdu 1/2 à 12 et la Banque de Nouvelle-Écosse a perdu 1/2 passant à 17 1/2 en 3,107 actions. La Banque Toronto Dominion a perdu 1/2, passant à 17 en 13,552 actions.

Sur la Bourse Canadienne, les pertes l'ont emporté sur les gains par 50 contre 46.

L'indice des industrielles a perdu 1.13 passant à 163.55.

Les transactions ont porté sur 3,893,000 valeurs contre 3,732,000 vendredi. Les hausses ont dépassé les baisses de 253 à 227.

NORANDA MINES LIMITED



M. L. HEBERT



M. W. JAMES



M. A. POWIS

MM. Louis Hébert, de Montréal, président de La Banque Canadienne, et William James, associé de la firme de James, Buffan & Cooper, géologues conseils de Toronto, ont été élus directeurs de Noranda Mines Limited, à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 26 avril. Ils remplacent le Dr A. O. Dufresne et M. Léon Timmins, qui se sont retirés du Conseil. A la suite de l'assemblée annuelle, les directeurs ont élu M. Alfred Powis, président et chef de l'administration. M. Powis était jusqu'ici vice-président administratif. M. John R. Bradford reste président du Conseil et M. R. V. Porritt, président sortant, a été élu vice-président du Conseil.

MacMillan Bloedel a vendu davantage

En 1967 que durant l'année précédente

Les ventes et revenus divers de la société MacMillan Bloedel Limited au cours de son exercice terminé le 31 décembre 1967, se sont élevés à \$540,584,464, relativement à \$478,554,359 pour le précédent exercice.

Le rapport annuel aux actionnaires mentionne que l'amélioration du chiffre d'affaires découle en partie de l'acquisition par la compagnie de Blanchard Lumber Company et de Kingsway Lumber Co. Ltd.

Le bénéfice net pour 1967 ressort à \$36,189,166, comparativement à \$42,460,618 pour 1966.

La compagnie attribue cette baisse du bénéfice à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre qui est passé de \$101,485,000 en 1965 à \$116,772,000 en 1966 et à \$132,698,000 en 1967. De plus, si l'on tient compte des charges d'intérêt à payer et plus élevées.

Les dépenses d'immobilisation de l'exercice ont totalisé \$119,863,000 dont \$80,283,000 en les pâtes et papiers.

Bourse de Montréal

Les aciéries, plus en demande sur la place locale

Les aciéries ont marqué quelques gains appréciables hier à la Bourse de Montréal, malgré le fléchissement général du marché.

Les gains ont emporté sur les pertes par 101 contre 39 alors que l'indice global perdait 1.06 et s'immobilisait à 154.01.

Dosco a remporté 1 1/2 %, passant à 10 1/2 en 1,340 actions et Hawker Siddeley gagne 60 et passe à 3.55 en 10,975 actions à la suite des rapports voulant que le gouvernement du Québec offre \$32,500,000 aux actionnaires de la Dosco dans le but de poser les jalons d'une sidérurgie québécoise. Hawker Siddeley possède 77 pour cent des titres de la Dosco.

Chez les industrielles, Eddy Match a perdu 6 points passant à 19 en seulement 300 actions. Canadian Tire a perdu 2 1/4 passant à 42. International Utilities et Southern Press ont reculé chacun d'un point s'immobilisant à 45 1/2 et 44.

Radio Engineering passe à 26 1/2 après des gains de 1 1/2. CPR gagne 1/2 pour passer à 52 1/2 en 2,340 actions.

Chez les pétrolières et les mines d'importance, Inco a perdu deux points à 121 1/2; Home Oil perd un point pour passer à 23; Cominco et Texaco ont perdu chacune 1/2.

Rio Algon glisse de 1/2 passant à 34 en 220 actions et Denison Mines remporte 1/2 pour marquer 72 1/2 en 230 actions.

La Banque de Montréal a perdu 1/2 à 12 et la Banque de Nouvelle-Écosse a perdu 1/2 passant à 17 1/2 en 3,107 actions. La Banque Toronto Dominion a perdu 1/2, passant à 17 en 13,552 actions.

Sur la Bourse Canadienne, les pertes l'ont emporté sur les gains par 50 contre 46.

L'indice des industrielles a perdu 1.13 passant à 163.55.

Les producteurs de minerai de fer de l'Est du Canada, en état d'infériorité

A cause du maintien de certains péages

(CNW) — Le maintien des péages imposés sur la voie maritime du Saint-Laurent et sur le canal de Welland, place les producteurs de minerai de fer de l'est du Canada dans un état d'infériorité par rapport à leurs concurrents, et il porte préjudice à l'économie canadienne; c'est ce qu'a déclaré hier M. A.L. Fairley, Jr. durant l'assemblée générale des actionnaires de la Labrador Mining Exploration Company Limited. Le président de la Labrador Mining a précisé que les gros navires transporteurs de minerai peuvent avoir à payer jusqu'à \$12,000 de péages pour traverser ces tronçons du réseau navigable des grands lacs et rejoindre les marchés, avoisinant les ports du lac Érié. Les transporteurs américains concurrents, qui livrent le minerai aux mêmes endroits après avoir traversé le lac Supérieur, n'ont à supporter aucun droit ni aux écluses de Sault-Sainte-Marie ni à aucun autre endroit. M. Fairley a ajouté qu'étaient donc toutes les autres voies navigables d'Amérique du Nord étaient gratuites, il serait normal qu'il en soit de même sur la voie maritime et le canal de Welland.

La compagnie ayant dû verser \$500,000 de plus d'impôts par suite de l'expiration de la période de dégrèvement fiscal pour la mine de Carol, ses bénéfices nets ont légèrement fléchi, passant de \$7,021,

Les besoins d'énergie du Canada

Aptitude sans limite du pays pour les satisfaire selon la B de M

L'aptitude du Canada à satisfaire ses besoins futurs d'énergie "semble vraiment sans limite", si on en croit la Banque de Montréal, dans sa Revue des Affaires de mars qui vient de paraître.

"Notre pays est si abondamment pourvu de toutes les sources d'énergie connues, affirme la B de M, que si rien devait jamais empêcher le Canada de parvenir à ses fins, ce ne serait sans doute pas le manque de l'énergie que requiert une société hautement industrialisée."

Malgré l'énormité des réserves existantes, leur éloignement des centres industriels et l'accès facile aux sources étrangères ont abouti à un déficit du commerce international de matières énergétiques du Canada. Ce déficit, d'un sommet de \$500 millions en 1951, a été ramené à \$155 millions dans les 15 années qui ont suivi, grâce à l'insistance de la politique officielle sur les exportations et à l'amélioration des techniques d'extraction et de transport.

De plus, le Canada a pu satisfaire une plus grande partie de ses besoins d'énergie grâce à la mise en valeur de diverses sources d'énergie.

"Dans les années qui viennent, poursuit la B de M, la nécessité de suppléer à nos ressources hautement développées d'énergie hydro-électrique, par un recours aux usines thermiques d'électricité, est de nature à améliorer les perspectives du charbon."

"Et ce n'est pas seulement à l'intérieur du pays que les progrès technologiques sont de bon augure pour le charbon. Le perfectionnement des techniques de transport a contribué récemment à la conclusion d'un accord avec le Japon pour la vente de charbon de l'Alberta."

Au cours des dix dernières années, le pétrole a été la cause de la majeure partie du déficit commercial du Canada dans le domaine de l'énergie. Bien que le Canada produise maintenant presque autant de pétrole brut qu'il en consomme, les raffineries du Québec et des Maritimes continuent de s'approvisionner de pétrole importé.

Les réserves canadiennes comprennent non seulement le pétrole classique mais aussi le pétrole des sables bitumineux. "Le potentiel des sables bitumineux, écrit la banque, est formidable; les réserves estimatives de 600 milliards de barils dépassent le total des réserves classiques de pétrole brut dans le monde."

Tout aussi impressionnantes sont les réserves estimatives de gaz naturel du Canada, qui excèdent 49 trillions de pieds cubes. Au cours des dix dernières années, la production a plus que quadruplé et, en 1967, le marché intérieur en a consommé plus d'un trillion de pieds cubes. Le facteur essentiel, ici, a été la construction de pipe-lines sur de longues distances pour transporter le gaz vers les marchés

de consommation au Canada et aux États-Unis.

L'apport technologique

"L'industrie de l'énergie électrique, constate la B de M, offre un bel exemple des possibilités de la technologie en face des besoins nouveaux et grandissants. Devant la progression géométrique de la consommation de courant électrique au cours des vingt dernières années, la recherche patiemment poursuivie a amené le perfectionnement de techniques de transmission à très haut voltage et la construction de plus puissants turbo-générateurs."

"L'énergie thermique a fait "un apport très considérable" à l'économie canadienne, passant de 7 pour cent de la puissance globale des centrales électriques en 1946 à 68 pour cent en 1967.

"Le Canada n'a pas seulement d'abondantes sources de charbon, de pétrole et de gaz pour alimenter les usines thermiques, mais aussi des réserves prouvées de 210,000 tonnes d'uranium récupérable économiquement, pour alimenter les réacteurs nucléaires."

"Et, de conclure la B de M: "Le succès des efforts du Canada dans l'exportation des ressources énergétiques, et la solution de plusieurs problèmes de transport grâce aux progrès technologiques des dernières années, ont rapproché en quelque sorte la possibilité d'éliminer entièrement le déficit commercial dans ce secteur."

"Quant à l'avenir, grâce aux grands aménagements hydro-électriques en cours, grâce à la prospection qui révèle constamment de nouvelles réserves de gaz naturel et de pétrole, et grâce aux abondantes réserves d'uranium qui sont à la disposition d'une industrie thermo-nucléaire encore dans l'enfance, l'aptitude du Canada à satisfaire ses futurs besoins d'énergie semble vraiment sans limite."

Mauvais semestre pour New Calumet Mines

Le bénéfice net, avant impôts de la société New Calumet Mines Limited pour l'exercice intermédiaire de 1968 s'est chiffré par \$61,436 comparativement à \$120,117 pour la période correspondante de 1967.

Le communiqué adressé aux actionnaires rappelle que la fonderie auprès de laquelle la compagnie fait raffiner ses concentrés de plomb, a subi une greve depuis le 15 juillet 1967 jusqu'à récemment cette année.

Bourse de Toronto

La Bourse de Toronto a connu d'actifs échanges lundi, journée marquée par les plus fortes baisses du mois. Les industrielles menaient le mouvement de régression. Les autres groupes se sont bien comportés.

Les courtiers espèrent que les quantités considérables de liquidités détenues par certaines institutions pourraient empêcher les prix de tomber trop bas.

La bourse a suspendu les transactions sur les valeurs de la Walter M. Lowney, fabrique de chocolat et de glaces, en attendant de nouveaux détails complémentaires sur l'offre de reprise annoncée vendredi soir. La Commission des valeurs de l'Ontario a fait de même.

A l'indice, les industrielles ont reculé de 92 à 159.82. Les aurifères ont avancé de 19 à 218.57, les métaux de base de 0259 à 101.61 et les pétroles de l'ouest de 10 à 196.88.

Les transactions ont porté sur 3,893,000 valeurs contre 3,732,000 vendredi. Les hausses ont dépassé les baisses de 253 à 227.

potins financiers

La première séance de la semaine sur la Bourse de Londres affichait un meilleur ton que la dernière séance de la semaine écoulée. Avec le début des pourparlers de paix entre les E.U. et le Nord-Vietnam dans la capitale de la France, les valeurs américaines paraissent plus fermes. Les titres hésitaient hier sur la Bourse de Toronto et sur la Bourse de Montréal les valeurs étaient lourdes sauf le groupe des aciéries. Le ton paraissait instable au début sur la Bourse de N.-Y. et en fermeture l'indice des industriels de DJ clôturait 2.95 points plus bas à 909.96. On semble appréhender à Wall Street la lenteur des pourparlers de paix à la conférence de Paris.

Les administrateurs des compagnies du groupe Sullivan doivent se réunir aujourd'hui et l'on s'attendrait à la déclaration des dividendes réguliers.

Economical, Cie Mutuelle d'Assurance, publiera son rapport de main.

Les aciéries étaient en demande sur la bourse de Montréal hier. Plus de 1340 actions de DOSCO changèrent de mains hier à 10-1-2, soit une avance de 1-7-8 points, au regard du cours de 8-5-8, en fermeture, la semaine dernière. Comme il n'y eut que les actions qui avaient changé de mains au cours de cette dernière période hebdomadaire, il semble évident qu'il n'y eut pas de coulage cette fois-ci. Ce qui est quelque peu surprenant, toutefois, c'est le prix de \$11.90, offert par le gouvernement de Québec, pour une entreprise sur son déclin. Hawker Siddeley, qui contrôle 77 p.c. des 2,960,096 actions de DOSCO, a vu hier 10,975 de ses actions être transférées et elles clôturèrent à 3.55 au regard d'un sommet de \$3.85, soit quand même une avance nette de 60 cents, comparativement au cours de fermeture de la séance précédente. Hawker recommanderait à tous les actionnaires d'accepter l'offre précitée, afin de donner naissance à Sidbec. Comme DOSCO éprouvait hier des difficultés depuis quelques temps, tant à croire que son acquisition au coût de \$32,500,000 par notre province signifiera l'âge d'or pour son acquéreur?

La Bourse de Montréal a été avisée par les administrateurs de Canadian International Power Company Ltd qu'ils ont autorisé

la subdivision des actions ordinaires de l'entreprise à raison de 5 nouvelles actions pour chaque 4 actions détenues, sous réserve de l'émission de lettres patentes supplémentaires et de l'approbation de la subdivision proposée par les actionnaires au cours d'une assemblée qui sera tenue le 19 juin 1968.

Maher Shoes Ltd a haussé son dividende de 48 cts à 56 cts l'action selon ce que son président du conseil M. Lane R. Chester a annoncé lors de l'assemblée annuelle tenue hier. Le dividende trimestriel au nouveau taux sera payé le 1er juillet aux actionnaires immatriculés le 14 juin. Au dire du président M. J.B. Coutts, les ventes et les profits ont augmenté au cours du premier trimestre et cette tendance devrait persister en 1968. M. Coutts a dit remarquer que l'entreprise ouvrirait 25 nouvelles unités cette année, et 18 seront renouées.

Le conférencier invité ce midi au déjeuner-causette qui aura lieu à l'Hôtel Mont Royal des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal est M. L'Hon. Pierre Elliott Trudeau. L'on s'attend à une assistance nombreuse.

En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 22 avril 1968, le nom de Kenting Aviation Limited a été changé en la raison sociale de Kenting Limited. Les transactions sur ce nouveau nom ont débuté à la Bourse Canadienne à son ouverture le 13 mai 1968. Le symbole de ses actions au téléscripteur demeure le même "KAL".

Brazilian Light and Power Company Limited rapporte que les ventes d'électricité de sa filiale ont été de 3,614,647,117 kilowatt-heures au cours des trois premiers mois de 1968 en comparaison de 3,180,740,831 kilowatt-heures au cours de la même période en 1967. Les ventes en 1967 avaient été défavorablement affectées par l'inondation d'une centrale électrique importante.

Les Laiteries Leclerc Inc. de Granby, ont déclaré un dividende trimestriel de douze cents (0.12) par action, classe "A", payable le 15 juin 1968, aux actionnaires inscrits aux livres le 31 mai 1968.

Les transactions sur les actions de Walter M. Lowney Company Limited ont été suspendues sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 13 mai 1968, en attendant que soient divulgués les détails complets d'une offre pour les actions de la compagnie. La Bourse précitée a été avisée par le président de la compagnie et autres, détenant les intérêts de contrôle des actions de Lowney qu'ils ont reçu une offre visant à l'acquisition de leurs actions et qu'ils ont décidé de mettre comme condition à l'acceptation de cette offre que l'acquéreur proposé s'engage à étendre son offre à tous les détenteurs d'actions de la compagnie Lowney, aux mêmes termes et conditions. La Bourse Canadienne a, en outre, été notifiée que les pourparlers se poursuivent et qu'aucune communication n'a eu lieu directement avec la compagnie autre qu'un avis personnel du président. Il a été décidé, vu le comportement actuel du marché relativement aux actions de Lowney, qu'un quorum des administrateurs peut avoir lieu, il sera tenue une assemblée la semaine prochaine, afin de passer en revue la situation à la lumière des renseignements qui seront, alors, disponibles et il sera alors émis une déclaration appropriée. Les membres de la Bourse Canadienne ne doivent pas transiger au comptoir sur les actions de Lowney.

Duberger effectue un emprunt de renouvellement par l'intermédiaire de Cliche & Associés Ltée

La ville de Duberger, comté de St-Sauveur, a vendu, à Cliche & Associés Ltée, une émission de \$243,500, obligations, à 7 1/2% en 2 tranches, dont l'une de \$143,500, en séries 10 ans et l'autre de \$100,000, à terme 20 ans, à un prix de 92.22. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.5819%. La tranche de \$143,500 en séries comporte un solde de \$79,500, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 8 ans et la tranche de \$100,000, à terme 20 ans comporte un solde de \$74,500, à renouveler en 1988 pour un terme additionnel de 5 ans.

Dates du 1er mai 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$143,500, en séries du 1er mai 1969 au 1er 1978 inclusivement et \$100,000, à terme 20 ans échoient le 1er mai 1988. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation; cependant celles émises à terme 20 ans échangent le 1er mai 1988 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement annuel des dites obligations commençant le 1er mai 1987 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti sur un emprunt original de \$340,000, autorisé pour un terme de 40 ans, aussi émis en 1953 pour un terme de 15 ans seulement.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1968, s'élève à \$25,491,600. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$5,123,106.

UNIROYAL Ltée aura un nouveau centre de recherches à N. Burlington, en Ontario

M. E.A. Martin, président d'UNIROYAL Ltée a annoncé hier l'acquisition d'un terrain d'environ 300 acres situé à Burlington, Ontario, entre les routes 5 et 401 au bord de l'escarpement du Niagara.

Vu la croissance rapide d'UNIROYAL, l'achat de cette propriété est un autre stade du programme à long terme ébauché par UNIROYAL pour augmenter son apport à l'économie d'un Canada en pleine évolution.

Du fait de sa participation aux programmes de stimulation de la recherche du Gouvernement Fédéral, il a été prévu qu'UNIROYAL débordera ses installations de recherches actuelles, où a été formée une des plus importantes équipes de recherches au Canada, dirigée par M. J.C.R. Warren, Coordinateur - Recherches et Développement.

La construction d'un nouveau Centre de Recherches sur l'implémentation de Burlington est prévue cependant des plans définitifs n'ont pas encore été formulés.

L'Association des Manufacturiers Canadiens tiendra son assemblée à Halifax

L'assemblée générale annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens aura lieu les 2, 3 et 4 juin à l'Hôtel Nova-Scotian, à Halifax. Les élections auront lieu le dernier jour et ce sera probablement M. John R.O'Dea, président de l'Atlantic Brewing Company Ltd, de Saint-Jean, Terre-Neuve qui sera élu à la présidence de cette importante association.

Cette assemblée ne sera pas un séjour de repos, puisque 45 conférenciers adresseront la parole aux membres au cours de ces 3 jours, dont 2 sont des nôtres M. Gérard Filion, et Lucien G. Rolland. Ce sera M.R.A. Engkhom, président sortant de charge, qui présidera la séance d'ouverture du congrès et M. A.A. Cumming, trésorier ainsi que M. J.C. Whitehead vice-président et agent général de l'association précitée y présenteront chacun leur rapport respectif sur ses activités au cours du dernier exercice. En parcourant le programme, on se rend vite compte de sa portée indéfinie et les données qui seront exposées au cours de ces assises seront des plus stimulantes. Nul doute que du choc des idées jaillira la lumière qui permettra d'insuffler à notre économie nationale le souffle de vie dont elle a besoin pour absorber le grand nombre de chômeurs que le Canada compte à cette époque de l'année.

Marcel Clément

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 52.50 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français comparativement à 52.30 vendredi.

Les crédits et les recouvrements sont les dernières choses qui vous tracasent. Consacrez plus de temps à la production et à la vente; c'est là que sont vos profits. CANADIAN FACTORS "spécialistes en crédit" prend en main vos problèmes de comptes recevables pour une fraction de votre coût actuel. Vous réduisez vos ennuis ET augmentez vos profits. Capital supplémentaire à votre disposition, si vous le désirez. Téléphonez-nous aujourd'hui pour une consultation gratuite.

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED 1450, rue City Councilors, Montréal 2 330, rue Bay, Toronto 1

GÉRARD PARIZEAU LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

GÉRARD PARIZEAU MICHEL PARIZEAU MARCEL MASSON GERALD LABERGE ANDRÉ TOWNNER JULES DEROME GÉRARD WHITE

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

Trust Royal Les certificats de placement garanti rapportent

7 1/4%

SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS
7% SUR TOUTE PÉRIODE ALLANT DE 1 À 5 ANS

Trust Royal

Pour tout renseignement à propos des taux à court terme, téléphonez à l'un des bureaux suivants:

630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 876-2525

4145 ouest, rue Sherbrooke Westmount 876-2525

6991, rue St-Hubert Montréal 10 270-1137

Les autres succursales du Trust Royal de la province se trouvent à Québec, Ste-Foy, Sherbrooke et Trois-Rivières.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE AMERICAINE'.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE AMERICAINE'.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE AMERICAINE'.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, including fund names and their performance metrics.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE AMERICAINE'.

INDICES DE NEW YORK

Table of New York stock market indices, including Dow Jones, S&P 500, and other major indices.

Additional market information and news snippets at the bottom of the page.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le tennis, au Canada, cela se joue par oreille!

Le Canada vient d'être éliminé une fois de plus en première ronde des séries de Coupe Davis, et il en sera ainsi tant qu'on en restera à l'heure du "Garden Party" de Wimbledon.

Et l'on ne pourra en venir là au Canada que le jour où l'association canadienne de tennis formera des instructeurs et où ces instructeurs pourront analyser, disséquer les qualités et les faiblesses des joueurs sous leur tutelle et que les joueurs eux-mêmes se rendront enfin compte POURQUOI ILS GAGNENT et POURQUOI ILS PERDENT

de football ne sait pas combien il s'est fait intercepter de passes, et donnez-lui trois secondes de réflexion (un regard sur les statistiques) et il vous dira combien de passes de touchés il a réussies. ... au cours de ses 10 dernières jouées.

N'importe quel centre-arrière d'une équipe professionnelle vous dira à la fin de la partie combien il a gagné de verges au cours de la joute et le dernier des botteurs vous dira combien il a marqué de placements.

Croyez-vous que Nicklaus ne sait pas combien il lui a fallu de coups roulés pour gagner tel ou tel tournoi? Pensez-vous que Palmer ne sait pas que ses coups de départ sont ses meilleurs armes, meilleures que ses coups roulés ou ses approches?

Et Toe Blake, mon Vieil Ours des Glaces, qui a révélé tout récemment le pourquoi de tous ces changements qu'il faisait si souvent, et qui encore plus souvent lui valaient une victoire précieuse, pensez-vous qu'à l'instar de nos joueurs de tennis il jouait par oreille? non, messieurs-dames, le sieur Blake avait inscrit dans son carnet que tel ou tel joueur avait toujours du succès contre tel ou tel autre et que telle combinaison de joueurs avait toujours raison de telle ou telle autre également pratiquement en toute circonstance. Vous n'avez qu'à demander à Stan Mikita s'il trouvait cela plaisant de toujours être opposé à Jean Béliveau au centre pour connaître la réponse.

Mais au tennis, immédiatement après un match de finale, je vous mets au défi de demander à un de nos Canadiens le pourquoi de sa victoire ou de sa défaite. S'il gagne, il vous dira le plus simplement du monde que son adversaire a mal joué ou que c'est parce qu'à 4-4 dans le cinquième set il a réussi à briser le service de son adversaire et à conserver le sien. S'il perd il vous répondra tout bonnement qu'il n'a jamais connu une aussi mauvaise journée, mais attendez, la prochaine fois. ...

Il n'y aura pas de prochaine fois tant que nos joueurs ne sauront pas si leur coup droit en croisé ou leur demi-volée ou leur revers le long des lignes ou leur service leur ont valu la victoire ou encore tant qu'ils ne se rendront pas compte que leurs nombreux retours de service dans le filet, leurs retours au milieu du terrain, leurs volées hors limites ou encore leurs trop nombreux double-fautes leur ont été fatals.

Sans analyse grammaticale de la technique, point de salut!

feu vert

Jean-Paul Cofsky

Le tennis canadien se tiendra sur ses deux jambes quand il pourra se comparer au baseball, au football, au golf ou encore au hockey, pas avant. Jusqu'à ce qu'il ait atteint ce stade il ne sera toujours qu'en équilibre instable, il marchera toujours sur les genoux plus souvent qu'autrement.

Jetons un coup d'oeil sur le sommaire d'une partie de baseball et vous verrez que Willie Mays est allé au bâton cinq fois, qu'il a réussi quatre coups sûrs, dont deux circuits, qu'il a été retiré une fois sur un long ballon au champ centre; que Willie Mays a exécuté trois attraits spectaculaires au champ, qu'il a mis fin à une poussée de dernière heure de l'adversaire alors qu'à la 9ème manche, avec deux hommes de retirés et trois hommes sur les buts, il a coupé le cœur au marbre!

Regardez le petit "black book" des Cards de St-Louis ou sont catalogués tous les gestes de chaque joueur et vous comprendrez pourquoi ils sont champions du monde. Un point pour un simple, deux pour le même coup s'il en est résulté un point, moins un dans le cas d'une erreur, moins deux dans le cas d'une erreur qui a coûté un point, et ainsi de suite.

Trouvez-moi un quart-arrière qui, à la fin d'une par-

Remontée spectaculaire de Carl Yastrzemski

NEW YORK - C'est à un véritable chasse-croisé des frappeurs que nous assistons dans la ligue américaine et le classement des dix premiers varie sans cesse.

Le vainqueur de la triple couronne en 1967, Carl Yastrzemski, le voltigeur des Red Sox de Boston, qui, il y a une semaine, était loin de la tête avec 233, a fait une remontée spectaculaire qui l'a hissé au neuvième rang avec une moyenne de 296 à 31 points du meneur actuel Max Alvis, des Indiens de Cleveland.

Pour arriver à ce résultat Yastrzemski a frappé 12 coups sûrs en 25 apparitions pour une moyenne de 480.

Max Alvis, qui domine le classement avec 327, a perdu six points dans la semaine en ne frappant que neuf coups sûrs en 29 apparitions.

La chute la plus spectaculaire a été celle de Ken Harrelson, des Red Sox, qui dominait le classement la semaine dernière avec 400 et qui se retrouve maintenant avec 273 à la suite de deux coups sûrs en 26 apparitions.

Dans la ligue nationale le classement des frappeurs subit également de nombreuses fluctuations. Pete Rose, des Reds de Cincinnati conserve la tête mais sa moyenne est tombée de 404 à 371 à la suite de huit coups sûrs en 30 apparitions. Jerry Grote, des Mets, a fait un bond de la dixième à la seconde place portant sa moyenne de 317

Les pros au secours des juniors au golf

Jack Bissegger, professionnel du club de golf la Vallée du Richelieu et Fred Urquhart, coordonnateur des sports de la Commission Scolaire Protestante de Montréal, ont été nommés par l'Association de Golf de la Province de Québec et

par le "Canadian Professional Golfers' Association" (Québec), pour diriger le premier camp de golf pour Juniors au Québec. Jack Bissegger sera instructeur - chef et Fred Urquhart gérant du camp.

A cette déclaration, André Gagnier de Islesmere et Alec Tinker de Summerlea, Présidents des Comités Juniors pour les professionnels et les amateurs, ajoutent que les deux organisations provinciales travaillent en étroite collaboration afin que ce premier camp connaisse un succès éclatant. Bissegger a établi un programme d'entraînement qui se déroulera comme suit: tous les matins, 3 juniors et 1 pro joueront un 18 trous afin de permettre aux jeunes d'étudier les tactiques du golf, deux heures et demie à chaque après-midi seront consacrées à la technique de golf sur la terre de pratique.

Nous prévoyons que 25 des meilleurs golfeurs juniors, représenteront nos six districts, participeront à ce camp. Les cours seront donnés au club de golf la Vallée du Richelieu du 2 au 5 juillet. Les jeunes golfeurs seront logés à l'Auberge Handfield de St-Marc-sur-Richelieu; une auberge canadienne - française réputée pour sa cuisine québécoise.

Les membres du Comité de ce camp de golf junior qui ont pour but de promouvoir l'intérêt des jeunes golfeurs québécois sont: Bob Everson, Kanawaki, Dave Shea et Jean Duldade, la Vallée du Richelieu, Gordon LeRocq, Summerlea et Dollard St-Laurent, Beloeil.

Baseball

Ligue Nationale

Atlanta à Philadelphie, 7:35, p.m. St-Louis à Pittsburgh, 8:05 p.m. Chicago à Los Angeles, 11 p.m.

Seules parties

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include St-Louis, Pittsburgh, San Francisco, Atlanta, Philadelphia, Cincinnati, Los Angeles, Chicago, Houston, New York, New York.

Ligue Américaine

Aucune partie

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Detroit, Baltimore, Cleveland, Minnesota, Oakland, Boston, Washington, California, New York, Chicago.

Ligue Américaine

Table with columns: Team, PJ, AB, P, CS, Moy. Rows include Alvis, Cleveland, Carew, Minnesota, Freshan, Detroit, Echeburren, Bal, W. Horton, Detroit, F. Howard, Was, Stroud, Washington, Yastrzemski, Bos, Foy, Boston.

Circuits

F. Howard, Washington, 9. Ward, Chicago, 8. Killebrew, Minnesota, 8. Repoz, California, 6. Freshan, Detroit, 6. W. Horton, Detroit, 6.

Points produits

Repoz, California, 20. F. Howard, Washington, 19. Freshan, Detroit, 18. Killebrew, Minnesota, 18. T. Horton, Cleveland, 18.

Lanceurs

Wright, California, 2.0. 1.000. John, Chicago, 3.0. 1.000. McLean, Detroit, 5.0. 1.000. Warden, Detroit, 3.0. 1.000. Lindblad, Oakland, 2.0. 1.000. Perranoski, Minnesota, 3.0. 1.000.

Ligue Nationale

Table with columns: Team, PJ, AB, P, CS, Moy. Rows include Rose, Cincinnati, Grote, New York, Freshan, Atlanta, F. Johnson, Cin, F. Alvis, Atlanta, Staub, Houston, T. Aaron, Atlanta, B. Williams, Chi, M. Alvis, Pittsburgh.

Circuits

McCovey, San Francisco, 9. Swoboda, New York, 8. H. Aaron, Atlanta, 8. Shannon, St-Louis, 8. Saito, Chicago, 6. Mays, San Francisco, 6.

Points produits

Swoboda, New York, 24. Perranoski, San Francisco, 24. Perez, Cincinnati, 21. B. Williams, Chicago, 19. Staub, Houston, 19.

Lanceurs

Reed, Atlanta, 3.0. 1.000. Regan, Chicago, 2.0. 1.000. Kelo, Cincinnati, 2.0. 1.000. Selma, New York, 2.0. 1.000. Hall, Philadelphie, 2.0. 1.000. Hoerner, St-Louis, 2.0. 1.000.

Premier trophée de la section Ouest!

Hall, lauréat du trophée Smythe!

Glenn Hall, le vétéran gardien de buts des Blues de St-Louis, est le vainqueur du trophée Connie Smythe, cette année. Ce trophée, qui s'accompagne d'une bourse de \$1.500, est accordé annuellement au joueur jugé le plus utile à son équipe dans les séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey.

De façon générale, les observateurs accordent à Glenn Hall le crédit d'avoir, par ses performances éblouissantes dans les filets, aidé considérablement les Blues à s'illustrer dans les séries éliminatoires, particulièrement dans la finale contre les Canadiens qui en sortirent vainqueurs. Tous voient en lui l'homme qui a fait véritablement le succès des Blues cette année.



LE PLUS UTILE - HALL: Tel fut le verdict des gouverneurs de la Ligue Nationale de hockey qui viennent d'adjuger le prestigieux trophée Connie Smythe au gardien vétéran des Blues de St-Louis, Glenn Hall. Ce dernier, qui n'aime pas le hockey plus que de raison, adore toutefois les billets verts. Ce trophée signifie donc pour lui une somme additionnelle de \$1.500 en poche cette saison. Téléphoto PA

Hier, les gouverneurs de la ligue en ont fait leur choix pour le trophée Smythe. Ce sont eux, en effet qui décernent chaque année le trophée après avoir assisté eux-mêmes, ou via leurs représentants, à toutes les parties des éliminatoires.

En tout, Glenn Hall a gardé les filets au cours des 18 parties jouées par les Blues dans les éliminatoires. Huit de ces parties ont pris fin en prolongation. Il fut déjouté 45 fois en 1.092 minutes de jeu, pour une moyenne de 2.47 buts par partie.

Il fut particulièrement efficace dans les joutes importantes remportées par St-Louis dans la série opposant les Blues aux Flyers de Philadelphie, en quart-de-finale, puis dans la demi-finale contre les North Stars du Minnesota. Les Blues ont triomphé des Stars en 7 parties.

Dans la série contre les Canadiens, Hall fut constamment sur la sellette et c'est lui qui, véritablement, a sauvé les Blues de l'humiliation. Les quatre parties consécutives gagnées par le Tricolore dans cette série, le furent par la marge d'un seul but. Deux furent gagnées en prolongation, ce qui est révélateur du travail magnifique accompli par Glenn Hall. Rappelons les pointages: 3-2, 1-0, 4-3 et 3-2.

La saison dernière, Dave Keon, des Maple Leafs de Toronto, l'avait remporté. Il avait été précédé par Roger Crozier des Wings et Jean Béliveau, des Canadiens.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for Canada Dactylographe Inc. and Jean K. Malouf Inc. with contact information and services listed.

ASSURANCES

Advertisement for Horace Labrecque & Fils Limitée, insurance agents, with address and phone number.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

Advertisement for small ads with phone number 844-3361 and pricing information.

ANTIQUITES CANADIENNES

Advertisement for Berthierville Antiquities with address and phone number.

CHALET A VENDRE

Advertisement for Chalet à vendre with address and phone number.

COLONIE DE VACANCES

Advertisement for Auberge de la Jeunesse with address and phone number.

COMPTABLE DEMANDE

Advertisement for comptable demandé with address and phone number.

APPARTEMENTS A LOUER

Advertisement for appartements à louer with address and phone number.

A VENDRE

Advertisement for maison québécoise artistique inc. with address and phone number.

BUREAUX A LOUER

Advertisement for bureaux à louer with address and phone number.

CHALET A LOUER

Advertisement for chalet à louer with address and phone number.

CHALET A VENDRE

Advertisement for chalet à vendre with address and phone number.

Rosewall choisi gagnant par IBM

NEW YORK - C'est demain que s'ouvrira à New York le "riche" tournoi de tennis professionnel sur invitation organisé par le "Madison Square Garden" et doté de 30,000 dollars de prix.

Chez les messieurs, Roy Emerson, Fred Stolle, Rod Laver, Ken Rosewall, Lew Hoad, Alex Olmedo, Pancho Gonzalez et Andres Gimeno se disputent le premier prix de 7,000 dollars, un des plus fabuleux de l'histoire du tennis. 4,500 dollars sont réservés pour le

deuxième. Les troisième et quatrième recevront 2,800 dollars chacun, tandis que les quatre derniers toucheront tous un prix de consolation de 1,400 dollars.

Côté dames, Billie Jean King, Rosemary Casals, Françoise Durr et Ann Haydon Jones seront en lice pour le premier prix de 2,200 dollars. La deuxième touchera 1,500 dollars et les deux dernières 1,200 dollars chacune.

Un ordinateur, à qui ont été fournies toutes les statistiques sur les palmarès respectifs des joueurs et joueuses, a prédit que Ken Rosewall sortirait vainqueur chez les messieurs et que Billie Jean King triompherait de ses rivales chez les dames.

La journée de mercredi sera consacrée au premier tour des messieurs et à un double mixte - exhibition opposant Andres Gimeno et Billie Jean King à Pancho Gonzalez et Rosemary Casals.

Il n'y aura pas de rencontres jeudi. Vendredi, demi-finales messieurs et dames. Les finales auront lieu samedi.

Advertisement for Cigarettes Export Bout Uni ou Filtre, Régulières et "King".

Advertisement for Dubonnet Blonde, Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde.

Advertisement for Dubonnet Blonde, Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktails.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

Crossword puzzle grid with clues in French and English.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le Canada blanchi 5-0

MEXICO — C'est finalement par cinq victoires à zéro que le Mexique a battu le Canada dans la demi-finale de zone américaine, groupe nord, de la coupe Davis. Le troisième match de simples a été en effet remporté hier par le Mexicain Joaquin Loyo Mayo sur le Canadien Harry Fauquier par 6/3 1/6 1/6 6/0 et 6/3, tandis que dans la quatrième et dernière simple, Rafael Osuna battait facilement Keith Carpenter, qui avait remplacé Mike Belkin, par 6/2 6/3 et 6/2.

Le match Mayo - Fauquier, d'une qualité assez pauvre, a été marqué par l'irrégularité du Mexicain qui, bien que nettement supérieur à son adversaire, s'est cependant fait battre aux deuxième et troisième sets. Mais le score aux deux sets suivants, 6/0 et 6/3, montre bien que Fauquier n'a jamais donné l'impression de pouvoir gagner.

Quant au match Osuna - Carpenter, le Canadien n'a pu opposer qu'un service de bonne qualité à son adversaire, très supérieur dans tous les autres domaines.

L'équipe mexicaine rencontrera les joueurs américains les 24, 25 et 26 mai à Berkeley, Californie, pour disputer la finale du groupe nord.



Le dîner annuel du sportsman de l'année, sous les auspices du B'Nai B'Rith, aura lieu jeudi à l'hôtel Bonaventure. On sait que cette association rendra hommage cette année à M. Jean-Louis Lévesque, de Blue Bonnets. Le comité d'organisation est formé de: Sam Nachshen, Lyon Fainer, Joe Levi et Mme Marie-Paule Tremblay. Les billets pour ce dîner sont en vente. Composez le no. suivant: 321-5610.

Ambitieuse saison révue en athlétisme à Montréal

L'Association d'athlétisme amateur de la province de Québec est heureuse d'annoncer qu'elle recevra cet été une équipe de 50 athlètes et officiels venant de Provence, France, pour une rencontre double d'athlétisme qui aura lieu samedi le 20 juillet au Parc Jarry à Montréal.

Les arrangements sont maintenant terminés avec la ligue de Provence, qui gouverne l'athlétisme en Provence, de même qu'avec les fédérations nationales de France et du Canada, pour cette première grande rencontre double internationale à laquelle participera une équipe du Québec.

Une rencontre de retour, dont la date n'est pas encore fixée, aura lieu à Marseille, France à l'été 1969.

L'équipe de Provence arrivera à Montréal le 16 juillet pour un séjour de deux semaines dans la province. Un programme a été organisé pour leur faire visiter la ville de Montréal, les Laurentides, la Terre des Hommes, la ville de Québec, et (sur leur demande) la réserve d'Indiens de Caughnawaga. Dans la veille suivant la rencontre, la ville de Montréal sera l'hôte des deux équipes à un banquet officiel.

La rencontre Provence-Québec est l'idée de Jacques Bergougnous, entraîneur national pour la Provence. Au cours des dernières années, Bergougnous a visité à plusieurs reprises le Québec et d'autres parties du Canada. Il a participé, comme instructeur, à plusieurs stages d'entraîneurs organisés par la Légion Canadienne à Guelph, Ontario et dans plusieurs villes de notre province. Il sera fort probablement l'entraîneur de l'équipe de Provence qui viendra en juillet.

Un comparais des performances des athlètes de Provence et du Québec au cours de l'année dernière porte à croire que la rencontre sera chaudement disputée. L'équipe de Provence devrait être forte dans les lancers (la spécialité de Bergougnous), où nous sommes plutôt faibles. Par contre, nos athlètes devraient l'emporter sur la piste, et probablement être un peu en avant dans les sauts. Jusqu'ici, aucune des pistes sur l'île de Montréal n'était considérée en assez bonne condition pour tenir un championnat senior provincial.

L'association a alors demandé à la ville de Montréal de renouveler les installations du Parc Jarry pour que des rencontres de calibre majeur puissent y être tenues. Grâce à la coopération du Service des Parcs de la ville de Montréal, nous sommes assurés que le Parc Jarry sera prêt à temps pour la rencontre contre Provence.

Les pistes d'élan des sauts, et les cercles des lancers seront particulièrement améliorés. Afin de donner une chance de participer à cette rencontre internationale aux athlètes qui n'auront pas pu se placer sur l'équipe nationale du Québec, deux relais inter-clubs auront également lieu. Ces courses pour des équipes d'hommes et de femmes, devraient être fortement contestées et devraient ajouter au plaisir de la rencontre.

Double O Seven, protégé du rusé Keith Waples, pourrait surprendre. Il a enlevé la victoire la semaine dernière dans e course à cinq chevaux.

BOXE

PORTLAND (Maine) — Jerry Garcia, 142, d'Arlington, Mass., et Mike Kruc, 135 de New York, ont fait un match nul en 10 rounds.

La Charte à Blue Bonnets

Table with columns for course name, conditions, and results. Includes sections for PREMIERE COURSE, DEUXIEME COURSE, TROISIEME COURSE, QUATRIEME COURSE, CINQUIEME COURSE, SIXIEME COURSE, SEPTIEME COURSE, HUITIEME COURSE, NEUVIEME COURSE, and DIXIEME COURSE.

Graham Hill passe au 1er rang des F-1

MADRID — Hier à Madrid, le Britannique Graham Hill, en remportant le Grand Prix d'Espagne pour voitures de formule UN a pris la tête du championnat du monde des conducteurs.

Jim Clark, qui a récemment trouvé la mort en Allemagne de l'ouest, figure encore dans le classement par suite de sa victoire dans le Grand Prix d'Afrique du Sud, son nom est au deuxième rang avec neuf points.

Le Néo-Zélandais Dennis Hulme est troisième avec huit points. Lors de cette épreuve, le Français Jean Pierre Beltoise, au volant d'un Matra a battu le record du tour à la moyenne de 86 milles 243, le précédent record appartenait à Jim Clark avec 85 milles 835.

Beltoise, handicapé par des avaries mécaniques, a du se contenter de la cinquième place.

Killy sera dans la course FRANKFURT, Allemagne

Jean-Claude Killy, vainqueur de la coupe du monde en ski, médaille d'or à Grenoble, sera à la ligne des départs de la classique annuelle de Nuerburging, dimanche. Cette course de 1,000 kilomètres est réservée aux autos sport et prototypes.

Une mini-finale du Grattan Bars, demain

La troisième tranche de l'Ambie Grattan Bars sera présentée demain soir, à la piste Blue Bonnets et des dix-neuf chevaux d'abord inscrits dans cette intéressante épreuve, il ne reste que neuf concurrents. C'est donc une finale miniature à laquelle le public assistera puisqu'on sait que selon les règlements de l'épreuve, les huit meilleurs gagnants en bourses pendant les trois premières tranches sont invités à prendre part à la grande finale.

Une fois encore, le protégé de Jacques Larents King Tar pose comme le favori de la course dont l'enjeu atteindra cette fois \$8,470. Le rejeton de 5 ans de Tar Heek a gagné les deux courses auxquelles il a participé dans la série Grattan Bars. Depuis le début de l'année, le jeune cheval a gagné 5 des 7 épreuves dans lesquelles il a été inscrit. King Tar a porté son total de gains à \$12,988. Les autres concurrents de cette épreuve, demain, seront Double O Seven, Super Dares, Lucky Lomite, Dennis Grattan, Yankee Dancer, Papa, Non Stop et Manitowoc.

Ce dernier est reconnu comme l'adversaire le plus à craindre pour King Tar. Manitowoc a déjà gagné une division du Grattan Bars, et il a fini deuxième à King Tar la semaine dernière.

Double O Seven, protégé du rusé Keith Waples, pourrait surprendre. Il a enlevé la victoire la semaine dernière dans e course à cinq chevaux.

battant Yankee Dancer et Lucky Lomite. Ce dernier avait fait un manque au départ et il est revenu terminer sa course tout près des meneurs. En résumé, la troisième tranche du Grattan Bars devrait fournir passablement d'action demain soir.

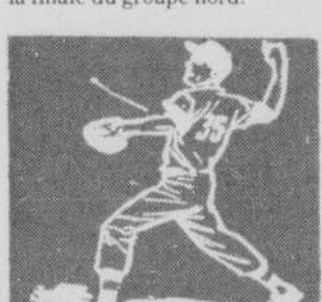
Le programme de ce soir, à

Blue Bonnets, comporte en se d'événement principal un amble de \$3,000 dont le pré-favori est Meadow Lenco, de l'écurie de Claude St-ques. Meadow Lenco a remporté une victoire et terminé une fois deuxième en trois courses cette année. Il a été chronométré en 2:03 à

ses deux derniers départs, battu par peu à sa dernière sortie par Dr. Harry C. Le cheval de Paul Murdock rencontrera ce soir McKnight, McKiyo Counsel, Miss Baker Adios, toujours en quête de sa première victoire de l'année, Lindsay Scott et Key Peble.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for Chartered Accountants of Quebec. Lists various firms and their services, including Archambault, Marchand, Gauvin, Prenoost, Mercier, Messier, Guay, Naudeau, Price Waterhouse, Raymond, Besner, Paul E. Bonnier, Clarkston, Courtois, DeCarufel, Denis, Desmarais, McDonald, Deschamps, Ducharme, and Viau & Robin.



Lanceurs probables

- LIGUE NATIONALE: Cincinnati (Pappas 2-2) à New York (Ryan 3-2), (s) Atlanta (Reed 3-0) à Philadelphia (L. Jackson 2-4), (s) St-Louis (Carlton 3-1), à Pittsburgh (Blass 1-0), à Houston (Giusti 3-2) à San Francisco (McCormick 2-2) à Chicago (Jenkins 4-2) à Los Angeles (Drysdale 1-3), (s) LIGUE AMERICAINE: Oakland (Hunter 2-2) à Minnesota (Merritt 3-2), à Califormie (McGlothlin 2-2) ou Brunet 3-3) à Chicago (Peters 2-3), (s) Baltimore (McNally 3-2) à Detroit (Wilson 3-4), (s) New York (Brahams 3-1) à Cleveland (Kehr 0-0 ou Hargan 2-3) à Washington (Ortega 3-2) à Boston (Culy 0-2 ou Stephenson 1-1), (s)

Les inscrits à Blue Bonnets

- PREMIERE COURSE - TRUT - A réclamer, handicap, \$3,500 - \$4,000 - Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,300. 3 Chaldale Bryan, Les Turotte, Faut le choisir 3-1. 2 Lopes Knight, A. Hanna, Ou a défaut 7-2. 3 M. Lew, Y. Plouffe, Des résistances 4-1. 4 Sergeant Hum, A. Boucher, Pas déclassé 9-2. 5 Lullwater Frost, G. Lachance, Des possibilités 5-1. 6 Redjig, B. Bédard, A. faiti dernière 8-1. 7 Merry Piper, C. Patry, Préfère de Mme Be 8-1. 1 Leonard Abbey, Pas choisi 10-1. 2 Ausi éligibles - Good Girl Mir - S. Grise, Judy Chief G - D. Gillis. BOURSE: \$1,400. 3 Active Bud, B. Côté, Lutte entre lui 3-1. 1 Merry Dazler, C. Pelletier, Et celui-ci 7-2. 2 Jackie Wayne, G. Lachance, A considérer 4-1. 3 Ray Man, J. P. Chartron, Bien placé 9-2. 7 Sharp Express, Hen. Filion, Quand il le sera 8-1. 8 Ohio's Orphan, J. Martineau, Tache ardue 10-1. 4 Connell's Admiral, A. Boucher, Peu probable 10-1. QUATRIEME COURSE - AMBLE - A réclamer - \$3,100 - Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,200. 1 Drummond Widower, J. J. Martineau, Seul, si prêt 3-1. 4 Pee Wee Adams, J. G. Brousseau, Finit fort 7-2. 2 Saving Bonds, A. Lavalée, A déjà surprise 4-1. 3 Frontier Jack, L. Bourgon, Lui aussi 9-2. 8 Ad Du Card, Hen. Filion, Sur prendrait 5-1. 5 Sister Adios, A. Bédard, Ou non, surtout non 6-1. 7 Hobby's Record, Bu. Farrington, Bon prix 8-1. 8 Sunshine Wave, B. Côté, Mieux commentaire 8-1. Ausi éligibles - Sherman Bill 3-F. Leboeuf. Red Rex - G. Lachance. CINQUIEME COURSE - AMBLE - Four 3 et 4 ans seulement - Non gagnants de \$2,500 à vie ou novices. BOURSE: \$1,700. 7 Meadow Bender, K. Waples, Mieux justifié 3-1. 8 Cheval Chaucer, G. Baillargeon, Viendra de loin 4-1. 3 Sk Bum, Dunc MacTavish, Prometteur 4-1. 4 Pompos Pick, A. Bédard, Vaut le combien 9-2. 5 Vic Adio, J. MacGregor, Queques chances 5-1. 7 Lester Hanover, A. St-Amour, A votre goût 8-1. 8 Armbro Intrepid, R. White, A vos risques 8-1. 1 Peppier Mir, S. Grise, Entre poivre et sel 10-1. Ausi éligibles - Oueda Jenise - M. Charard, Timery G. - P. Robillard. SIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer - \$4,500 - Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,400. 6 Scotch Newport, R. Caldwell, Lui pris du 3-1. 7 Delway, A. Bédard, A peu près 7-2. 2 Key Feature, A. Hanna, Pas soufflé coupe 4-1. 5 Winning Ace, N. Bardner, Fin le Grattan Bars 9-2. 8 Senior Adios, Jon Blouin, Se souvenir dernière 5-1. 1 Taroban, M. Brousseau, Un avantage 8-1. 3 MacKin Hanover, R. Bouthillier, Patis à votre tête 10-1. 4 Flashy Henry, G. Lachance, Pour le pilote! 10-1. SEPTIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de \$1,500 en 1968 - Ausi éligibles - gagnants de \$1,500 à \$2,000 en 68 qui n'ont pas gagné après le 14 avril - Gagnants de \$10,000 en 67 non. BOURSE: \$1,200. 2 Laurent Earl, I. Farr, Peu vert 3-1. 4 Marcan Mahone, R. Barrioux, Peut tout prendre 7-2. 5 Golden Goddess, C. Pelletier, Pas Golden Blend 4-1. 7 Walters Mir, M. Dostie, Retour de Marcel 9-2. 8 Mike Drummond, A. Boucher, A qui la chance? 6-1. 3 Barbara Bel, P. Felson, Ne cherchez pas 9-2. 1 The Fighter, D. Houlo, De non seulement 10-1. 3 Adios Mary Herbert, A. Bédard, \$30.00 pour \$2.00 12-1. HUITIEME COURSE - AMBLE - A réclamer - \$5,000 - Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,400. 1 Klamath Song, A. Bédard, Semoule de cerce 3-1. 4 Well Away, M. Turcotte, Aille la chaleur 7-2. 5 Winning Ace, N. Bardner, Pas soufflé coupe 4-1. 8 Lockyer Duke, Hen. Filion, Ancien dur 9-2. 6 Ideal Direct, J. Foley, Petite part 5-1. 2 Shady Valley, Pas choisi, L'indulgent 6-1. 7 Lester Hanover, Pas choisi, Surveille la rote 9-2. 3 Star Adios T, M. Côté, Retour de vacances 10-1. NEUVIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de \$3,000 en 68 - Ausi éligibles - Gagnants de \$1,500 à \$5,000 en 68 qui n'ont pas gagné depuis le 14 avril. BOURSE: \$3,000. 4 Meadow Lenco, C. St-Jacques, L'affaire ait bonne 3-1. 2 McKnight, Dunc MacTavish, Sera positif 4-1. 3 Miss Baker Adios, M. Lefebvre, Attend son tour 4-1. 6 Key Peble, J. Jodion, Même commentaire 5-1. 5 Lindsay Scott, M. Brousseau, Voudrait bien 5-1. 1 McKin Counsel, J. MacGregor, Pas cette fois 6-1. DIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer - \$3,000 - Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,200. 2 Oeca's Chuck, G. Lachance, Semble le meilleur 3-1. 4 Quel Adios, Hen. Filion, Se protéger 7-2. 1 Armbro Explorer, R. Sampson, Petite part 4-1. 4 Charlie Adios, J. Foley, A des chances 9-2. 3 Adios Ray C, J. Foley, Pas choisi 9-2. 7 Show Boy, Les Turotte, Surveille la rote 8-1. 8 De Adyn, G. Baillargeon, Pas ce soir 8-1. 4 Victory Dale, Outmet, Le négige! 10-1. Ausi éligibles - Admirable - Pas choisi



Bilinguisme Intégral au Camp Berlitz

Ste-Marguerite, Qué.

**Immersion Totale[®] pour les jeunes
Garçons et filles entre 10 et 18 ans
Séjour de 6 semaines
Date d'ouverture: 1er juillet**

* POUR RENSEIGNEMENTS
TELEPHONEZ A:

Montréal - Repentigny
Châteauguay - Ste-Thérèse
288-3111

**Autres exclusivités
sous la direction de
l'Institut Yvan Coutu:**

natation
(piscine ou lac)
ski nautique·voile
canotage·tennis·judo
basketball·volleyball
équitation·etc.

N.B. Renseignez-vous au sujet des autres programmes exclusifs en anglais, espagnol, japonais, allemand, italien et russe offerts par toutes les Ecoles Berlitz à travers le Canada durant l'été.

OU ECRIVEZ:

au Siège Social
Camp Berlitz
1 Place Ville Marie Montréal

Berlitz

Langues vivantes